



Groupama

CENTRE-ATLANTIQUE

la vraie vie s'assure ici

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2017

Rapport
Financier
Exercice 2016



SOMMAIRE

1. Membres du Conseil d'administration membres de la Direction et Co

Page 5

2. Rapport du Conseil d'a

Page 9

3. Rapport de Re

Page 19

4. Compt

Page 37

5. I



ation,
Commissaire aux comptes

Administration

Responsabilité Sociale et Environnementale

Résultats annuels

Rapports du Commissaire aux comptes
Page 71

6. Résolutions de l'Assemblée générale
Page 77



Membres du Conseil d'administration, membres de la Direction et Commissaire aux comptes



Liste des membres du Conseil d'administration

	Date début mandat	Date fin de mandat	Date AG nomination
PRESIDENT			
Monsieur Michel BAYLET	15/06/06	04/2017	15/06/06
VICE-PRESIDENTS			
Monsieur Xavier BESSE	26/04/07	04/2019	09/06/06
Monsieur Dominique BOUCHERIT	13/02/04	04/2019	10/06/04
Monsieur Louis-Olivier de BAGLION	02/12/04	04/2017	04/05/10
Monsieur Walter GUINTARD	04/05/10	04/2017	04/05/10
Monsieur Jean-Claude JEANSOU	22/09/06	04/2019	12/06/07
Madame Marie-Claude NADALET	15/03/14	04/2021	10/06/08
Monsieur Jean PILLOT	08/03/11	04/2021	09/06/05
Monsieur Denis ROUMEGOUS	16/12/09	04/2019	04/05/10
Monsieur Richard SALLES	29/09/15	04/2017	09/06/05
Madame Marietta TRICHET	05/04/16	04/2021	21/04/16
ADMINISTRATEURS			
Monsieur Jean-Claude BERNARD	15/06/06	04/2021	15/06/06
Monsieur Pascal DELTEIL	29/09/15	04/2021	21/04/16
Monsieur Didier DESTRAIT	13/03/12	04/2021	22/03/12
Madame Josiane DUBOURG	08/06/01	04/2021	08/06/01
Madame Isabelle DUVERGNE	03/11/15	04/2021	21/04/16
Monsieur Jean-Marie GUERIN	17/06/94	04/2021	17/06/94
Monsieur Gilbert LETHOUËIL	09/06/05	04/2017	09/06/05
Monsieur Joseph PASQUIER	11/06/97	04/2017	11/06/97
Monsieur Pascal RENAUD	15/09/10	04/2017	15/03/11
CENSEUR			
Monsieur Pascal COMBECAU	14/01/14		
ADMINISTRATEURS SALARIES			
Monsieur Jacki BARDET	03/04/13	04/2019	03/04/13
Madame Nelly FAURE	03/04/13	04/2019	03/04/13
Monsieur Daniel DUGUET	03/04/13	04/2019	03/04/13
Monsieur Laurent NAREZZI	10/04/14	04/2019	03/04/13

Liste des membres de direction

DIRECTEUR GENERAL	
Monsieur Pierre CORDIER	
DIRECTEURS	
Monsieur Sylvain MERLUS	Directeur Général Délégué
Monsieur David ALBAREDE	Directeur Indemnisation
Monsieur Kamel BELHAIMER	Directeur des Ressources Humaines
Monsieur David BIGOT	Directeur Technique et Système d'Information
Monsieur Jean-Yves CHOTARD	Directeur Opérations d'Assurance
Monsieur Philippe COT	Directeur Métier et Relation Client
Monsieur Philippe DE MESLON	Directeur Région Commerciale 16-17-24-87
Monsieur Gildas DUBOIS	Directeur Région Commerciale 36-79-85-86
Monsieur Bruno FLEURY	Directeur Financier et Logistique
Monsieur Bruno GOICHON	Secrétaire Général
Monsieur Loïc JOUANNEAU	Directeur Développement
Monsieur Gwénaél LE GUILLOU	Directeur Audit interne
Monsieur Jean LOPEZ-MAGANA	Directeur Service aux sociétaires et Vie des contrats
Monsieur Olivier TANYERES	Directeur Marché ACPS, Entreprises, Collectivités, et assurances collectives
Monsieur Pierre VERGEZ	Directeur Région Commerciale 33-47

Liste du commissaire aux comptes

Titulaire

PricewaterhouseCoopers Audit SA
représenté par
M. Frédéric TROUILLARD MIGNEN
63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine

Suppléant

M. Eric DUPONT
63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine



Rapport du Conseil d'administration

Faits marquants

Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires IARD & VIE 2016 présente un taux d'évolution de - 0,4 % par rapport à 2015 en raison d'une baisse du Chiffre d'Affaires VIE de -4,6 % tempérée par une évolution positive de + 0,6 % en IARD.

En IARD, les primes en assurance de biens et de responsabilité (ABR) sont en croissance de 1,2 %. Cette évolution est particulièrement significative sur le risque auto (+2,7 %). Le risque responsabilité des professionnels évolue également favorablement (+2 %), ainsi que les risques divers hors aléas (+1,9 %). Les risques incendie et divers aléas présentent, quant à eux, une évolution stable.

L'évolution à la baisse du chiffre d'affaires IARD de l'Assurance de personnes (AP) de - 0,8 %, s'explique comme en 2015, par une baisse sur le risque santé individuelle (-2,2 %) en raison de résiliations marquées sur le marché des retraités et des effets de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) que compense, pour partie, l'évolution très favorable du risque Santé collective (+15,8 %).

Avec 108,9 M€ de chiffre d'affaires, l'activité Vie, composée des produits épargne-retraite et prévoyance, enregistre un net recul de -4,6 %, à l'instar de la tendance baissière du marché Vie : la production nouvelle en Épargne retraite Vie en fonds euros continue à fléchir alors que la production en UC enregistre toujours une hausse (+12,5 %).

L'année 2016 a été marquée à GCA par la mise en commercialisation des certificats mutualistes à partir de juin. À fin décembre, la caisse régionale a enregistré dans son bilan un montant de 12,1 M€ de certificats mutualistes, bien au-delà de l'objectif assigné de 8 M€.

Les sinistres

Comparé à 2015, année particulièrement clémente du point de vue de l'enregistrement de la sinistralité, le rapport sinistres à cotisations de l'exercice 2016 est en dégradation de 10,1 points.

2016 a été marquée par quatre événements atmosphériques (risques tempêtes, grêles, récoltes avec des excès d'eau, sécheresse et gel). La sinistralité du risque auto est également fortement marquée par des sinistres graves.

Les frais généraux

Le taux de frais généraux est en amélioration. Il bénéficie de l'évolution positive du chiffre d'affaires en affaires directes et d'un niveau de frais contenu.

Les produits financiers

Dans un contexte d'environnement financier difficile, les marchés ont été marqués par une volatilité importante liée aux variations des cours du pétrole, aux interrogations sur la croissance mondiale et aux conséquences du Brexit. Finalement, le marché a été soutenu en fin d'année par le résultat des élections américaines.

Le résultat financier est malgré tout en progression grâce à des charges de placement en baisse et à la réalisation de plus-values nettes en hausse modérée par rapport à l'année précédente.

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice n'a été constaté.

Les résultats techniques

Le chiffre d'affaires

À la clôture de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires IARD de Groupama Centre-Atlantique s'élève à 500,1 M€. Il se compose des éléments suivants :

- Le Chiffre d'affaires directes : 492,5 M€ en évolution de 4,3 M€ par rapport à 2015.
- Le Chiffre d'affaires rétrocession Groupama : 7,6 M€ en diminution de 1,4 M€.

Pour l'exercice pur 2016, les cotisations acquises exercice pur en affaires directes s'élèvent à 483,2 M€ et restent stables par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires du risque auto s'élève à 139,2 M€ comparé à 137,4 M€ en 2015 soit une augmentation de 1,3 % enregistrée notamment sur les métiers de l'auto-entreprise (+12,2 %) et automobile de tourisme (+ 0,6 %). À la clôture de l'exercice, il représente 28,8 % du chiffre d'affaires total.

Les primes relatives aux branches dommages, responsabilité civile et incendie, stables par rapport à l'exercice précédent, sont égales à 148,3 M€, soit 30,7 % des primes acquises totales. Principalement les métiers qui enregistrent une croissance sont les dommages entreprises (+3 %) et les dommages collectivités (+5,1 %).

Les primes des risques atmosphériques représentent 46,1 M€, en baisse de 1,5 % soit 9,5 % du montant total, notamment sur les risques récoltes.

En Santé et Prévoyance, le chiffre d'affaires est de 149,6 M€, en diminution de 0,8 % par rapport à 2015. Ce risque représente 31 % des primes acquises totales, et se compose :

- du risque santé individuelle à hauteur de 103,6 M€ en baisse de 2,6 M€ suite aux effets de l'ANI (résiliations des contrats individuels au profit de contrats collectifs).
- le risque santé collective à 10,1 M€ en forte évolution (+15,1 %).
- La prévoyance individuelle et collective pour un montant de 27,8 M€ en diminution de 2,6 %.
- La garantie des accidents de la vie pour 7,8 M€ de cotisations acquises, en progression de 10,1 % par rapport à 2015.

À la fin de l'exercice 2016, le portefeuille est réparti par marchés de la manière suivante :

- Marché des particuliers : 54,2 %
- Marché agricole : 23 %
- Marché des entreprises : 11,3 %
- Marché des artisans, commerçants et professions libérales : 4,9 %
- Marché des collectivités publiques et privées : 6,6 %

L'activité Vie, composée des produits d'épargne-retraite et de prévoyance, enregistre une décroissance de -4,6 % en 2016 par rapport à 2015 en raison notamment d'une diminution de la production en euros. La production en Unités de Compte (UC) continue à enregistrer une belle progression (+12,5 %). Le chiffre d'affaires s'élève à 108,9 M€ à fin 2016.

Concernant l'activité bancaire, le montant des encours des dépôts est en légère diminution par rapport à 2015 et s'élève à 171 M€. Le montant de l'encours des crédits, quant à lui, est en augmentation de +5 % à 153,3 M€ fin 2016.

La sinistralité

Le rapport sinistres à cotisations 2016 exercice pur, toutes branches confondues, s'établit à 72,6 % en dégradation de 10,1 points par rapport à 2015, en raison notamment de la survenance d'évènements atmosphériques et d'une hausse de l'enregistrement des sinistres graves en auto.

Sur le risque auto, le rapport sinistres à cotisations est à 86,3 %, en augmentation de 16,2 points par rapport à 2015 (70,1 % en 2015), en raison de l'enregistrement d'une sinistralité de dossiers graves plus importante que sur l'exercice précédent. Cette dégradation s'observe principalement sur le métier automobile de tourisme : le S/C est de 76,5 % en dégradation de 12,7 points par rapport à 2015. Le métier Auto entreprise enregistre également une évolution défavorable de sa sinistralité avec +28,8 points de S/C entre 2015 et 2016.

En dommages RC, le rapport sinistres à cotisations 2016 de 54 % est en amélioration de 2,4 points par rapport à 2015, s'expliquant notamment par les facteurs suivants :

En incendie, le S/C à 79,7 % est en amélioration de 4,4 %, en raison de la baisse de la charge sinistres (-2,4 M€), essentiellement sur l'incendie agricole (-3,7 M€), marquée par une baisse de la fréquence des sinistres supérieurs à 45 K€. La charge sinistres de l'incendie professionnel progresse de 1,4 M€ avec l'enregistrement de deux dossiers majeurs.

En dommages aux biens, le S/C est à 56,2 % et en amélioration de 5,8 points avec une baisse de la charge sinistres de 1,6 M€.

En RC, le S/C ressort à 44,4 % en hausse de 0,5 % par rapport à 2015 (43,8 %). Un dossier grave de 1,8 M€ a été enregistré sur ce risque en 2016 (vs un grave de 1,2 M€ en 2015).

En risques atmosphériques et récoltes, le rapport sinistres à cotisations est de 87,6 % en 2016 contre 29,5 % en 2015 soit une dégradation de 58,1 points s'expliquant par les facteurs suivants :

Un S/C à 34,9 % en tempête qui se dégrade de 21 points, avec une charge sinistres à 8,9 M€ qui est en hausse de 5,4 M€ traduisant la survenance de 4 évènements en janvier, février, mai.

Un S/C en récoltes (grêle + MRC) à 154,4 % impacté très fortement en 2016 comparé à 2015 (48,6 %) en raison d'une charge sinistres de 31,4 M€ pour des évènements grêle, excès d'eau, sécheresse et gel (+105,7 points).

À noter que la sinistralité climatique avait été exceptionnellement clémente en 2015.

En assurances de personnes, le S/C est de 73,8 % en 2016 en dégradation de 1,9 % par rapport à 2015 (71,9 %). Pour les risques santé individuelle et collective, le rapport sinistres à cotisations est en amélioration de 1,8 point à 71,4 %. Le S/C de la GAV est en hausse de 34 points (92,6 % en 2016 contre 58,6 % en 2015) en raison de la progression des sinistres et de l'enregistrement d'un grave pour 2,1 M€. Enfin le S/C en AP individuelle et collective se dégrade de 13,8 points (81,4 % contre 67,7 % en 2015).

La formation du résultat

(en millions d'euros)	2015	2016	Variation	%
Cotisations émises	497,2	500,1	2,9	0,6 %
Variation des cotisations non-acquises	0,2	-2,4	-2,6	-1300,0 %
Charges des sinistres	-300,2	-353,8	-53,6	17,9 %
Charges des autres provisions techniques	-11,7	-3,2	8,5	-72,6 %
Marge technique brute	185,5	140,7	-44,8	-24,2 %
Solde de réassurance	-61,5	-21,9	39,6	-64,4 %
Marge technique nette	124,	118,8	-5,2	-4,2 %
Frais d'acquisition et administration	-103,7	-100,8	2,9	-2,8 %
Autres charges et produits techniques	-8,2	-7,3	0,9	-11,0 %
Résultat d'exploitation	12,1	10,7	-1,4	-11,7 %
Résultat financier	14,6	15,8	1,1	7,6 %
Résultat non-technique	-2,5	-1,7	,8	-32,0 %
Résultat exceptionnel	-3,4	-1,6	1,8	-52,9 %
Résultat avant IS et participation	20,8	23,1	2,3	11,0 %
Impôt sur les sociétés	-5,0	-2,9	2,1	-42,0 %
Résultat social	15,8	20,2	4,4	27,7 %

Après les opérations de réassurance avec Groupama S.A. et les caisses locales, la marge technique nette de Groupama Centre-Atlantique s'établit à 118,8 M€, soit 23,9 % des cotisations contre 24,9 % en 2015. Elle est en baisse par rapport à 2015 de 5,2 M€, marquée notamment par une charge des sinistres en hausse de 53,6 M€ en raison d'une sinistralité plus élevée en atmosphériques et d'une fréquence plus importante de sinistres graves en auto RC.

L'évolution positive de 8,5 M€ des charges des autres provisions techniques vient réduire partiellement cet effet.

Le taux de frais généraux nets à 26,4 % est en baisse de 2 points par rapport à 2015, grâce à l'évolution positive du chiffre d'affaires et à la baisse des frais généraux.

Le ratio combiné consolidé à 96,6 % reflète notre résultat technique et le niveau de nos frais généraux. Il est en hausse de 0,4 %, mais reste à un bon niveau grâce à un résultat d'exploitation de qualité.

Le résultat financier à 15,8 M€ ressort en hausse de 1,1 M€ par rapport l'année 2015. Comme l'année précédente, les marchés financiers sont restés volatils dans un contexte de fluctuation des cours du pétrole, d'interrogations sur la croissance

mondiale, d'élections politiques, et d'environnement de taux très bas. La stratégie d'allocation d'actifs a consisté à consolider le portefeuille dans le respect des limites de risques et à réaliser des plus-values dans les périodes de hausse des marchés. Le niveau de réalisation d'opérations financières reste positif et la situation de plus-values latentes à 62,3 M€ est en baisse de 11,6 M€ par rapport à 2015, une évolution principalement due à la diminution de la valorisation des titres Groupama Holding.

Par conséquent, le taux de rendement comptable de 2016 (hors actifs stratégiques) ressort à 2,84 % contre 2,90 % en 2015.

L'affectation des produits financiers est positive à 6,9 M€ pour l'activité d'assurance et à 8,9 M€ pour les fonds propres.

En conséquence, le résultat technique de l'assurance non-Vie est positif à 17,6 M€ à comparer à 18,9 M€ en 2015.

Après la prise en compte des produits financiers des fonds propres, des opérations exceptionnelles et de l'impôt sur les sociétés, le résultat présenté à l'Assemblée générale est positif à **20,2 M€**.

Rapport de gestion financière

Contexte macroéconomique en 2016

En 2016, l'économie mondiale a maintenu un rythme de croissance proche de 3 % avec un rééquilibrage en faveur des économies émergentes. Celui-ci s'explique principalement par le rebond des matières premières et des devises émergentes, le changement de stratégie de l'OPEP et la mise en place de quotas sur la production.

À cette amélioration conjoncturelle, il faut ajouter des événements politiques qui ont fortement influencé les politiques économiques et monétaires :

- Le vote en faveur de la sortie de l'Union Européenne lors du référendum anglais le 24 juin, relançant les craintes de montée de l'euro-scepticisme dans l'Union Européenne,
- L'élection de Donald Trump comme prochain président des États-Unis le 9 novembre, créant une rupture dans la politique économique américaine.

Aux États-Unis, la croissance de l'économie a été moins soutenue en 2016 qu'en 2015, évoluant sur un rythme en ligne avec son potentiel : environ 1,5 %. La consommation des ménages et la bonne tenue du marché du travail restent les principaux moteurs de cette croissance. Cependant, la croissance de la demande domestique a été deux fois plus faible en 2016 qu'en 2015 (1,5 % vs 3,2 %) du fait d'un investissement des entreprises et résidentiel décevant. Trois éléments expliquent cette situation : le retour modéré de l'inflation, le resserrement monétaire et le renforcement du dollar pénalisant la contribution des exportations. L'élection de D. Trump a engendré des anticipations de renforcement de la croissance et de l'inflation pour 2017 en raison de la politique d'augmentation des dépenses publiques prônée par le futur président. Dans ce contexte, la réserve Fédérale a progressivement modifié son discours. Après avoir temporisé durant la première partie de l'année dans sa politique de resserrement monétaire, elle a remonté son taux directeur en décembre (+25pbps) et donné des perspectives de remontée plus rapide face aux anticipations de remontée de l'inflation.

Malgré les sources d'incertitudes politiques nombreuses en 2016, l'économie européenne a crû plus rapidement en 2016 qu'en 2015, également sur un rythme proche de son potentiel : en moyenne une croissance de 1,6 % sur l'année. Même si la reprise de l'inflation reste timide (passage de 0,3 % à 1 % au cours de l'année), la croissance a été portée par l'accélération de l'activité (industrielle et tertiaire) et le non-renchérissement de l'euro (favorable à la compétitivité à l'exportation des entreprises de la zone euro). En outre, les annonces successives de la BCE ont maintenu un contexte de taux bas favorable au crédit.

Cependant, l'année a été marquée par une résurgence du risque d'instabilité politique au sein de l'Union Européenne :

- La mise en place d'une coalition en Espagne a été longue et un facteur d'incertitude.
- Le vote en faveur du « non » au référendum constitutionnel italien a conduit à la démission de M. Renzi et risque d'avoir pour conséquence des élections anticipées en 2017, dans un pays où les difficultés du secteur bancaire, plombé par les créances douteuses, pèsent sur l'ensemble de l'économie.
- Des élections doivent avoir lieu en 2017 dans trois grands pays (France, Allemagne et Pays-Bas) dans un contexte où l'audience du populisme et de l'euro-scepticisme a significativement augmenté.
- La situation de la Grèce reste toujours très fragile et des discussions avec ses créanciers sont attendues pour 2017.

Cet environnement difficile a poussé la BCE à poursuivre une politique très accommodante avec l'extension des achats d'actifs au crédit supérieur à BBB et des nouvelles baisses de taux. Cette politique a néanmoins été infléchie en fin d'année : si elle a annoncé une prolongation des achats d'actifs au-delà de mars 2017 (jusqu'en décembre 2017) et un élargissement des titres éligibles, elle a laissé entrevoir un début de resserrement monétaire avec une réduction des achats après cette date (de 80 à 60 mds €).

Au Royaume-Uni, malgré les fortes incertitudes entourant sa sortie de l'Union Européenne (tant sur les modalités, le calendrier que le contenu des nouveaux accords), l'économie a fait preuve d'une grande résilience. Seule la devise a subi une dépréciation marquée (de l'ordre de 20 %). Afin de limiter l'impact du référendum, la Banque Centrale anglaise a augmenté son programme d'achat d'actifs et, de nouveau, baissé ses taux.

Dans la zone émergente, l'année 2016 a été favorable aux pays exportateurs de matières premières, qui ont vu leurs réserves de change cesser de diminuer avec la reprise du prix des matières premières, permettant de mettre fin à l'hyper inflation et de retrouver des politiques monétaires plus accommodantes. Si cette situation est particulièrement vraie pour la Russie, la situation reste fragile au Brésil malgré des signes d'amélioration. En moyenne, sur l'ensemble des pays émergents, la balance courante et les flux nets de capitaux sont redevenus positifs.

La Chine est parvenue quant à elle, à stabiliser sa croissance grâce à la mise en œuvre d'un nouveau plan de relance. Mais celui-ci a pour conséquence de creuser davantage la dette déjà élevée des entreprises, de baisser la rentabilité et de fragiliser les bilans bancaires.

L'économie japonaise ralentit en 2016 par rapport à 2015, pénalisée à la fois par une demande domestique atone, l'absence de redémarrage des investissements et un yen qui s'est apprécié (jusqu'à l'élection de D.Trump) pesant ainsi sur les exportations. Dans ce contexte, la BoJ a amplifié de nouveau sa politique monétaire accommodante et le gouvernement a annoncé un plan de relance supplémentaire via la fiscalité, représentant près de 5 points de PIB au total.

Marchés financiers en 2016

Après un début d'année très volatile et baissier sur les actifs risqués, les marchés ont globalement progressé en 2016. Ils ont été peu affectés par les événements politiques en raison de l'influence des politiques des banques centrales.

Évolution des marchés actions



Après un début d'année très négatif, favorable uniquement aux valeurs de qualité, en raison des anticipations de baisse de croissance et à l'incertitude quant à l'évolution des politiques monétaires, les premiers signes de stabilisation notamment en Chine et sur le prix du baril ont enclenché un rebond modéré des marchés actions. Si le résultat inattendu du référendum anglais n'a engendré qu'une baisse très temporaire sur les marchés actions, il a créé un climat d'aversion au risque politique en Europe, qui explique que les actions évoluent dans un intervalle étroit jusqu'à l'élection de D. Trump début novembre. Cette élection a entraîné une rotation sectorielle majeure en faveur notamment des secteurs de la construction et financiers qui profiteront le plus de la croissance et de la hausse de l'inflation.

Au total, sur l'année 2016, les actions européennes et japonaises sont quasi stables (-1,2 % sur le DJ Euro Stoxx 600, et -1,9 % sur le Topix), tandis que les actions américaines et émergentes présentent des performances significativement positives (+9,5 % sur le S&P et +8,6 % sur le MSCI Emerging).

Évolution des marchés de taux



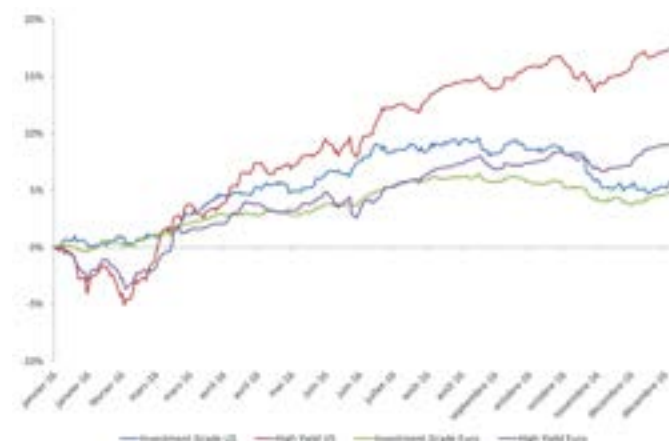
Le marché obligataire souverain a clairement connu deux tendances au cours l'année 2016 :

- Au cours des trois premiers trimestres, une longue phase de baisse tendancielle des taux longs s'expliquant par les décisions de la BCE et de la BOJ en période de stress sur le marché du Crédit, puis par l'annonce du Brexit. Au total, entre janvier et septembre les taux « core » ont reculé d'environ 80bp, les taux italiens de 40bp, les taux espagnols de 90bp. En revanche, les taux portugais ont crû de 90bp, en raison des craintes de passage en BB, sortant la dette du périmètre des actifs éligibles aux achats par la BCE.
- Au cours du dernier trimestre, malgré l'incertitude liée au référendum italien et aux élections américaines, les taux longs souverains sont remontés suite à la hausse des anticipations d'inflation (décision de l'OPEP). Cette tendance a été confirmée en toute fin d'année par l'élection de D. Trump dont la politique à venir est lue comme inflationniste et créatrice de croissance. À l'exception des taux portugais qui terminent l'année près de 130bp au-dessus de fin 2015, les autres pays terminent 2016 entre 20 et 40 bp plus bas que fin 2015.



Le rééquilibrage de la croissance en faveur des pays émergents ainsi que la reprise des prix des matières premières et l'accord de l'OPEP ont été très positifs pour la dette émergente qui a connu une croissance ininterrompue jusqu'à l'élection de D. Trump. Cette élection, du fait du programme protectionniste du futur président, a eu pour conséquence une hausse brutale des taux émergents et une baisse de leur devise. Depuis, la dette émergente se redresse progressivement, mais elle est freinée par la remontée progressive des taux de la Fed. Au total la dette émergente termine l'année sur des hausses comprises de l'ordre de 10 %

Évolution du marché du crédit



Malgré le contexte dégradé du début d'année avec des taux de défaut en nette progression aux US, les échéances électorales multiples et les difficultés du secteur

bancaire italien, dès le mois de février les spreads de crédit se sont resserrés suite aux annonces des banques centrales. Ce mouvement de resserrement a été amplifié par l'élargissement des achats d'actifs au crédit par la BCE. Il a également eu des effets de contagion sur la dette non éligible aux achats BCE (financière et haut rendement notamment). Ce mouvement a perduré jusqu'à la fin de l'année malgré les volumes d'émission records dans le contexte tout à fait avantageux de taux et de spreads bas. L'élection de D. Trump a été source de volatilité, mais n'a pas inversé la tendance.

Au total sur 2016, on observe des performances significativement positives de l'ensemble de la classe d'actif crédit de part et d'autre de l'Atlantique, avec une surperformance du marché américain : respectivement +6,0 % et +17,5 % YTD aux États-Unis sur le crédit « investment grade » et haut rendement et +4,7 % et +9,1 % YTD en zone euro (sur « investment grade » et haut rendement).

La gestion financière

Les investissements

Dans un contexte économique toujours tendu, marqué par des marchés toujours volatils, la stratégie d'allocation d'actifs 2016 a consisté à poursuivre la sécurisation du portefeuille en réduisant les plus fortes expositions et à rechercher des solutions d'investissement générant de la protection, du rendement récurrent et de la diversification. L'année a été marquée par la souscription de l'augmentation de capital de Groupama holding. GCA a souscrit pour 80 127 K€ de titres Groupama Holding dont l'apport a été financé essentiellement à partir de la trésorerie disponible et de titres obligataires.

Les périodes de hausse des marchés du 1er semestre ont été mises à profit afin de réaliser des plus-values sur la poche actions, essentiellement sur les OPCVM. Par ailleurs, quelques acquisitions ont été réalisées au cours de l'année notamment sur des actions en direct ayant pour objectif d'augmenter la diversification et le niveau des revenus récurrents.

Au niveau de la poche obligataire, le niveau d'investissement est resté faible, marqué par la poursuite de la baisse des taux et par la réalisation de l'augmentation de capital de Groupama SA. Dans ce contexte, les opérations réalisées ont été guidées par une recherche d'optimisation des taux de rendement. Quelques plus-values opportunistes ont été réalisées afin de réduire l'exposition à des titres de notation de moins bonne qualité. Par ailleurs, des investissements ont été réalisés sur les obligations structurées à capital protégé et sur des fonds convertibles. Les choix d'investissement ont été réalisés dans une optique de diversification, de réduction du risque et d'apport de rendement récurrent. Les tombées d'échéances sur le portefeuille d'obligation en direct ont été réinvesties dans l'augmentation de capital de Groupama SA. Le niveau des taux du souverain core n'a pas permis de renforcer cette poche (OAT à 0,69 % au 31/12/2016).

Par ailleurs, le lancement de la commercialisation des certificats mutualistes a permis de collecter 12,1 M€ de fonds qui ont été cantonnés dans un portefeuille sans risque de type obligataire.

La poche trésorerie a vu son niveau se réduire en raison de la réalisation de l'augmentation de capital de Groupama SA. Et dans un contexte de taux d'intérêt toujours bas, des opérations d'optimisation de la trésorerie ont été recherchées par la souscription de livret bancaire ou de DAT plus rémunérateur que des OPCVM

de trésorerie. Les taux d'intérêt au jour le jour (EONIA) ont atteint des niveaux de rendements négatifs.

Au global, le taux de rendement comptable à 2,84 % est en légère baisse, mais reste encore à un niveau favorable.

La volatilité sur les marchés est restée importante, liée aux variations des cours du pétrole, aux interrogations sur la croissance mondiale et aux conséquences liées au Brexit. Finalement le marché a été soutenu en fin d'année, par le résultat des élections américaines. Le CAC termine l'année en hausse de **4,86 %** à 4 862 pts (vs 4 637 pts en 2015).

Le stock des plus et moins-values latentes reste positif à **62,3 M€**, mais en baisse de 11,6 M€ par rapport au 31/12/2015 (73,9 M€). Il est impacté par une baisse de valorisation des titres Groupama Holding de 9,1 M€.

Le résultat financier

Composé des produits courants, des plus ou moins-values de cessions et des dotations ou reprises aux provisions pour dépréciation, le résultat financier constitue une ressource importante pour l'équilibre financier de la société.

Les produits nets des placements sont positifs à + 15,8 M€ en 2016 contre +14,6 M€ en 2015, en hausse de 1,1 M€. Cette amélioration s'explique essentiellement par des charges de placement en baisse et par la réalisation de plus-values nettes en hausse modérée par rapport à l'année précédente.

Des dividendes des titres Groupama Holding ont été enregistrés pour 1,6 M€ et ont permis de compenser la baisse des revenus, liée à la réalisation de l'augmentation de capital de Groupama SA.

Dépréciation des titres stratégiques Groupama Holding

Les résultats 2011 et 2012 de la caisse régionale avaient été très significativement impactés par la dépréciation des titres de participation Groupama Holding et Groupama Holding 2 pour un total de 201,2 M€.

Pour le 31/12/2016, la hausse de valorisation en valeur de recouvrement des titres Groupama Holding et Groupama Holding 2 est de 1,3 % par rapport à celle retenue dans les comptes au 31 décembre 2012. En application de la recommandation Groupe, aucune reprise de provision n'a été enregistrée dans les comptes.

La solidité financière

Les plus-values latentes totales atteignent 62,3 millions contre 73,9 millions d'euros en 2015 en baisse de 11,6 M€. Cette évolution est principalement due à la baisse de 9,1 M€ des plus-values latentes sur les titres Groupama Holding, à la baisse de 2,8 M€ et 2,1 M€ respectivement sur la poche actions et la poche immobilière. La poche obligataires est en hausse de 2,3 M€, dont le stock de plus-values latentes a été favorisé par le niveau de taux plus bas qu'en 2015.

Le niveau de plus-values latentes est également impacté par l'extériorisation de 5,4 M€ de plus-values nettes.

Perspectives 2017

Comme en 2016, la croissance mondiale ne devrait pas connaître d'accélération marquée et poursuivre son cycle de croissance. L'économie mondiale va rester marquée par des situations contrastées entre les différentes zones.

La croissance américaine devrait rester équilibrée et continuer à soutenir les investissements et les créations d'emplois à un niveau élevé. Cette poursuite de l'amélioration justifie le rythme prévu par la Fed pour une remontée progressive des taux.

La conjoncture reste également bien orientée dans la zone euro, favorisée par la politique durablement accommodante de la BCE qui demeure un facteur de soutien des marchés et de soutien à l'investissement. Les risques sont toutefois présents avec les chiffres d'inflation qui remontent avec l'effet de base des prix du pétrole, et le programme électoral de Donald Trump. Les risques politiques peuvent également apparaître avec des élections à venir en France, en Allemagne et avec les conséquences du Brexit.

La croissance chinoise continue d'évoluer selon une dynamique stable, mais reste sans rupture. L'inflation s'est accélérée en lien avec de fortes hausses des prix des produits alimentaires. Elle reste sur un rythme maîtrisé, inférieur à 2 %. L'activité industrielle continue d'évoluer sur un rythme stable. La reprise de la production dans les principaux secteurs se poursuit bien que leur rythme de progression soit modéré. L'impulsion à la croissance reste principalement domestique.

L'année 2017 devrait ressembler à celle de 2016 et risque d'être caractérisée par une volatilité toujours élevée. Néanmoins, le contexte devrait rester porteur pour les actions, soutenu par la reprise économique plus favorable et l'environnement de taux bas. Les valorisations restent élevées en absolu, mais attractives relativement au niveau des taux du crédit. Le potentiel d'appréciation des marchés actions demeure et l'amélioration des résultats des entreprises sera un soutien important, surtout dans la zone euro.

Dans ce contexte plus favorable aux actifs risqués, la politique d'investissement au sein de Groupama Centre-Atlantique se fera en optimisant la prise en compte des contraintes de limitation des risques définies par le groupe, afin de rechercher à la fois du rendement et de la diversification, mais également de la sécurité en recourant à des protections.

La recherche de titres performants permettant d'atteindre un niveau correct de rémunération des fonds propres, tout en garantissant une bonne maîtrise du risque, sera poursuivie ; la récurrence et la distribution du revenu et la recherche de thématiques porteuses seront des critères de prédilection.

Comme en 2016, la situation actuelle des marchés obligataires nous invite à être prudents dans un contexte de risque de remontée progressive des taux. Le scénario d'investissement devra prendre en compte ce risque et les conséquences en matière de rendements récurrents. Dans ce contexte d'équilibre du couple rendement/risque et coût en capital, la stratégie d'investissement reposera :

- Sur la poursuite de l'enrichissement du mandat de gestion avec Groupama Asset Management, en recherchant des solutions de diversification sur les émetteurs privés de bonnes notations, avec un poids de la dette souveraine qui sera en baisse dans l'attente de meilleures conditions de rémunération.
- Sur une stabilité de la poche actions, dans le respect des limites de risques définies par le groupe.
- Sur une gestion dynamique de la poche trésorerie, avec une poche de Dépôt à Terme (DAT) importante.

Une attention particulière devra être portée :

- À l'augmentation des produits récurrents,
- À la stabilité de l'exposition action,
- À la reconstitution du latent,
- À la liquidité et à la diversification du portefeuille,
- À l'adéquation des maturités avec les durations de passif tels qu'ils sont identifiés dans le rapport actuariel.
- Au coût en capital du portefeuille dans Solvabilité 2.

Certificats mutualistes

Après le démarrage de la commercialisation des certificats mutualistes en 2016 qui a permis à la caisse régionale de collecter 12 070 K€ (1 207 045 certificats), la collecte de 2017 permettra de renforcer sa capacité de développement et sa solvabilité.

Dans ce cadre, les fonds collectés seront cantonnés dans des poches de placements sécurisés.

L'objectif de collecte pour Groupama Centre-Atlantique est de 54,5 M€ à l'horizon 2019.

Solvabilité 2

L'année 2016 a été la première année d'application de Solvabilité 2. L'année 2017 verra un accroissement des reportings à réaliser pour le pilier 3.

Le choix des investissements sera également guidé par la prise en compte du coût en capital des produits.



Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale



Groupama, un groupe mutualiste, construit autour de valeurs et d'objectifs en harmonie avec la RSE

Rappel des valeurs, des missions, de l'engagement sociétal du groupe et de Groupama Centre-Atlantique :

- La RSE donne des leviers de performance globale pour le groupe et ses entreprises : engagement des collaborateurs, développement du business, réduction des coûts, ancrage territorial/qualité des relations avec les parties prenantes et image.
- La Gouvernance de la RSE : Groupama se donne tous les 3 ans un plan dans lequel s'inscrivent les acteurs du groupe (nouveau en 2016 : diffusion à tous les collaborateurs de la charte éthique renouvelée le 18.04.2016).
- Le nouveau cycle de communication de la marque Groupama, qui a démarré en septembre 2016 et qui met l'accent sur l'identité mutualiste, ses valeurs et ses engagements sociaux/sociétaux, est particulièrement en phase avec la RSE.
- L'annonce de la transformation de l'organe central de Groupama en Société d'Assurance Mutuelle (Groupama réaffirme son identité mutualiste ancrée dans les territoires et simplifie sa structure centrale, mettant en cohérence son organisation et ses valeurs au service des sociétaires et clients).

La démarche RSE est déclinée au sein de Groupama Centre-Atlantique, par le biais d'un référent RSE.

Une stratégie RSE transversale et ambitieuse

Le management de la RSE témoigne de l'intégration du développement durable à la stratégie d'entreprise. 2016 est la première année du 2e plan d'action triennal RSE du groupe (2016-2018), plan-cadre qui définit des axes de progrès dans lesquels s'inscrivent les entreprises du groupe.

Fort du bilan de sa première stratégie RSE (2013-2015), le groupe s'est en effet doté pour les années 2016-2018 d'un nouveau plan d'action. L'objectif de cette nouvelle stratégie sera de mobiliser l'ensemble du groupe autour d'une RSE à forte valeur ajoutée, au service des enjeux stratégiques du groupe. Le nouveau plan a été construit grâce à une démarche collaborative, en associant les référents et directions des entreprises, avec l'objectif d'ancrer encore plus la RSE dans le quotidien du groupe Groupama qui se déclinera également au sein de Groupama Centre-Atlantique.

Au niveau du groupe, c'est le Comité d'éthique qui supervise la stratégie RSE et oriente les objectifs à atteindre. Ainsi, en 2016, la séance du 15 mars a été consacrée à la présentation du bilan des actions 2015, et la séance du 16 novembre a permis de valider les orientations prioritaires de fin 2016 et de 2017.

Mettre en œuvre une responsabilité étendue en tant qu'employeur

Emploi

Faits marquants 2016 :

- Job meetings en région, et « Assure ton futur » : Groupama a organisé 5 salons de l'alternance en France (Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes et Strasbourg) et ouvert un site internet ad hoc à l'occasion du mois de l'alternance en avril 2016
- Le groupe a été récompensé pour ses Job meetings 2016 lors de la 8e édition du Grand prix de la créativité RH
- Valorisation de la Charte entreprises & quartiers (signée par le groupe et 2 caisses régionales à ce jour, en 2015 et 2016) qui donne un cadre propice à des actions en cohérence avec notre ancrage territorial
- Au niveau de la caisse régionale 8 salons ont été organisés :

Dates	Événements	Lieu	Spécialité
12/05/2016	Tremplin pour l'emploi - CSP Limoges	Limoges	Jeunes
09/06/2016	Forum Emploi - Acclameur	Niort	Généraliste
14/06/2016	Job Meeting - Agence Feytiat	Limoges	Commercial
04/11/2016	Club Emploi - CCI 87	Limoges	Généraliste
08/11/2016	Forum Entreprises - INSEEC	Bordeaux	Stages
10/11/2016	Forum Emploi 86	Poitiers	Généraliste
15/11/2016	Rencontres Emploi Handicap	Bordeaux	Handicap
24/11/2016	Forum Emploi Métiers Agro Campus	Angers	Agricole

L'effectif de Groupama Centre-Atlantique au 31 décembre 2016 s'établit à 1 535 salariés. Les données 2016 font apparaître 62 embauches en CDI & 169 en CDD et 78 départs CDI dont 25 licenciements & 4 ruptures conventionnelles.

La répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique est la suivante :

- 63,26 % de femmes et 36,74 % d'hommes,
- 8,67 % des salariés ont moins de 30 ans, 62,08 % ont entre 30 et 49 ans et 29,25 % ont 50 ans et plus,

Répartition géographique des salariés :

Département	CDD	CDI	Total général
16	4	61	65
17	7	87	94
24	11	157	168
33	12	220	232
36	8	97	105
47	4	71	75
79	32	500	532
85	2	88	90
86	3	69	72
87	4	98	102
Total général	87	1448	1535

L'effectif se situe en diminution de 1,60 % par rapport au 31 décembre 2015 (1 560 salariés).

Éléments de rémunération et/ou masse salariale : concernant la masse salariale, elle s'établit à 58 015 637 euros en 2015 et 58 677 953 euros en 2016.

Organisation du travail

La durée du travail dans l'entreprise est de 34 heures 30 minutes par semaine sans modification sensible par rapport à 2015. L'absentéisme s'établit à un taux de 8,69 % au 31/12/2016 (dont 71,50 % des absences liées à la maladie et 17,66 % à la maternité/paternité).

Relations sociales

Bilan des accords collectifs :

Groupama Centre-Atlantique, en cohérence avec le groupe, veille dans son dialogue social à déployer les accords mis en place au niveau de l'UDSG et du Groupe, mais également à examiner et renégocier toute thématique présentant de l'intérêt pour l'entreprise et ses salariés.

L'entreprise veille aussi au bon fonctionnement des instances CE, DP, CHSCT et les commissions de suivi issues des accords et s'assure que les représentants du personnel ne rencontrent pas de difficultés dans l'exercice de leur mandat.

Comité d'entreprise :

L'entreprise dispose d'un CE unique représentant l'ensemble des sites de gestion de l'entreprise qui se réunit une fois par mois avec la participation systématique du Directeur Général, du Directeur Général Délégué, du DRH et du Responsable des Relations Sociales. Sont abordées au cours des réunions mensuelles dont l'ordre du jour est proposé par les membres du CE à la Direction, toutes questions relatives à la vie économique et sociale de l'entreprise, son organisation et ses projets.

Délégués du Personnel et CHSCT :

Ils sont organisés par site de gestion. L'animation de ces instances est assurée par un responsable référent sur site en lien avec la DRH, laquelle coordonne la préparation de ces instances et veille à la cohérence des réponses apportées sur l'ensemble des différents sites. Ces instances se réunissent régulièrement conformément aux dispositions légales :

- Mensuellement pour les DP sur les 6 sites de gestion,
- Trimestriellement pour les CHSCT sur les 6 sites de gestion. Le CHSCT de Niort ayant pour périmètre 5 départements, il se déplace également 3 fois par an dans les agences commerciales afin d'examiner les conditions de travail des salariés du réseau commercial. Sur les autres départements, les CHSCT réalisent l'une de leur réunion trimestrielle dans une agence afin de valider également les problématiques du réseau commercial.
- Dans le cadre de l'accord relatif à la prévention des risques signé le 19/09/2013, une Commission Centrale Hygiène Sécurité et Conditions de travail (CCHSCT) a été mise en place avec les partenaires sociaux, chargée d'instruire toutes les situations impactant de manière transversale les conditions de travail de tout ou partie des salariés de l'entreprise. Elle se réunit tous les quadrimestres et elle est composée entre autres d'un représentant de chaque CHSCT de site, ce qui permet un vrai dialogue entre les 6 CHSCT de site.

Représentants syndicaux :

6 syndicats sont présents dans l'entreprise : il s'agit des syndicats suivants : CFDT, SNEEMA.CFE.CGC, CGT, FO, CFTC et UNSA-AA.

À la suite des élections du CE en octobre 2013, 5 sont aujourd'hui représentatifs (CFDT, SNEEMA.CFE.CGC, CGT, FO et UNSA-AA) et participent aux négociations. La CFTC

qui n'est plus représentative depuis les dernières élections a constitué une section syndicale qui est présente sur le site de gestion de Châteauroux.

Au sein des 5 organisations syndicales représentatives, 4 délégués syndicaux centraux d'entreprises sur 5 sont aussi très fortement investis dans les délégations syndicales centrales du Groupe et sont amenés à participer aux différentes négociations au niveau du Groupe ou de l'UDSG.

Accords ou thèmes abordés en négociations :

2016 :

- Négociation annuelle obligatoire pour 2016 = PV de désaccord du 25 janvier 2016
- Négociation annuelle obligatoire pour 2017
- Avenant accord GPEC signé le 3 octobre 2016

Projets de négociations à venir d'ici fin 2017 :

- Négociation annuelle obligatoire pour 2018
- Négociation sur les modalités de consultation des instances CE et CHSCT
- Négociation sur le périmètre des instances et le fonctionnement du dialogue social
- Révision de l'accord ARTT
- Intéressement pour les exercices 2017, 2018 et 2019
- Protocole d'accord préélectoral en vue des élections professionnelles 2017

Commissions de suivi des accords collectifs en 2016 :

Pour chaque accord signé, une commission de suivi paritaire est instaurée permettant aussi aux représentants du personnel de suivre dans la durée la mise en application de l'accord signé :

- Commission GPEC 2 fois par an (juin et décembre)
- Commission Handicap
- Comité Diversité
- Comité Chartes informatiques
- Comité égalité hommes femmes

Santé et sécurité

Faits marquants groupe 2016 :

- Rappel de l'accord QVT groupe de 2011, complété en 2014 ; le prochain avenant sera négocié au niveau du Groupe en 2017
- La commission QVT s'est réunie 3 fois en 2016. Elle a réalisé une note de préconisations sur le bon usage des TIC. Premier fruit d'un travail commun, cette note a identifié, parmi l'ensemble de ses préconisations, 5 axes principaux :
 - Mise en place de guides de bonnes pratiques de la messagerie et des SMS
 - Droit à la déconnexion coresponsable
 - Ergonomie des postes de travail
 - Formation à l'usage des TIC
 - Information sur les conséquences dans l'utilisation des outils professionnels
- La commission de suivi de la QVT s'est réunie une fois en 2016 afin de présenter le bilan annuel d'application de l'accord, fondé sur les indicateurs de celui-ci et les actions menées dans les entreprises.
- Objectifs RH/RSE : Fin juin 2016, 26 entreprises du groupe en France avaient conduit un diagnostic des risques psychosociaux avec un organisme extérieur habilité ou en interne. 67 % d'entre elles avaient engagé un plan d'action.

- Mise en place de CELA dans toutes les entreprises du groupe : renforcement du dispositif d'écoute psychologique et d'assistance sociale mis à la disposition des salariés des entreprises du Groupe en France, en proposant des nouveautés par rapport au dispositif précédent
- Dispositif complet d'aide aux aidants : l'avenant du 24 juin 2015 qui prévoit des mesures d'accompagnement pour les salariés aidants, un guide d'information, et un dispositif d'écoute globale (CELA) + soutien à la journée nationale des aidants
- Participation du groupe à la première édition du Prix « entreprise & salariés aidants » au Ministère des Affaires sociales (nov.2016)
- Déploiement en 2016 du coffre-fort électronique

En 2016, on recense à GCA, 21 accidents de travail et de trajet ayant entraîné un arrêt de travail. Le taux de fréquence de ces accidents est de 8,06 % et le taux de gravité est de ,08 %. Sur ce même périmètre, aucune maladie professionnelle n'a été déclarée à la MSA en 2016.

Formation

Faits marquants groupe 2016 :

- Signature le 21 juin 2016 (à l'unanimité par les organisations syndicales représentatives) d'un accord groupe sur la formation professionnelle tout au long de la vie. Cet accord met en avant :
 - L'importance des acteurs de la formation professionnelle
 - La nécessité de promouvoir l'information et l'orientation professionnelle, grâce à une communication sur les dispositifs de formation et sur les métiers du Groupe
 - Le développement des dispositifs d'insertion et de réinsertion professionnelles
 - Les axes de professionnalisation des salariés et les outils associés
 - **Évolution vers une offre de formation de plus en plus dans une logique de service : Groupe : L'Université Groupama a sélectionné 55 cours de masse ouverts en ligne (MOOCs) intéressants les parcours métiers et le digital (mars 2016)**
- Développement des modes de travail en « mode gestion de projet » (en utilisant notamment le hub « agile », développement de la méthode Agile avec des plateaux projets – déc. 2016)
- RH Digital Day 9/11/2016 : réunion de 200 collaborateurs des équipes RH des entreprises du groupe ; une opération qui participe de la diffusion de la culture digitale et de l'acculturation de la filière RH

En 2016, pour GCA : 86 153 heures de formation dispensées.

La politique de formation est mise en œuvre au sein de chaque entreprise du groupe afin de tenir compte de ses spécificités (stratégie, activités, métiers, pyramide des âges, etc.). Partant de ce constat, l'Université Groupama met à disposition des entreprises le catalogue des formations communautaires, répondant aux besoins qu'elles expriment notamment via le réseau des responsables formation réunis deux à trois fois par an.

La formation professionnelle est considérée à Groupama Centre-Atlantique comme un véritable vecteur d'évolution professionnelle.

C'est pourquoi l'effort formation est depuis de nombreuses années largement au-dessus du taux préconisé de 2,3 % de la masse salariale par la branche assurance puisqu'il se situe entre 5 % et 6 %.

Pour Groupama Centre-Atlantique la formation doit concourir à :

- Favoriser l'employabilité des salariés de l'Entreprise tout au long de leur vie professionnelle en leur donnant les moyens de faire évoluer leurs compétences et de construire leur projet professionnel,
- Permettre de maintenir leurs compétences face aux évolutions économiques, technologiques et d'organisation par une anticipation et un accompagnement liés au changement,
- Favoriser le développement économique et la compétitivité de l'Entreprise par la qualité du service rendu aux sociétaires.

Le plan de Formation est construit en complète adéquation avec les orientations et les objectifs résultant notamment de la Planification Stratégique Opérationnelle (PSO).

Les actions de formation recensées dans le cadre du plan s'inscrivent en totalité dans les deux catégories d'action définies par la loi sur la Réforme de la Formation Professionnelle.

- Des actions d'adaptation au poste de travail (catégorie 1)
- Des actions de formation liées à l'évolution des emplois ou au maintien dans l'emploi (également de catégorie 1)
- Des actions de formation qui participent au développement des compétences (catégorie 2).

En parallèle, l'entreprise s'appuie sur la politique formation proposée et mise en œuvre par le Groupe, notamment avec l'Université Groupama qui met à disposition des entreprises des formations communautaires, répondant aux besoins qu'elles expriment notamment via le réseau des responsables formation.

Groupama Centre-Atlantique possède son propre Centre de Formation à Niort animé par son Responsable et ses 6 collaborateurs Chargés de Formation et Formateurs sous la responsabilité du Directeur des Ressources Humaines.

Le Service Formation peut faire appel à des formateurs occasionnels au sein de l'Entreprise qui ont été formés à la pédagogie. Il peut également faire appel sur des domaines spécifiques à des prestataires externes.

Égalité de traitement

Rappel : en 2015 avenant à l'accord groupe diversité

Rappel : Accord groupe en 2008 sur l'égalité et la diversité des chances, avenants en 2011 et 2015

Autres engagements au niveau groupe :

- 2007 : adhésion au Pacte mondial (Global Compact)
- 2007 : Charte de la Diversité
- 2010 : Partenariat Agefiph
- 2010 : Charte de la parentalité
- 2012 : Charte Tremplin Jeunes APEC
- 2015 : Charte Entreprises & Quartiers

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Avec **62,64 %** de femmes en CDI au sein de l'entreprise au **31 décembre 2016**, GCA considère la mixité comme un véritable atout. En application de l'accord groupe du 24 octobre 2008 précité, le groupe réaffirme son ambition d'atteindre une représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein.

Afin de parvenir à cet objectif, GCA a mis en place un certain nombre d'actions qui ont abouti aux évolutions positives suivantes :

Au 31 décembre 2016, les femmes représentaient :

- 73 % des non-cadres,
- 38,28 % des cadres,
- 0 % des cadres de direction.

Au sein de l'entreprise, au 31 décembre 2016, la famille de métiers « administrative » compte 61,40 % de femmes et 65,10 % dans la filière des métiers commerciaux.

Par ailleurs en 2016, 64,36 % des femmes ont obtenu une promotion.

Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées :

- Poursuite du partage des bonnes pratiques entre les entreprises (ex. : expérience des 8 entreprises binômes finalisée en 2016).
- Priorité aux reconnaissances internes via des actions de maintien dans l'emploi/Favoriser le confort des salariés, leur reconnaissance. Ainsi, pour les entreprises du périmètre UDSG : nouveau plan d'actions Handicap 2016-2018, signé à l'unanimité en juillet 2016. Il porte sur l'intégration des collaborateurs en situation de handicap, des salariés parents d'enfants handicapés et des aidants familiaux.

En cohérence avec ses valeurs, le Groupe, a pris depuis plusieurs années de nombreux engagements relevant des enjeux de la RSE : adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et à ses 10 principes, signature de Chartes (Diversité, Parentalité,...), mise en place de la Charte Éthique, négociation et conclusion d'Accords Groupe (Diversité, Mobilité, Qualité de vie au travail) et conduit des politiques sociales permettant de dynamiser la démarche de progrès en interne et de rendre compte à nos parties prenantes de la réalité de l'engagement humain concret au sein des différentes entités.

Depuis 2013, le Groupe a assorti son engagement d'employeur responsable d'objectifs chiffrés sur 3 ans, dans les domaines de la parité femmes/hommes, de l'emploi des travailleurs handicapés, de l'alternance et de la qualité de vie au travail.

Groupama Centre-Atlantique s'est inscrit dans cet engagement conscient que l'assurance est un métier de personnes dans lequel la relation humaine, avec le client et l'ensemble des parties prenantes, est primordiale.

L'engagement de nos collaborateurs est un moteur essentiel pour la performance et la réussite collective de notre entreprise.

Afin de concrétiser ses engagements sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, Groupama Centre-Atlantique communique régulièrement sur le handicap en interne auprès de l'ensemble des collaborateurs grâce aux éléments mis en ligne (articles, interviews, brochures, films...) et à l'externe.

Des actions de sensibilisation des collaborateurs sont régulièrement organisées :

- actions menées dans l'entreprise : salons, manifestations spécifiques (Course Relais Interentreprises « Spécial Olympics » à Bordeaux le 19 mai, retour sur le questionnaire Handicap...)
- la Journée Nationale des Aidants le 6 octobre 2016 accompagnée du guide d'informations des salariés
- mise en place de CELA, dispositif de soutien psychologique et son service d'information et d'accompagnement juridique pour les aidants familiaux
- organisation d'une conférence sur les aidants familiaux le 13 décembre 2016 : Philippe BERRANGER du CCAH (Comité National de Coordination Action Handicap) a animé cette conférence dans le but de comprendre la notion d'aidant, d'informer

sur le contenu des dispositions qui existent à Groupama et de présenter les acteurs et dispositifs de soutien pour les salariés

Depuis 8 ans, Groupama Centre-Atlantique participe, comme le Groupe, à la semaine pour l'emploi des personnes handicapées en partenariat avec l'ADAPT qui en est à l'initiative.

Quelques exemples :

- Participation au concours pour la création de l'affiche groupe,
- Film diffusé sur Jafar : le 15 octobre, Jafar, Handi'chien parrainé par les entreprises du groupe Groupama, a été officiellement remis à Gabriel, un petit garçon autiste,
- Communication dans Galaxie « Savez-vous ce que fait GCA pour l'emploi des personnes en situation de handicap ? » et présentation du Référent Handicap,
- Participation aux 10es Rencontres Emploi handicap de Bordeaux.

En 2015, la Caisse régionale a atteint un taux moyen d'emploi de 5.56 %. Sur l'ensemble des effectifs, 60 salariés sont en situation de handicap. Au cours de cet exercice, 10 salariés en situation de handicap ont été recrutés (2 en contrat à durée indéterminée, 5 CDD et 3 stagiaires).

En région, un Correspondant Diversité/Handicap est nommé à Groupama Centre-Atlantique pour relayer les objectifs poursuivis et suivre le plan d'action triennal (2016-2018) en lien avec tous les acteurs de l'entreprise et la Commission Handicap, destinataire d'un bilan annuel.

Pour l'exercice 2016, l'entreprise a atteint un taux moyen d'emploi de 6,41 % (au 31 décembre 2016, sur le total de l'effectif, 69 salariés étaient en situation de handicap) ; 3 recrutements (CDI et CDD) ont eu lieu en 2016.

Maintien dans l'emploi des seniors

Faits marquants groupe 2016 :

- Poursuite des actions inscrites dans la durée notamment dans le cadre du renouvellement en cours des accords « contrat de génération » [dont recrutement de seniors]
- Mise en place du reverse mentoring (notamment sur le digital) dans l'ensemble des entreprises sur la base des expériences déjà menées (« mardis du digital » chez GSA, GLBr)

L'entreprise GCA compte 29,18 % de seniors de 50 ans et plus au sein de ses effectifs au 31 décembre 2016 dont :

- 66,07 % de non-cadres,
- 32,14 % de cadres,
- 1,79 % de cadres de direction.

Parmi cette même population :

- 30,80 % exercent une activité dans une famille de métiers commerciaux,
- 69,20 % exercent une activité dans une famille de métiers « administrative ».

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT

Le groupe Groupama rappelle son engagement à respecter les stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail dans sa Charte éthique, déployée dans l'ensemble de ses entreprises et portée à la connaissance de tous ses salariés. La Charte éthique rappelle également que le groupe adhère pleinement aux recommandations ou engagements formulés par : la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Convention européenne des droits de l'Homme, les principes directeurs de l'OCDE et les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Charte éthique groupe

La nouvelle version de la charte a été diffusée à l'ensemble des collaborateurs du groupe au 1er trimestre 2016 à l'issue d'un processus interne de validations, informations et consultations qui s'est déroulé durant l'année 2015.

La Charte éthique a été révisée et présentée en Comité d'éthique en 2014, afin de prendre en compte les évolutions du groupe et de son environnement depuis 2008. Dans ce texte, ont été renforcées notamment les parties sur :

- les valeurs,
- le devoir de conseil et la protection des données,
- la lutte contre la corruption et la fraude,
- la liberté d'expression des collaborateurs sous réserve de la préservation de la neutralité du groupe, y compris sur les réseaux sociaux,
- la transformation du rôle du comité qui peut se saisir, au-delà de l'éthique, de tout sujet RSE.

La nouvelle version de la charte a été diffusée à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

Pour Groupama Centre-Atlantique, un Comité d'éthique Institutionnel composé de 10 administrateurs de Fédération (1 par département) a été mis en place depuis le 1er octobre 2013. Il se réunit 1 fois par trimestre.

Agir en partenaire responsable et durable de nos sociétaires et clients

Offres assurances

Offres répondant à des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux

L'accessibilité

Dans le but de toujours mieux répondre aux besoins des clients et de permettre à chacun de s'assurer selon ses possibilités tout en continuant à bénéficier d'une couverture suffisante, le groupe a développé dans ses offres des formules pour les budgets modestes ou contraints ; elles sont disponibles dans ses 3 grands réseaux de distribution. Ainsi, en 2013, les « Indispensables », nouvelles formules du produit d'assurance complémentaire en santé individuelle, ont été créées. Elles prévoient des remboursements sur les seules dépenses de santé considérées comme essentielles par les assurés, notamment dans les situations de « coups durs ». En santé collective, dans le cadre de l'Accord National Interprofessionnel (ANI), le groupe a été l'un des premiers assureurs, dès 2013, à promouvoir via ses réseaux Gan et Groupama, l'accessibilité et la protection de l'ensemble des salariés grâce à l'équipement des entreprises avec des contrats adaptés aux caractéristiques des branches professionnelles. Sur le marché de ces contrats « ANI », Groupama a été leader en 2016, avec 55 000 affaires nouvelles. Sur pro.ganassurances.fr, les dirigeants de TPE/PME peuvent rapidement souscrire à une assurance santé pour leurs salariés.

Groupama s'est engagé, au sein du Groupement, « Assureurs Complémentaires Solidaires » dans la diffusion de la nouvelle offre labellisée par les Pouvoirs publics, destinée aux assurés aux revenus modestes afin de leur permettre de continuer à bénéficier du dispositif qui leur donne droit à une réduction de cotisations sur leur contrat : l'aide à l'achat de la complémentaire santé (ACS).

Dans le même esprit, en assurance auto, il existe également des offres « Mini » ou « Essentielle » ou pour ceux qui font un faible kilométrage. Depuis 2015, Groupama élargit sa gamme d'offres de base avec une déclinaison sur les contrats multirisques habitation. Le contrat MRH de Groupama a été complètement refondu en 2016, avec notamment une simplification des documents contractuels pour une meilleure accessibilité/clarté de l'information client.

Afin d'accompagner les évolutions socio-économiques, le groupe a adapté sa Garantie des Accidents de la Vie (GAV) : accessible aux familles recomposées, garanties aménagées pour les plus de 70 ans et aux étudiants à l'étranger. Depuis 2014, il existe une option spécifique pour protéger les professionnels (artisans, commerçants, prestataires de services) au sein de la GAV Vie Privée.

La protection sociale durable

Faits marquants groupe 2016 :

En santé, le groupe s'engage pleinement dans le respect des conditions des nouveaux « contrats responsables » qui limitent la consommation de soins inutiles ou auprès de professionnels de santé à forts dépassements d'honoraires. Tous les contrats sont désormais des « contrats responsables », et il en est ainsi de même pour les contrats en santé collective (dans le cadre de l'offre « ANI »).

Les contrats santé proposent le tiers payant généralisé et l'accès à d'importants réseaux de soins sur toute la France (Sévéane), en optique, dentaire et audioprothèse. Groupama oriente les assurés vers des professionnels de santé qui proposent des équipements de qualité au meilleur prix. En 2016, Sévéane a été amélioré et offre désormais un tarif préférentiel sur l'optique (jusqu'à -40 % sur les verres) et une proximité renouvelée avec les opticiens : le réseau en compte désormais 3 500.

À noter les services d'assistance très fournis procurés par le groupe : assistance à domicile dont soutien « jeune maman », aide-ménagère, téléassistance à la sortie de l'hôpital, etc. Le site Bienmangerpourmieuxvivre dont Groupama est partenaire a continué à évoluer en 2016 avec un espace réservé pour les assurés Groupama et Gan avec des services complémentaires.

Une assurance dédiée aux seniors a été lancée en 2015 avec des garanties correspondant mieux à leurs besoins, comme le renforcement des remboursements des audioprothèses. Des garanties spécifiques de prévention sont intégrées dans le produit, notamment en dentaire et podologie/pédicurie, qui permettent la prise en charge de traitements non remboursés par les régimes obligatoires.

Une offre de téléassistance pour les seniors est déjà disponible depuis longtemps – et continuera à être développée via la « maison connectée » – et constitue une réponse aux enjeux directement liés au vieillissement de la population, comme les risques de dépendance et le maintien à domicile.

Une nouvelle offre dépendance a été lancée en 2016, domaine où Groupama est un précurseur et leader historique. Elle se traduira notamment par le versement à l'assuré reconnu dépendant d'une rente pouvant aller jusqu'à 2 000 € par mois, ainsi que la possibilité de disposer d'un capital équipement pour son habitation. Elle comporte une panoplie de services très fournis en cas de dépendance de l'assuré, mais aussi pour accompagner une personne qui se trouve en situation d'aidant.

En prévoyance collective, domaine où l'équipement des TPE/PME est très faible, le groupe poursuit le développement de ses offres modulables (comme Galya chez Gan Eurocourtage en 2016), offres qui comportent des services d'accompagnement et d'aides pour les salariés. S'agissant de la protection sociale des actifs agricoles, Groupama poursuit son partenariat avec le groupe de protection sociale Agrica et la MSA, et a renouvelé en 2016 l'accord « mutuelle d'entreprise » avec la FNCUMA qui concerne 5 000 salariés. Deux autres accords-cadres ont été noués en 2016, avec la FNSEA et les JA. 20.000 adhésions d'exploitants employeurs de main d'œuvre ont été enregistrées dans le cadre du partenariat Offre agricole. À noter que Groupama est à ce jour la seule société d'assurance qui couvre la protection sociale complémentaire d'un corps de fonctionnaires, les agents de l'ONF (Office National des Forêts).

Afin de répondre à cet enjeu du vieillissement et du déséquilibre croissant du système de retraite par répartition en France – d'où des exigences accrues en termes de performance et de sécurité de la part des épargnants – le groupe a entièrement rénové son offre retraite, Gan en 2013 et Groupama en 2014-2015 (UC sécurisées, protégées, diversifiées, et la « gestion à horizon »). En 2016, Groupama a poursuivi sa stratégie de diversification en UC qui permet aux clients d'allier potentiel de performance et protection du capital. Un guide Retraite a été produit également en 2016 et le chapitre Conseils sur groupama.fr a été étoffé à ce sujet. À noter que le groupe participe également au fonds Certivia destiné à promouvoir le viager en France. – Nouvelle offre dépendance 2016 : une panoplie de services très fournie en cas de dépendance de l'assuré, mais aussi pour protéger celui qui se trouve en situation d'aidant.

La mobilité

Avec l'émergence des voitures connectées, Groupama propose des offres innovantes et aux bénéfices multiples, à la fois pour le client et pour l'environnement. Ainsi, l'offre RoadCoach d'Amaguiz, lancée en janvier 2016, permet au conducteur de payer son assurance moins chère en fonction de son style de conduite. Grâce à un système de télématique embarquée, l'assuré est incité à avoir une conduite responsable au quotidien, à adopter les bons réflexes pour réduire également sa consommation de carburant et les émissions de CO2. Cette offre permet d'acquiescer jusqu'à 36 % de sa prime d'assurance reversés en chèque cadeaux dématérialisés. Une offre comportementale similaire (MyAngel) avait déjà été lancée par la filiale du groupe en Italie.

Par ailleurs, depuis décembre 2016, Amaguiz s'associe à Eiver, la première application mobile d'aide à la conduite qui récompense les bons conducteurs (attribution de Miles qui donnent droit à des cadeaux). Ensemble, les deux acteurs veulent encourager un comportement de conduite responsable : une conduite souple et sans risque pour une meilleure maîtrise de son budget auto.

Couvrir l'ensemble des agricultures face à la multiplicité des risques

Faits marquants groupe 2016 :

La réponse aux besoins des acteurs agricoles est historiquement au cœur de l'activité de Groupama (1er assureur agricole, 65 % de parts de marché). L'année 2016 a été riche d'événements. L'offre « multirisques climatiques » (MRC) dont Groupama est un des concepteurs depuis l'origine (2 005, puis reformaté en « contrat socle » en 2015), a montré toute son importance cette année où les pertes sur récoltes ont été particulièrement importantes. Groupama s'est fortement mobilisé aux côtés des agriculteurs suite aux intempéries du printemps (inondations, record de pluviométrie, manque d'ensoleillement, maladies...), grâce notamment à ses élus et aux 450 experts Groupama spécialisés dans l'évaluation des dommages sur cultures.

En début d'année, le contrat socle a été complété par le lancement de l'offre « Prairies », contrat d'assurance des prairies face aux événements climatiques.

En octobre 2016, Groupama a lancé un produit innovant et très attendu par la profession, « Objectif Stabilité », nom de l'assurance « chiffre d'affaires » lancée en test et qui permet à l'exploitant de protéger rendements et prix. Plus généralement, le groupe, organisme professionnel agricole et expert dans la gestion des risques agricoles, est partie prenante des travaux de préparation de la PAC 2020, pour construire avec les agriculteurs les outils nécessaires à leur protection.

L'agriculture est également de plus en plus un métier technologique et de précision, et Groupama accompagne cette évolution, comme l'illustrent le partenariat Airinov (l'assurance des drones), les études sur l'assurance des robots, le projet Smart Agri (gestion globale des risques d'une exploitation) ou encore le partenariat Ferme 112 (Groupama, via sa caisse régionale Groupama Nord-Est, participe à la plateforme de recherche sur la ferme de demain).

La pérennité des acteurs économiques et les besoins des collectivités

Faits marquants groupe 2016 :

Le groupe poursuit son rôle de contributeur de la protection des entrepreneurs (GSC, assurance des créateurs d'entreprise, nouvelle offre prévoyance pour les professionnels...) et de la pérennité de leur entreprise et des revenus produits. Groupama est un des acteurs qui proposent le plus d'offres, couvrant tous les besoins et postes, avec un conseil global, la proximité et la possibilité d'une assurance immédiate.

Dans le contexte des risques émergents, 2016 a vu le lancement d'une offre contre les cyber-risques (offre Gan Assurances, juillet 2016) et la parution d'un guide « livre blanc » en partenariat, qui montre notamment la sous-protection des TPE-PME contre les cyber-attaques.

1^{er} assureur des collectivités en France, Groupama est un acteur majeur de la territorialité et couvre également tout le spectre de leurs besoins (assurance des élus, du personnel communal, des installations, etc.).

L'économie collaborative

Faits marquants groupe 2016 :

Le groupe est partie prenante de la montée en puissance de cette évolution économique et sociétale. Par exemple, Groupama est l'assureur des matériels loués sur la plate-forme agricole WeFarmUp (plus de 1 000 machines en partage). Il est engagé dans l'assurance des prêteurs sur des plates-formes de prêts participatifs (Pretup, Finsquare) et participe à l'analyse risque de projets présentés sur la plate-forme Lendix (partenariat Gan Assurances). En Bulgarie, la filiale du groupe est l'assureur du site de location de voitures entre particuliers CarAmigo depuis juillet 2016.

Par ailleurs, Groupama est un des deux assureurs membres du Forum FinTech (instance réunie en 2016 de veille, de dialogue et de proposition associant les sociétés innovantes, les pouvoirs publics et les autorités de supervision, le Forum permet de mieux appréhender les enjeux associés au développement des innovations à la fois en termes d'opportunités et de risques éventuels) et participe au Labchain, premier consortium européen d'études sur les potentialités de la Blockchain.

Prévention

Faits marquants de la politique prévention du groupe Groupama :

- lancement de l'application « Groupama, ma prévention météo » pour les bénéficiaires enregistrés sur l'application « Groupama, toujours là » dans le cadre de l'extension de Predict aux particuliers, pros et entreprises en 2016 (extension à l'ensemble des caisses en 2017).
- #CestAprevoir lancement (février 2016) de la première campagne de communication du secteur de l'assurance qui évolue « en temps réel » sur Twitter. Anticipant les sujets d'intérêt du lendemain, Groupama relaie ainsi sur un ton adapté des conseils de prévention ou des offres et services de la marque.
- Services de prévention en lien avec le développement des objets connectés.

Marché des particuliers : poursuite du développement de la Box Habitat (fonctionne avec une appli) ; conseils de conduite et de prévention pour les jeunes (Groupama OnBoard, lauréat Créateur de Succès 2016, qui sera étendu en 2017).

Partenariat en 2016 Groupama/Crédit Mutuel Arkéa : lancement d'un plateau de veille commun dédié à la téléassistance aux personnes et à la télésurveillance des biens, ainsi que d'un centre de R&D pour enrichir les offres liées aux services connectés à la maison et à la santé.

Prévention Santé

Groupama Centre-Atlantique investit activement dans l'information et la mobilisation des assurés dans le domaine de la santé. Les conseils en prévention auprès des clients et des non-clients sont présentés lors de rencontres santé ou d'actions spécifiques avec de nombreux partenaires.

- Par exemple, une conférence centrée sur les risques d'accidentologie cardiaque a été organisée sur la ville de La Rochelle en partenariat avec le Professeur Paul MENU – Professeur émérite en chirurgie cardiaque et président de l'association Cœur Cerveau Sport et Santé. 120 sociétaires ont été ainsi sensibilisés à adopter les bons réflexes santé pour prévenir des risques cardiaques.
- D'autre part, des actions ont été menées sur les dix départements de GCA, sur le thème des accidents domestiques et sur les formations dédiées aux gestes de 1er secours. 40 sociétaires ont pu y assister.

Sécurité de la route

Faits marquants groupe 2016 : Lancement de l'application grand public « Centaure 360° ». Groupama et Centaure ont misé sur la réalité virtuelle comme outil pédagogique pour informer et immerger les utilisateurs de Smartphone dans l'univers de la prévention et du perfectionnement à la conduite.

Pour Groupama Centre-Atlantique :

Formation à la conduite dans les centres Centaure	2015	2016
Nombre de stagiaires formés à la prévention et à l'éco-conduite dans les centres Centaures	751	4 608

« Conduite seniors » : 9 ateliers conduite dédiés aux seniors, ont été dispensés auprès de 207 participants.

Risques domestiques

Les risques domestiques causent chaque année en France plus de 19 000 morts. Les initiatives de Groupama visent à encourager les comportements préventifs et de secours. De nombreuses actions sont menées localement, comme des réunions d'information sur les « accidents de la vie », sur les risques incendie et sur l'utilisation des extincteurs et des défibrillateurs. Groupama publie également des fiches thématiques sur les risques du quotidien, comme la sécurisation des piscines privées et des aires de jeu, ou le décryptage des pictogrammes de danger. Nos actions sont conduites via des partenariats locaux avec des acteurs aussi variés que l'INREPS, Générations mouvement, La Croix Rouge, Familles rurales, Foyers ruraux...

Pour Groupama Centre-Atlantique en 2016, 122 journées de vérifications d'extincteurs ont été organisées par les préventeurs. Au total, 1 731 participants ont été sensibilisés, soit 252 personnes supplémentaires par rapport à 2015.

D'autres actions, telles que la vérification des installations électriques ou des rencontres prévention auprès des sociétaires ont également été réalisées sur l'ensemble du territoire.

De plus, Groupama Centre-Atlantique a mis en place une campagne d'information et de communication de grande ampleur auprès de ses assurés, en matière de sécurité de l'habitat et notamment dans le cadre de l'obligation d'apposer des détecteurs de fumée dans toutes les habitations. Parallèlement, grâce au partenaire « PB sécurité », une offre de 2 détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) à 20,00 € TTC livraison comprise au domicile de l'assuré, leur était proposée. C'est ainsi que 1 203 DAAF ont été vendus par cet intermédiaire.

Prévention agricole

Faits marquants groupe 2016 :

Un plan groupe de prévention triennal agricole 2016-2018 a commencé sa mise en œuvre autour de trois axes : mesurer, agir et promouvoir. Il vise notamment à renforcer l'efficacité globale de nos actions, d'approfondir des expérimentations comme les tests de sondes à fourrage ou des actions sur la sécurité – un guide pour les porteurs de projets de méthanisation est paru en novembre 2016 sur la question « Comment intégrer la sécurité ? ».

Agricole	2015	2016
Nombre de jours de missions effectuées par les préventeurs	136	102

Entreprises et collectivités locales

Faits marquants groupe 2016 :

Groupama soutient une démarche de prévention des risques professionnels, environnementaux, etc. auprès des industriels et des collectivités locales, afin d'appréhender leurs vulnérabilités et les diminuer, dans une approche « sur mesure ».

Ainsi, en partenariat avec Predict Services, filiale de Météo France, l'offre Groupama Predict destinée initialement aux collectivités locales inclut une aide à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde et un dispositif de surveillance et d'information en temps réel sur les risques d'inondations. Le dispositif équipe aujourd'hui 18 000 communes, sous les marques Groupama (17 000) et Gan (1 000) – le groupe est le 1er assureur des communes de France – et prévient en plus des inondations, les risques de tempêtes, de submersion marine ou de fortes chutes de neige. L'information fournie par Groupama Predict est personnalisée et délivrée en temps réel par internet ou SMS. De plus, une application Groupama-Predict a été élaborée ; elle délivre des messages concernant des informations clés pour anticiper et gérer un

phénomène à risque : rappels de vigilance météo, expertises hydrométéorologiques, consignes de sauvegarde, etc. Le système d'alerte Predict a été étendu en 2016 aux autres clients du groupe (particuliers, professionnels, entreprises, associations,...) avec le lancement de l'application « Groupama, ma prévention météo », et sera développé sur l'ensemble des caisses en 2017.

Le 20e Salon des Maires, qui s'est déroulé en mai 2016, a été l'occasion pour Groupama de réaffirmer son engagement auprès des collectivités et du tissu associatif en présentant les évolutions de ses offres Activeille Communes, service qui permet de protéger efficacement les collectivités contre le vol, l'intrusion et le vandalisme, et Groupama Predict.

Entreprises et Collectivités	2015	2016
Nombre de jours de missions effectuées par les préventeurs	225	201

Contribuer au développement des territoires et de la société civile

Une gestion responsable des actifs

Le groupe Groupama produira pour la première fois, au cours du 1er semestre 2017, un reporting « ESG et climat », présentant sur l'ensemble des classes d'actifs la manière dont le groupe intègre les critères Environnement, Sociaux/sociétaux et de Gouvernance dans le choix de ses investissements, et sa contribution au financement de la transition énergétique.

Le groupe Groupama, acteur financier du développement à long terme de l'économie, est engagé depuis plus de dix ans dans la promotion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR), à travers sa filiale de gestion d'actifs pour compte de tiers, Groupama Asset Management. Ses expertises d'analyse et recherche, ses produits de gestion et sa mobilisation au sein de nombre d'enceintes françaises et internationales en font l'un des leaders reconnus du marché en la matière.

Outre le déploiement de cette stratégie d'ISR spécifique, Groupama Asset Management s'est fixé comme objectif global l'intégration généralisée des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)** à l'ensemble de l'analyse de ses investissements. En effet, Groupama Asset Management est convaincu qu'en favorisant l'intégration des enjeux ESG à l'analyse macro et micro économique de ses investissements, il optimise potentiellement non seulement la gestion des risques mais aussi les sources de valeur ajoutée et de création de valeur à long terme des portefeuilles d'investissement à travers sa politique d'Investissement Responsable (IR).

Le total des placements intégrant des critères ESG (y compris le segment spécifique des Investissements Socialement Responsables, l'ISR) du groupe atteint au 30/12/2016 : 23,7 milliards d'euros, soit 24 % du total des encours gérés. Les encours gérés, dont l'IR, sont en augmentation sur la période 2016-2015.

	2015*	Dont clientèle externe	2016*	Dont clientèle externe
Encours ISR et IR au 31/12* (en Milliards d'euros)	20,725	6,577	23,7	9
Part de l'ISR et de l'IR sur le total des encours (%)	23 %	7,2 %	24 %	9,3 %

*Ce montant correspond à la CET supportée par le Groupe d'Intégration Fiscale, constitué par Groupama SA, et qui comprend les filiales détenues à plus de 95% ainsi que les Caisses Régionales. Le chiffre de l'année fiscale 2016 sera connu en mai 2017.

Le périmètre pris en compte pour les encours ISR et IR est le suivant :

- Univers d'actifs européens (actions et obligations crédit), Actifs moyen long terme et actifs monétaires,
- Actifs des OPCVM ouverts ou dédiés,
- Encours ISR et IR détenus directement ou indirectement via d'autres OPCVM.

Il s'applique à l'ensemble des actifs gérés pour le groupe, dont l'International, ainsi que les actifs de la clientèle externe (gestion confiée en direct par des investisseurs institutionnels, des entreprises et des distributeurs) et ceux détenus par les OPC (organismes de placement collectif) de Groupama Asset management.

En décembre 2016 la SICAV Euro Capital Durable (actions zone euro) et le fonds Groupama Crédit Euro ISR (obligations zone euro), fonds de Groupama Asset Management, se sont vus, suite à un audit de l'AFNOR, attribuer le nouveau label ISR soutenu par les Pouvoirs publics (ce label succède au label privé Novethic).

Groupama Épargne Salariale en tant que direction métier du groupe se positionne également dans une démarche RSE, pour son offre de produits destinée aux salariés du groupe Groupama et aux salariés des 13 000 entreprises clientes. Groupama Epargne Salariale propose en effet des fonds ISR, labellisés par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (CIES), dont l'encours a progressé de plus de 7 %, permettant de dépasser la barre symbolique du milliard d'euros. De plus une campagne en cours de sensibilisation à l'adoption des e-relevés par les épargnants va permettre de réduire l'empreinte carbone de Groupama Epargne Salariale.

Groupama Epargne Salariale a lancé en 2016 une nouvelle offre pour les TPE-PME intégrant les avantages de la loi Macron et poursuit le développement de Solutions Epargne Salariale, le site de référence en épargne salariale pour les TPE et PME (www.solutions-epargnesalariale.fr est le premier site internet en France entièrement dédié à l'épargne salariale).

Au niveau de Groupama Centre-Atlantique, l'entreprise est particulièrement investie dans la gamme des produits proposés par Groupama Asset Management et plus spécifiquement dans le fonds Groupama crédit euros ISR à hauteur de 5 M€, en stabilité par rapport à 2015.

Au niveau du Groupe :

- CET : 44,8 millions d'euros ont été versés aux collectivités territoriales au titre de la contribution économique territoriale (CET) en 2015
- montant des certificats mutualistes en global : 189,8 millions collectés au 31/12/2016 (GRAA depuis décembre 2015, puis toutes les caisses en 2016)
- Job meetings 2016 : le groupe a été récompensé pour ses Job meetings 2016 lors de la 8e édition du Grand prix de la créativité RH.

Développement économique et initiative dans les territoires

Faits marquants groupe 2016 :

- La 2e édition des Prix « Groupama Créateurs de confiance » a récompensé, le 22 juin 2016, 6 initiatives et actions innovantes qui contribuent à créer de la confiance au sein de la société française.

Les engagements autour du « Vivre ensemble »

Groupama apporte un soutien opérationnel et financier à de nombreuses associations de proximité (associations sportives, culturelles, d'intérêt général...) autour des thèmes suivants :

Santé et handicap

- La santé (hors maladies rares) : un engagement significatif des entités dans la lutte contre le cancer, via notamment des marches ou courses à pied : 8 entreprises engagées. Participation à divers challenges sportifs, associant santé et sport ou nature. D'autres engagements : soutien aux malades du SIDA ou aux enfants hospitalisés, promotion du don du sang, soutien à la recherche sur la psychomotricité...
- Le handicap : 7 entreprises ont indiqué mettre en place des actions en faveur des personnes en situation de handicap, au-delà de l'emploi de personnels handicapés et du recours aux ESAT ; diverses formes de partenariats : soutien à des associations de formation de chiens pour aveugles, à Handisport, à Handicap International, achat de matériel pour personnes handicapées, soutien à l'insertion, places de spectacles...

Depuis 2011, une forte mobilisation de plusieurs acteurs de la DRH a permis le développement d'un partenariat étroit avec les services prévention de la MSA afin de mettre en place des actions d'aménagement de postes en prévention des risques TMS.

Ce partenariat a permis également un plus grand nombre de reconnaissance de salariés en situation de handicap pour des collaborateurs déjà présents en lien pour le montage de dossiers d'aménagements avec le SAMETH et ses différents intervenants (SIADV pour la déficience visuelle, 3DCONCEPT pour le matériel de bureau, Association DIAPASOM pour la déficience auditive...) ainsi que l'Agefiph.

Solidarité

L'humanitaire et la solidarité : les actions de solidarité sont très diffuses et multiformes, avec le soutien à de nombreuses associations sur des projets d'intérêt général ou humanitaires (collecte pour Noël, soutien aux victimes civiles de catastrophes, à des associations familiales ou caritatives...); des actions liées au développement international, notamment pour l'Afrique. Une action historique du pôle mutualiste : Solidarité Madagascar, en partenariat notamment avec Générations mouvement, et qui a mené 38 projets en 2013.

Des opérations type « Coups de cœur » sont des initiatives qui associent élus, collaborateurs, sociétaires.

Fidèles aux principes mutualistes de solidarité et de proximité de l'entreprise régionale, les élus Groupama Centre-Atlantique de la Gironde et de la Haute-Vienne ont soutenu l'« Association Solidarité Action Madagascar » de leur département. En 2016, 2 144 € euros ont été collectés au profit de l'association pour aider à la scolarisation des enfants malgaches.

Mécénat culturel

Faits marquants groupe 2016 : Fondation Gan pour le cinéma

- Lors de la 69e édition du Festival de Cannes (du 11 au 22 mai 2016), cinq œuvres primées en 2014 et 2015 par la Fondation ont concouru pour la Caméra d'or, en Sélection officielle ou à la Quinzaine des Réalisateurs.
- Partenaire de la Semaine de la critique, la Fondation a attribué le 19 mai 2016 le Prix Fondation Gan à la Diffusion à Une semaine et un jour, d'Aspah Polonsky.

Pour Groupama Centre-Atlantique, il s'agit de la participation en 2016 aux événements suivants :

- Le « Festival du rire de Villeneuve sur Lot » qui a pour dessein de découvrir de nouveaux talents dans le domaine de l'humour. Groupama Centre-Atlantique est l'un des partenaires principaux de cette manifestation.
- Le « Cirque de Nexon » qui soutient la création par l'accueil en résidence d'artistes et de compagnies de cirque, venant de France ou de l'étranger, de plus il favorise la diffusion du cirque contemporain tout au long de l'année à Nexon et en région Limousin. Cet organisme est reconnu « pôle national des arts du cirque » sur le plan national et Groupama Centre-Atlantique en est l'un des partenaires.
- Groupama Centre-Atlantique est également partenaire du « Festival du film de Sarlat », une occasion pour valoriser une initiative culturelle locale auprès de nos sociétaires.
- Groupama Centre-Atlantique soutient depuis plus de 50 ans le « Festival Folklorique de Confolens », festival international où se conjuguent cultures et danses du monde à destination de plus de 150 000 visiteurs.
- Groupama Centre-Atlantique a été partenaire de l'opération « Courir pour aimer la vie » sur le département des Deux-Sèvres.
- Groupama Centre-Atlantique est également partenaire du Comité Handisport de la Charente.

	2015	2016
Montants alloués au titre du mécénat hors maladies rares (€)	93 198	52 327

La lutte contre les maladies rares avec la Fondation Groupama pour la santé

L'engagement du groupe dans la lutte contre les maladies rares au travers de la Fondation Groupama pour la santé, illustre parfaitement les valeurs mutualistes qui sont les siennes de solidarité, de proximité et de confiance.

La Fondation agit pour favoriser le diagnostic médical, encourager la recherche sur les maladies rares et améliorer le quotidien des patients. Près de 160 associations, environ 600 projets et 32 chercheurs ont été soutenus depuis 2000.

S'être engagé dans la lutte contre les maladies rares alors que cette cause n'était pas encore prise véritablement en compte par les pouvoirs publics et avoir maintenu cet engagement est une belle démonstration de notre capacité à inscrire nos partenariats dans la durée.

Un engagement fort depuis 2000

Trois millions de personnes en France, 25 millions en Europe sont concernées par les maladies rares : « rares », car chacune de ces 7 000 pathologies touche moins de 30 000 personnes. Mais, au total, elles concernent en France 1 personne sur 20. Groupama s'est engagé dès 2000 dans cette cause d'intérêt général, en parfaite cohérence avec sa mission d'assureur responsable et mutualiste.

La Fondation Groupama pour la santé accompagne la lutte contre les maladies rares, aujourd'hui priorités de santé publique avec le cancer et la maladie d'Alzheimer. Le

plan d'action 2016-2018 validé par son conseil d'administration a pour objectif de faire de la fondation une illustration majeure du mutualisme tout en la positionnant comme acteur privé de référence dans le domaine des maladies rares.

Pour arriver à ce résultat, des axes stratégiques ont été définis, autour de la proximité-solidarité et de la recherche-innovations.

Renforcer la mobilisation des collaborateurs et des élus dans la lutte contre les maladies rares :

Des collaborateurs « ambassadeurs » ont été formés en 2016 sur la région parisienne dans plusieurs entités du groupe ; le programme sera généralisé en 2017.

Toujours dans l'objectif de valoriser l'engagement des collaborateurs, en octobre 2016, lors de la semaine de la Fondation, les collaborateurs ont été appelés à choisir, parmi des projets en campagne de crowdfunding, les deux qu'ils souhaitent voir soutenus par la Fondation. Un don starter de 2 500 euros leur a ainsi été remis.

Autre vecteur de mobilisation des élus et salariés, les Balades solidaires. Elles ont lieu chaque année depuis 2013 dans toute la France, le premier dimanche de juin (pour la plupart). Toutes les Caisses Régionales, Groupama SA et les entités franciliennes du groupe participent à l'événement. En 2016, la quatrième édition des Balades solidaires, organisée par les fédérations des élus et la Fondation Groupama pour la santé, a réuni près de 20 000 marcheurs et permis de récolter près de 240 000 euros. Des résultats en constante progression depuis la première édition.

Accroître les efforts dans l'aide à la recherche médicale et médico-sociale

La Fondation souhaite renforcer son soutien à la recherche via plusieurs actions. La « Bourse de l'Espoir » est désormais remplacée par le « Prix de Recherche Maladies Rares ». Ce prix a pour objectif de soutenir une équipe dynamique, ayant à sa tête un chercheur confirmé ayant ouvert une voie ambitieuse dans les maladies rares, afin d'aboutir ainsi à de vraies avancées dans ce domaine. Il sera attribué en février 2017 pour 5 années et sa dotation est d'un demi-million d'euros.

Par ailleurs, le partenariat signé en 2015 avec l'hôpital Necker pour l'optimisation du parcours de vie des enfants atteints de maladies rares se poursuit.

Par ailleurs, la Fondation Groupama s'associe aux Caisses régionales dans leurs démarches de partenariat avec CHU ou universités. En outre, le prix de l'Innovation sociale, doté de 20 000 euros, a été remis en 2016 à la Fondation Université de Strasbourg pour son projet de création d'un espace de référence dédié à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP). Ce prix a pour but de soutenir chaque année des actions innovantes marquant une avancée significative et permettant de changer la donne pour les personnes atteintes de maladies rares et leurs familles.

Intensifier les actions d'information sur les maladies rares pour réduire l'errance diagnostic

La Fondation est partenaire depuis sa création d'Orphanet, unité de l'INSERM et portail de référence européenne sur les maladies rares et les médicaments orphelins, et l'Alliance Maladies Rares, collectif de plus de 200 associations qui, tous deux, mènent des actions d'information et de sensibilisation sur les maladies rares.

Par ailleurs, depuis 2015 la fondation organise une formation au crowdfunding pour les associations, en partenariat avec HelloAsso.

Bilan des actions réalisées au niveau du groupe	2015	2016
Nombre d'associations de patients soutenues	66	80
Nombre de projets encouragés	84	84
Nombre de chercheurs parrainés	3	2
Montant alloué au titre de la lutte contre les maladies rares par Groupama SA	386 225€	386 225€

Groupama Centre-Atlantique a organisé les « balades solidaires » les 4 et 5 juin 2016 :

- 10 balades solidaires sur différents parcours ont été mises en place pour l'occasion,
- 2 531 marcheurs (élus, sociétaires, prospects et collaborateurs) ont participé à ces balades, ce qui a permis de collecter 26 644 € au profit de la lutte contre les maladies rares. Ces fonds collectés en 2016 seront reversés intégralement à l'INSERM de Bordeaux pour financer la thèse de la jeune chercheuse Caroline CAPDEVEILLE. Le projet de thèse, que la Fondation Groupama pour la santé soutient, vise à étudier les processus moléculaires intervenant dans la croissance active des tumeurs infiltrantes de l'enfant. Cette chercheuse, au cours de son stage au sein du laboratoire de Christophe GROSSET à l'INSERM de Bordeaux, peut ainsi se former à la recherche médicale dans le domaine pédiatrique et participer à la lutte contre les tumeurs cérébrales de l'enfant. Ce projet se poursuivra par une thèse doctorale, grâce au partenariat mis en place.

Agir pour l'environnement

Politique générale en matière d'environnement

De par nos activités de services (assurances et banque), les impacts directs du groupe Groupama sur l'environnement sont limités : nos activités ne constituent pas de menaces pour la biodiversité, l'eau ou l'utilisation des sols. Cependant, nous avons développé une politique de réduction de nos consommations (papier, eau, énergie), de réduction de nos émissions de CO2 et de nos déchets notamment DEEE, impulsée au niveau groupe par la Direction RSE, Marque employeur et Communication interne, en collaboration avec Groupama Supports et Services (G2S) et les entreprises du groupe. Au-delà de ces engagements en interne et de l'information des collaborateurs, Groupama est conscient du rôle à jouer dans la sensibilisation à la protection de l'environnement auprès de ses différentes parties prenantes, et notamment auprès de ses clients.

En matière de protection de l'environnement, les salariés de Groupama Centre-Atlantique sont régulièrement informés des enjeux environnementaux, notamment grâce à la Semaine européenne du Développement Durable, l'existence d'un manuel des éco gestes au bureau, et la diffusion d'une charte Eco Pass Événements Responsables permettant aux communicants internes d'organiser leurs événements dans le respect des impacts environnementaux. L'entreprise a fait un bilan des émissions de gaz à effet de serre BEGES en 2015 dont les résultats ont été transmis le 11/01/2016 ainsi qu'un Audit énergétique.

D'autres actions ponctuelles et régulières participent à cet objectif : telles que la formation à l'éco conduite des salariés utilisant un véhicule de l'entreprise ou la mise à disposition d'un système de réservation automatisé de 33 véhicules en covoiturage.

Le groupe Groupama, du fait de son activité de services dont les impacts environnementaux sont limités et réduits à des consommations peu polluantes (papier, électricité,...), n'a pas de provision financière pour risque environnemental. De plus, l'activité ne génère pas de nuisances sonores et la consommation d'eau n'est pas réalisée dans des zones de stress hydriques. Pour Groupama Centre-Atlantique, les émissions étant principalement dues à la consommation d'énergie et aux transports des employés, les mesures de préventions, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement sont traitées dans les parties du présent rapport reprenant ces éléments.

Économie circulaire

Groupama Centre-Atlantique a mis en place avec la société Armor OWA la collecte et le recyclage des cartouches laser qui peuvent être, suivant l'état, réutilisées ou revalorisées par démantèlement global, par exemple en accessoires de bureau, brosse à cheveux, tuyau souple, visserie, etc. et avec la poudre toner en composants d'étanchéité. Pour la RSE 2016, il a eu 262 soit 236 kg cartouches laser collectées par cette société dont 162 (151 kg) ont été réutilisées et 100 (85kg) qui ont retrouvé une seconde vie.

Prévention et gestion des déchets

Les activités de service de Groupama Centre-Atlantique ne génèrent pas directement de déchets ou de pollutions autres que les déchets de bureau. Nous souhaitons cependant progresser dans la valorisation de ceux-ci, au travers par exemple du tri collaboratif. Cette démarche, impliquant d'autres acteurs tels que les collectivités locales, est en structuration.

Pollution et gestion des déchets :	2015	2016
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) produits (tonnes)	0,594	6,141
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) produits par personne (kg/ETP)	0,39	4,06
Déchets de papier/carton produits (tonnes)	125	27
Déchets de papier/carton produits par personne (kg/ETP)	81,27	17,83
Déchets non triés (Déchets Industriels Banals) produits (tonnes)		17
Déchets non triés (Déchets Industriels Banals) produits par personne (kg/ETP)		11,23

Par ailleurs, l'entreprise poursuit ses projets de dématérialisation des documents afin de réduire la production des déchets de papier.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Groupama Centre-Atlantique sous-traite la restauration d'entreprise à EUREST et utilise les tickets restaurants pour le personnel en agence.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, Eurest a mis au point un programme original : Trim Trax. Il permet de suivre, de mesurer et de réduire le gaspillage de nourriture dans les domaines suivants :

- Le gaspillage de production et/ou la surproduction,
- L'inventaire des produits périmés ou inutilisés pour éviter les pertes de produits non utilisés arrivés en fin de DLC
- Les invendus au moment de la distribution

Ce programme implique l'ensemble de l'équipe Eurest à Groupama Centre-Atlantique et donne lieu à des bilans réguliers. Un membre de l'équipe est nommé responsable du programme. Le principe de fonctionnement est le suivant :

- Pesée des déchets issus de surproduction ou du gaspillage de production,
- Stockage dans des containers spécifiques,
- Valorisation en coût du gaspillage,
- Affichage et suivi des résultats par un membre de l'équipe

En outre, depuis 2014/2015 la vente au poids des buffets froids (fruits et légumes) a été instaurée.

En 2016, relocalisation du service pain derrière la caisse pour une plus grande sensibilisation des convives sur le gaspillage du pain.

Pour finir, une animation annuelle au printemps pour la lutte contre le gaspillage est réalisée.

Utilisation durable des ressources

Les activités du groupe Groupama ne nécessitent pas d'eau en dehors de la consommation courante de ses bâtiments de bureau. Dans ce cadre, des campagnes de « prévention eau » destinées à réduire les consommations sont régulièrement menées auprès des salariés des entités. En 2016, notre entreprise Groupama Centre-Atlantique a consommé 13 812 m³ d'eau, soit 9 m³ par ETP.

La consommation de papier de bureau atteint en 2016 57 tonnes, 100 % labellisé (Ecolabel et PEFC). La consommation de papier a donc augmenté de 11.76 % entre 2015 et 2016.

En 2016, la consommation d'énergie de Groupama Centre-Atlantique (électricité, gaz, fioul) atteint 8 654 976 kWh (détail dans le tableau ci-dessous), soit 5 717 kWh par ETP. La consommation totale d'énergie a donc baissé de 2.56 % entre 2015 et 2016, principalement en raison de la vente du site de gestion de Limoges Palissy. La consommation totale d'énergie, rapportée par ETP, a diminué de 1.02 %.

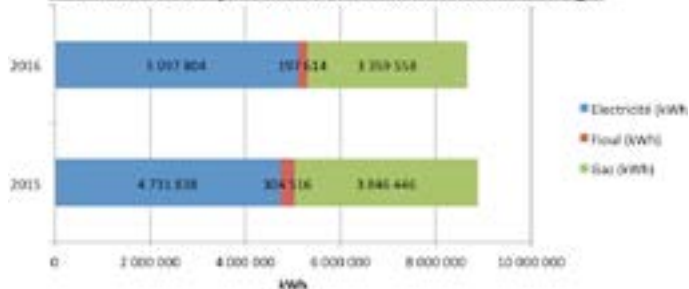
Concernant le recours aux énergies renouvelables, Groupama Centre-Atlantique est relié au réseau national électrique et profite ainsi de la part renouvelable du réseau.

Par ailleurs, de par nos activités d'assurances, le groupe et donc Groupama Centre-Atlantique ne sont pas concernés par la problématique de l'utilisation des sols.

Détail des différentes consommations :	2015	2016
Consommation d'eau (m ³)	15 413	13 812
consommation d'eau par personne (m ³ /ETP)	10	9

Consommation Totale Energie	2015	2016
Consommation totale d'énergie (kWh)	8 882 800	8 654 976
Consommation totale d'énergie par personne (kWh/ETP)	5 776	5 717
Consommation d'électricité (kWh)	4 731 838	5 097 804
Consommation d'électricité par personne (kWh/ETP)	3 077	3 367
Consommation de Gaz (kWh)	3 846 446	3 359 558
Consommation de Gaz par personne (kWh/ETP)	2 501	2 219
Consommation de Fioul (kWh)	304 516	197 614
Consommation de Fioul par personne (kWh/ETP)	198	131
Consommation de Chaleur (kWh)		
Consommation de Chaleur par personne (kWh/ETP)		
Consommation d'eau glacée (kWh)		
Consommation d'eau glacée par personne (kWh/ETP)		

Evolution et composition de la consommation d'énergie



Détail des consommations de papier :	2015	2016
Consommation de papier et d'enveloppes de bureau (tonnes)	51	57
Consommation de papier et d'enveloppes de bureau par personne (kg/ETP)	33	38
Consommation de papier et d'enveloppes documents marketing et techniques (tonnes)	18	30
Consommation de papier documents marketing et techniques par personnes (kg/ETP)	12	20
Consommation de papier et d'enveloppes en éditique de masse (tonnes)	44	36
Consommation de papier et d'enveloppes en éditique de masse par personnes (kg/ETP)	29	24
Part de papier garant d'une gestion durable : bureau (%)	100%	100%
Part de papier garant d'une gestion durable : doc marketing et techniques (%)	100%	100%

Entre 2016 et 2015, la forte variation de consommation de papier, d'enveloppes, documents marketing et techniques, s'explique par le fait qu'en 2016, la consommation de papier commandée via le portail G2S pour Groupama Centre-Atlantique a été incluse (15 tonnes de papier + 2 tonnes pour les enveloppes). Ce n'était pas le cas en 2015.

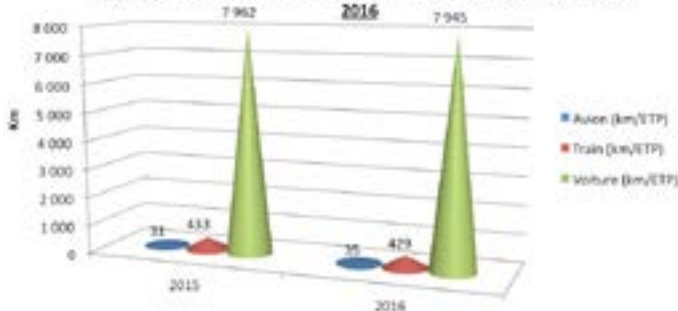
Changement climatique

Dans le cadre de sa stratégie RSE, le groupe a la volonté de réduire ses émissions de CO₂. Les leviers envisagés pour y parvenir portent sur les consommations d'énergie, les déplacements professionnels ainsi que la consommation de papier. Un groupe de travail interentreprises du groupe pilote cet objectif et est chargé d'indiquer et de mettre en place de façon collaborative des voies d'actions.

Détail des différents types de déplacements professionnels :	2015	2016
Déplacements professionnels en avion (km)	48 306	53 707
Déplacements professionnels en avion par ETP (km/ETP)	31	35
Déplacements professionnels en train (km)	666 168	649 056
Déplacements professionnels en train par ETP (km/ETP)	433	429
Déplacements professionnels en voiture (km)	12 246 301	12 028 482
Déplacements professionnels en voiture par ETP (km/ETP)	7 962	7 945

Déplacements Professionnels en Km	2015	2016	Evolution
Train	666 168	649 056	-2,57%
Avion	48 306	53 707	11,18%
Véhicules détenus (achats)	223 229	238 538	6,86%
Véhicules non détenus (location + IK)	12 023 072	11 789 944	-1,94%
Total	12 960 775	12 731 245	-1,77%

Evolution des déplacements professionnels GCA par ETP entre 2015 et 2016



En 2016, les émissions totales de CO₂ atteignent 3 032 tonnes équivalent CO₂, soit 2 tonnes équivalent CO₂ par ETP (le détail selon les 3 scopes du GHG Protocol se trouve dans les tableaux ci-dessous) :

Émissions de CO₂ pour la période de Reporting 2016 selon les 3 scopes définis par le GHG Protocol et selon la méthode de consolidation du contrôle opérationnel :

Emissions directes - Scope 1 (TegCO ₂)	2015	2016
Emissions directes de CO ₂ liées aux chaudières à gaz	842	618
Emissions directes de CO ₂ liées aux chaudières à gaz par ETP	0,55	0,41
Emissions directes de CO ₂ liées aux chaudières à fioul	99	54
Emissions directes de CO ₂ liées aux chaudières à fioul par ETP	0,06	0,04
Emissions directes de CO ₂ liées aux déplacements professionnels en véhicules terrestres détenus	56	41
Emissions directes de CO ₂ liées aux déplacements professionnels en véhicules terrestres détenus / ETP	0,04	0,03
Total des émissions directes GHG_01	997	712
Total des émissions directes GHG_01 par ETP	0,65	0,47

Emissions indirectes - Scope 2 (TegCO ₂)	2015	2016
Emissions indirectes de CO ₂ liées à la consommation d'électricité	388	306
Emissions indirectes de CO ₂ liées à la consommation d'électricité par ETP	,25	,20
Emissions indirectes de CO ₂ liées à la consommation de chaleur		
Emissions indirectes de CO ₂ liées à la consommation de chaleur par ETP		
Emissions indirectes de CO ₂ liées à la consommation d'eau glacée		
Emissions indirectes de CO ₂ liées à la consommation d'eau glacée par ETP		
Total des émissions indirectes GHG_02	388	306
Total des émissions indirectes GHG_02 par ETP	0,25	0,20

Emissions autres - Scope 3 (TegCO ₂)	2015	2016
Emissions indirectes de CO ₂ liées aux déplacements professionnels en véhicules terrestres non détenus	3 018	2 004
Emissions indirectes de CO ₂ liées aux déplacements professionnels en véhicules terrestres non détenus par ETP	1,96	1,32
Emissions indirectes de CO ₂ liées aux déplacements professionnels en avion	8,36	5,75
Emissions indirectes de CO ₂ liées aux déplacements professionnels en avion / ETP	0,0054	0,0038
Emissions indirectes de CO ₂ liées aux déplacements professionnels en train	4,00	3,63
Emissions indirectes de CO ₂ liées aux déplacements professionnels en train / ETP	0,0026	0,0024
Total des émissions indirectes GHG_03	3 030,15	2 013,67
Total des émissions indirectes GHG_03 par ETP	1,9702	1,3300

Emissions de CO ₂ :	2015	2016
Total des émissions GHG_01 + GHG_02 + GHG_03	Tonne	4 415
Total des émissions GHG_01 + GHG_02 + GHG_03	Tonne/ETP	2,87
		2,00

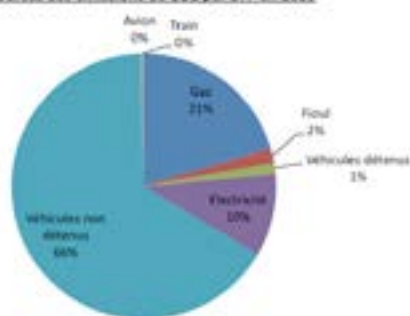
Le total des émissions de CO₂ par ETP a baissé de 30.24 % entre 2015 et 2016. Cette baisse importante s'explique principalement par le changement des coefficients « Facteur d'émission », donnés par la Direction RSE en 2016 par rapport à 2015.

Par exemple le coefficient facteur d'émission (FE) des véhicules terrestres non détenus est à 170 gCO₂/kWh en 2016 au lieu de 251 gCO₂/kWh en 2015.

Si on neutralise l'évolution des coefficients en utilisant ceux de 2015 pour 2016 on peut constater une baisse de nos émissions de CO₂.

Emissions de CO ₂ :		2015	2016
Total des émissions GHG_01 + GHG_02 + GHG_03	Tonne	3 165	3 032
Total des émissions GHG_01 + GHG_02 + GHG_03	Tonne/ETP	2,06	2,00

Sources des émissions de CO₂ par ETP en 2016



Protection de la biodiversité

Faits marquants groupe 2016 :

Le groupe est un des principaux propriétaires privés de forêts et le premier assureur de forêts en France. Ce patrimoine forestier, constitué de plus de 20.000 hectares, représente l'un des plus importants « poumons verts » français.

Depuis 15 ans ont été replantés 10 millions d'arbres, soit environ 700.000 plants par an, correspondant à un reboisement de près de 5 000 hectares. Plus des trois quarts du reboisement effectué portent sur des surfaces sinistrées par les tempêtes Lothar et Martin de 1999 – qui ont été reboisées en totalité – et sur celles de la tempête Klaus de 2009 – qui l'ont été partiellement et dont la finalisation interviendra en 2017.

L'ensemble des forêts gérées par Groupama Immobilier (29 massifs forestiers) sont certifiées PEFC (label garantissant une gestion durable de la ressource bois dans les forêts). Ce label définit des règles strictes de réalisation des chantiers d'exploitation et de travaux dans le cadre d'une gestion durable de la forêt. Ces règles visent notamment à exploiter la forêt dans le respect du sol, de l'eau, de la faune et de la flore.

Le groupe Groupama est pionnier dans l'évaluation du stockage de carbone en forêt. En effet, en 2015, une étude** a permis pour la première fois de démontrer que les forêts de la Société Forestière Groupama (SFG) ont joué en 2014 un rôle de puits de carbone. Elles ont contribué à la réduction des émissions nettes de CO₂ de la France (voir données ci-après). Ces quantités de carbone ont été stockées dans les forêts de la SFG ou ont été évitées grâce à l'usage des produits bois issus de ses forêts. Cette étude est désormais actualisée annuellement.

** Étude menée pour le compte de la Société Forestière Groupama, par EcoAct et IF Consultants et avec le concours du Cabinet Demetz Costaz

Données actualisées pour 2016 :

- Stock de carbone des forêts SFG : 10 millions de tonnes de CO₂ sur 20 181 ha
- Accroissement annuel du CO₂ stocké (solde entre les plantations et les coupes + stockage de biomasse) : 335 710 t de CO₂
- Émissions de CO₂ évitées : 69 774 t de CO₂ évités par l'utilisation du bois vendu.

Relations avec les parties prenantes

Sous-traitance et fournisseurs

Définition de la sous-traitance (cf. Direction Conformité groupe)

La sous-traitance constitue le fait de confier à un prestataire soit directement soit en recourant lui-même à la sous-traitance l'exécution d'une activité ou d'un service qui serait autrement exécuté par l'entreprise d'assurance elle-même.

La sous-traitance doit être distinguée de la simple fourniture de services ou de biens qui ne relèvent pas des fonctions cœur de métier ou des fonctions supports de l'assureur et qui ne pourraient pas être internalisées.

Selon un recensement effectué en 2016, l'ensemble des activités sous-traitées et qualifiées d'importantes ou critiques, le sont en interne groupe.

GCA ne sous-traite en 2016 aucune activité importante ou critique, en externe.

Autres parties prenantes

Les sociétaires, les clients :

D'une part, le sociétariat, base de fonctionnement décentralisé du pôle mutualiste de Groupama, permet à nos quatre millions de sociétaires français de s'investir à chaque niveau du système électif : Caisse locale, Caisse régionale, Fédération départementale ou nationale. Ainsi, 300 000 sociétaires participent chaque année aux Assemblées générales de nos quelque 3 200 caisses locales, ce qui leur confère un pouvoir de décision au sein de la mutuelle. D'autre part, les quatre réseaux spécialisés Gan ont un fort ancrage territorial en France et le groupe dispose également de réseaux de proximité à l'international. Groupama Centre-Atlantique, dans le cadre d'événements climatiques d'ampleur, n'hésite pas à solliciter les élus de proximité qui demeurent les porte-parole des sociétaires et des experts par exemple.

Par ailleurs, Groupama Centre-Atlantique a initié en 2014 une démarche intitulée « Toujours là pour vous » mettant l'amélioration de la satisfaction de ses clients au cœur de sa stratégie.

Cette démarche permet de mesurer la qualité de la relation client, grâce aux sondages de satisfaction menés au fil de l'eau – demandes clients, souscriptions, réclamations, gestion des sinistres, les demandes, les réclamations, etc. – auprès de nos clients particuliers, ainsi qu'aux enquêtes de satisfaction approfondies conduites annuellement, sur un très grand nombre de sondés issus de tous nos types de clientèle. L'amélioration de la satisfaction client est un enjeu prioritaire pour les collaborateurs.

Sur l'exercice 2016, les enquêtes qualité sur le marché des particuliers traduisent un INR, Indice Net de Recommandation, de + 7, en progression de 5 points sur un an. La caisse se positionne à la 3e place des caisses. La caisse régionale connaît la plus forte progression de l'INR par rapport à 2015.

Parallèlement, en 2016, Groupama Centre-Atlantique a participé au Baromètre d'Opinions Groupe, permettant de mesurer l'implication des salariés dans l'Entreprise.

Les organisations professionnelles/participation au débat professionnel :

En matière de dialogue avec les organisations professionnelles, le groupe participe aux groupes de travail RSE de nombreuses fédérations ou instituts : Association Française de l'Assurance, MEDEF, AFEP, Club Finance de l'Orse. Notre filiale Groupama

Asset Management est membre de l'UNEP-Fi depuis 2002 (groupe de travail « Asset Management Working Group »), présidente de la Chaire Finance Durable et Investissement Responsable de l'AFG (Association Financière de Gestion), membre du bureau de la Commission ISR de l'AFG, secrétaire générale du FIR (Forum de l'Investissement Responsable), et membre exécutif de l'EUROSIF.

Représentants des sociétaires, les élus de Groupama Centre-Atlantique sont très investis dans la vie de leur territoire (membres d'association ou titulaires d'un mandat) et participent au développement de leurs caisses locales en organisant des actions au profit des sociétaires et prospects. En 2016, on compte 2 627 élus sur notre territoire.

Des journées formations pour chaque nouvel élu sont organisées chaque année, aux niveaux régional, départemental et local. En 2016, les administrateurs régionaux ont reçu une formation sur la gouvernance mutualiste et deux administrateurs régionaux ont suivi une formation « Business Game ». Six nouveaux administrateurs ont suivi la journée d'intégration à la caisse régionale. Soixante dix administrateurs de caisses locales ont suivi la formation « accueil des élus – module 1 ». Quatre vingt six Présidents de caisses locales et/ou administrateurs de Fédération ont suivi la formation « animer et dynamiser son Conseil d'administration » dispensée par CSP FORMATION. Des réunions à thème pour sensibiliser nos élus à leur rôle et responsabilité sont également mises en place ; notamment une sur le lobbying et les entités d'influence qui a réuni cinquante sept administrateurs de Fédération.

Chaque année, les Assemblées générales de caisses locales constituent un rendez-vous privilégié avec le sociétariat. Elles sont le lieu d'expression démocratique du droit des sociétaires et favorisent le dialogue et l'écoute. En 2016, le thème d'animation traitait des « Actes de malveillance, vols, agressions, escroqueries... Groupama vous protège. »

Ainsi, plus de 335 000 sociétaires de Groupama Centre-Atlantique sont invités à participer chaque année aux Assemblées générales de nos 228 caisses locales présentes sur les 10 départements de notre territoire, ce qui leur confère un pouvoir de décision au sein de la mutuelle. Le taux de participation pour 2016 est de 5.31 % soit près de 18 000 sociétaires présents ou représentés.

En 2016, le Conseil d'administration composé de 20 membres élus par les sociétaires et 4 administrateurs salariés, concourt au renforcement d'une démarche plus participative et active des Élus en intégrant les complémentarités entre les différents niveaux de la gouvernance délibérative.

Enseignement

Groupama Centre-Atlantique entretient également depuis plusieurs années des partenariats avec différentes écoles et établissements d'enseignement pour favoriser la promotion de l'image de l'entreprise sur le territoire local et attirer de futurs candidats à l'emploi en passant par l'apprentissage ou l'alternance dans différents domaines, à l'université ou grandes écoles ou par la présence de professionnels RH dans des salons ou forums de recrutement spécialisés.

En ce qui concerne les relations entretenues avec les établissements d'enseignement, de nombreux partenariats sont noués entre nos Caisses régionales ou filiales et les établissements de leur région ou bassin d'emploi : interventions pédagogiques ou conférences, sponsoring, accueil de stagiaires et d'alternants, simulation d'entretiens et participation à des jurys, présence sur les forums d'emploi, soutien de chaires d'enseignement.

L'entreprise Groupama Centre-Atlantique entretient des relations avec des établissements d'enseignement présents sur le périmètre de ses 10 départements qui

revêtent des formes diverses :

- Participation aux forums emploi (INSEEC Bordeaux, Sup de Co La Rochelle, Université La Rochelle)
- Participation aux salons de l'enseignement supérieur
- Participation au salon de l'alternance avec présence des écoles et des employeurs ; GCA est présent chaque année à Bordeaux.
- Participation aux épreuves de sélection des étudiants (Sup de Co La Rochelle), Lycée Jean Macé (BTS Assistant Manager)
- Participation d'un Cadre RH de GCA au conseil pédagogique de certaines écoles (exemple : Sup de Co La Rochelle) dans le but d'enrichir les programmes par l'écoute des besoins des professionnels
- Intervention de cadres RH dans les programmes de formation (IAE de Poitiers – Site de Niort, IAE de Nantes, Institut des Risques (IRIAF) à Niort, Institut du Droit de l'Assurance Pôle Universitaire Niort...
- Accueil de stagiaires de tous niveaux (de la classe de 3e jusqu'au Master 2)
- Versement de la taxe d'apprentissage à de nombreux établissements du périmètre de l'entreprise
- Participation ponctuelle et financière à des projets d'action conduits par les étudiants
- Développement d'une politique dynamique orientée vers l'alternance (Contrats de professionnalisation et apprentissage) ; la licence banque & assurance étant le diplôme de référence mais pas l'unique (BTS NRC, BTS Assurance, Licence Assurance, Master banque Finance, Master Droit de l'assurance...)
- Établissement d'un partenariat avec l'Université de Poitiers (UP et PRO – ex SAFIRE) afin d'accompagner des démarches de validation des acquis de l'expérience au sein de GCA.

Enfin, Groupama Centre-Atlantique soutient également des écoles et lycées professionnels en lien à différents domaines du risque : routiers, santé, et risques domestiques, risques financiers, risques environnementaux.

Loyauté des pratiques

Conformité

Le groupe Groupama a mis en place un important dispositif de conformité, encadré par une Charte de conformité groupe mise en place en 2010 et modifiée en 2015, suite à la transposition en droit français de la Directive Omnibus II, dans la perspective de la mise en œuvre de la norme Solvabilité II. Celle-ci couvre toutes les activités du groupe Groupama et vise à s'assurer que les pratiques du groupe sont conformes aux dispositions légales, réglementaires, administratives et aux normes professionnelles, ainsi qu'aux règles internes, chartes et procédures du groupe.

Les entreprises d'assurance du groupe en France sont directement concernées par la publication fin 2014 d'un nouveau référentiel sectoriel, un « pack de conformité » adopté par la profession de l'assurance et la CNIL. Ce pack, comprenant cinq textes (deux normes, trois autorisations uniques), aura un impact par exemple sur les mentions informatives des contrats, la sécurité des systèmes, la conservation des informations, etc. Un plan de mise en conformité progressif a déjà été initié par l'équipe CIL du groupe et se poursuit en 2015-2016.

Pour Groupama Centre-Atlantique, en 2015 le service Technique & Actuariat est chargé de revoir les mentions informatives dans les contrats d'assurance. Ce travail est toujours actuellement en cours.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et CIL (correspondant informatique et libertés)

L'année 2016, particulièrement marquée par le renforcement du cadre réglementaire en matière de lutte contre le terrorisme, a été consacrée au niveau du groupe à la poursuite des actions engagées en vue d'améliorer encore l'efficacité de notre dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LAB/FT).

Parmi les actions menées, on peut citer :

- la prise en compte dans les procédures des lignes directrices conjointes de la Direction Générale du Trésor et de l'ACPR relatives au gel des avoirs, publiées en juin 2016,
- la mise en œuvre d'un plan d'actions ciblées pour les activités vie/épargne et la poursuite du plan d'informatisation, avec la réalisation de travaux visant à développer et fiabiliser les fonctionnalités des outils communautaires, en particulier concernant l'outil de profilage de la relation client « Vigiprofil ».

Dans ce cadre, un réseau de responsables de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LAB/FT) dans l'ensemble du groupe a notamment été mis en place. La Direction Juridique groupe en assure la coordination : réunions périodiques et bulletin d'information, reporting mensuel et points de situation semestriels pour la Direction Générale du groupe, rapport annuel au Conseil d'administration de Groupama SA sur les actions menées au sein du groupe.

Cette organisation a été complétée depuis 2013 par la mise en place, à l'échelon central, d'un comité d'orientation et de suivi de la LAB/FT dans le groupe chargé de suivre et de coordonner les actions menées par les différentes fonctions et entités qui interviennent dans ce domaine. Une charte d'organisation de la LAB/FT a été diffusée auprès des entreprises.

Les points clés du dispositif comprennent une cartographie des risques, intégrant une évaluation des risques de blanchiment et de financement du terrorisme en fonction des produits, des opérations, des clients et des modes de distribution ; le recueil d'information sur les clients et l'origine des fonds selon l'importance des risques ; un outil de détection automatisée des personnes figurant sur les listes de terroristes et des personnes dites politiquement exposées ainsi qu'une base sécurisée des déclarations de soupçon ; un outil de profilage de relation client pour les activités bancaires et vie/épargne ; un dispositif de contrôle de la bonne application des procédures ainsi que des outils de formation par « e-learning » aux principes de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Un responsable LAB/FT est en place à Groupama Centre-Atlantique. Il est chargé d'animer le dispositif et d'assurer la formation des nouveaux commerciaux, de rédiger les procédures, de diffuser les bonnes pratiques et d'instruire les dossiers.

Enfin, le groupe Groupama a créé en 2007 la fonction CIL du groupe, dont les missions sont définies par la loi, et qui consistent notamment à établir et tenir à jour la liste des traitements informatiques en vigueur dans le groupe, afin de garantir la conformité aux réglementations en la matière. Elle assure de fait les relations avec la CNIL. L'équipe CIL du groupe a un rôle de veille, d'expertise et de conseil pour l'ensemble des entreprises du groupe.

Le groupe Groupama adhère à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et à la Convention européenne des Droits de l'Homme, aux principes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

À Groupama Centre-Atlantique, un Correspondant Relais Informatique et Liberté a été nommé dans le prolongement de la création de la fonction CIL du Groupe en 2007.

Ses missions visent notamment à :

- à établir et tenir à jour la liste des traitements informatiques en vigueur afin de garantir la conformité aux réglementations en la matière,
- à diffuser la culture informatique et libertés (code de bonne conduite, recommandations, formation Elearning Informatique et Libertés,...),
- à gérer les droits d'accès, d'opposition.

Table de concordance et note méthodologique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce Groupama Centre-Atlantique présente dans son rapport de gestion les actions menées et les orientations prises par la Société pour prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité et remplir ses engagements sociétaux en faveur du développement durable. La concordance avec les informations requises par la réglementation (mentionnées dans l'article R. 225-105-1 du Code de commerce) est présentée ci-après.

Informations sociales

Emploi :	
L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Partie 2.1
Les embauches et les licenciements	Partie 2.1
Les rémunérations et leur évolution	Partie 2.1
Organisation du travail :	
L'organisation du temps de travail	Partie 2.1
Absentéisme	Partie 2.1
Relations sociales :	
L'organisation du dialogue social ; notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Partie 2.1
Le bilan des accords collectifs	Partie 2.1
Santé et sécurité :	
Les conditions de santé et de sécurité au travail	Partie 2.1
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Partie 2.1
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Partie 2.1
Formation :	
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Partie 2.1
Le nombre total d'heures de formation	Partie 2.1
Diversité et égalité des chances / égalité de traitement	
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur l'égalité entre les femmes et les hommes	Partie 2.1
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Partie 2.1
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations	Partie 2.1
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives :	
Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Partie 2.1
A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Partie 2.1
A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Partie 2.1
A l'abolition effective du travail des enfants	Partie 2.1

Informations environnementales

Politique générale en matière d'environnement :	
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Partie 2.4
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Partie 2.4
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Partie 2.4
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Partie 2.4
Pollution	
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Partie 2.4
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Partie 2.4
Economie circulaire	
Prévention et gestion des déchets - les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets ; - les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Partie 2.4
Utilisation durable des ressources - la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ; - la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ; - la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Partie 2.4
Changement climatique :	
Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	Partie 2.4
Protection de la biodiversité :	
Les mesures prises pour développer la biodiversité	Partie 2.4

Informations sociétales

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :	
En matière d'emploi et de développement régional	Partie 2.3
Sur les populations riveraines ou locales	Partie 2.3
Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise :	
Les conditions de dialogue avec ces personnes ou ces organisations	Partie 2.3 et 2.5
Les actions de partenariat ou de mécénat	Partie 2.2 et 2.3
Sous-traitance et fournisseurs :	
La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux	Partie 2.5
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Partie 2.5
Loyauté des pratiques :	
Les actions engagées pour prévenir la corruption	Partie 2.6
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Partie 2.6
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme :	
Actions engagées en faveur des droits de l'homme	Partie 2.1 et 2.6

Note méthodologique

Cette note a pour objectif de rappeler la méthodologie de Reporting de l'entreprise Groupama Centre-Atlantique en matière de RSE ainsi que de préciser certains points quant au périmètre pris en compte et aux calculs effectués sur certains indicateurs.

Périmètre géographique du reporting :

L'ensemble des informations du rapport porte sur le périmètre de l'entreprise Groupama Centre-Atlantique, sauf mention contraire.

Collecte des données

Processus de collecte

Pour l'entreprise Groupama Centre-Atlantique, la collecte des indicateurs RSE s'effectue via les contributions de personnes des services Ressources Humaines pour les indicateurs sociaux, logistique pour les indicateurs environnementaux et services institutionnel et métier pour les indicateurs sociétaux.

Référentiel et définitions indicateurs

Les indicateurs collectés et publiés dans la partie RSE du Rapport de gestion/du Rapport au conseil à l'Assemblée générale ont été élaborés conformément à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce et en cohérence avec les orientations de la stratégie RSE de Groupama.

La liste des indicateurs environnementaux collectés, ainsi que les méthodes de calcul de ces indicateurs et les règles de collecte sont définis dans un Référentiel de Reporting groupe en vigueur depuis l'exercice 2010 et remis à jour chaque année. Les méthodes de calcul des émissions de CO2 sont également définies dans ce Référentiel et réalisées a posteriori par la Direction RSE, Marque Employeur et Communication Interne. La collecte des indicateurs sociétaux s'appuie également sur les définitions du Référentiel de Reporting groupe mis à jour chaque année.

La collecte des indicateurs sociaux s'appuie sur un glossaire de définitions remis à jour pour chaque période de Reporting et mis à disposition des contributeurs avant chaque nouvelle campagne de Reporting.

Période de Reporting

La période de Reporting a été déterminée afin de pouvoir répondre aux délais de vérification et de publication des informations requis par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

Ainsi, les indicateurs sociétaux et environnementaux sont collectés depuis 2012 par année glissante, du 1er novembre N-1 au 31 octobre N, soit du 1/11/2015 au 31/10/2016 sauf pour les données CENTAURE qui sont collectées du 1/01/2016 au 31/12/2016 dans le cas présent. Lorsqu'il est impossible d'obtenir une donnée à valoir pour cette période, une extrapolation par prorata ou une estimation (selon les méthodes définies par le Référentiel de Reporting ou bien en cohérence avec les valeurs des années précédentes) peuvent être effectuées, et la méthode employée est précisée par les contributeurs.

En ce qui concerne les informations sociales, elles sont collectées sur une année civile, ici du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Calculs des émissions de CO2

Les émissions de CO2 sont désormais publiées selon les 3 scopes définis par le GHG Protocol et selon la méthode de consolidation du contrôle opérationnel dont voici le détail :

- scope 1, émissions directes liées aux consommations de gaz et de fioul et aux déplacements professionnels en véhicules terrestres détenus par les entités du groupe ;
- scope 2, émissions indirectes liées aux consommations d'électricité, de chaleur et d'eau glacée ;
- scope 3, autres émissions liées aux déplacements professionnels en avion, en train et en véhicules terrestres non détenus par les entités (véhicules en leasing, remboursement de frais kilométriques).

Les facteurs d'émissions utilisés dans les calculs ont été mis à jour pour le Reporting 2016 à partir de la base ADEME.

Précisions sur le calcul des taux figurant dans les données sociales

- **Taux d'absentéisme en France** : nombre de jours d'absence (cdd & cdd en ouvrés) / [(effectif moyen mensuel cdd & cdd) * (nombre de jours ouvrés – 25 congés payés)]
- **Taux de fréquence des accidents** : nombre d'accidents de travail et de trajet avec arrêt * 1000 000 / heures théoriques travaillées annuelles
- **Taux de gravité des accidents** : jours perdus (ouvrés) pour accidents de travail et de trajet avec arrêt * 1000 / heures théoriques travaillées annuelles

Pour ces deux indicateurs, les heures annuelles théoriques travaillées par entreprise = durée théorique hebdomadaire * 12 mois * effectif moyen cdd & cdd de l'année.



Comptes annuels

- Bilan	page 38
- Compte de résultat	page 40
- Informations générales Faits marquants de l'exercice	page 41
- Règles d'évaluation et de présentation Changement de méthode Opérations techniques	page 42
- Placements	page 44
- Autres opérations	page 47
- Tableaux	page 49

Bilan

I - ACTIF (en K€)	2016	2015	
1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège			
2 Actifs incorporels	5 994	6 770	
3 Placements	849 493	784 444	
	Terrains et constructions	47 712	49 310
	Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	412 707	352 462
	Autres placements	389 074	402 672
	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte			
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	382 237	359 804	
	Provisions pour primes non acquises	13 177	12 227
	Provisions d'assurance vie (non-vie)		
	Provisions pour sinistres (Non-Vie)	260 626	242 272
	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Non-Vie)		
	Provisions d'égalisation (non-vie)		
	Autres provisions techniques (Non-Vie)	108 434	105 306
	Provisions techniques des contrats en unités de compte (non-vie)		
Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution			
Part des Organismes Dispensés d'agrèments dans les Provisions Techniques	6 560	6 574	
6 Créances	59 263	53 782	
	Créances nées d'opérations d'assurance directe	7 889	6 859
	6aa Cotisation acquises non émises	3 470	2 324
	6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	4 418	4 535
	Créances nées d'opérations de réassurance	253	3 018
	Autres créances	51 122	43 904
	6ca Personnel	265	455
	6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	15	11
	6cc Débiteurs divers	50 841	43 438
	Capital appelé non versé		
7 Autres actifs	34 560	60 185	
	Actifs corporels d'exploitation	5 628	6 088
	Comptes courants et caisse	28 932	54 097
	Actions propres		
8 Comptes de régularisation actif	11 411	11 014	
	Intérêts et loyers acquis non échus	3 394	3 336
	Frais d'acquisition reportés	7 668	7 458
	Autres comptes de régularisations	349	219
9 Différence de conversion			
Total de l'actif	1 349 518	1 282 573	

II - PASSIF (en K€)		2016	2015
1	Capitaux propres	458 326	426 061
	Fonds d'établissement et fonds social complémentaire	14 207	2 136
	Primes liées au capital social		
	Réserves de réévaluation		
	Autres réserves	158 136	155 759
	Subvention d'investissement		
	Ecart de dévolution	208 721	208 721
	Report à nouveau	57 068	43 597
	Résultat de l'exercice	20 194	15 849
2	Passif subordonnés		
3	Provisions techniques brutes	758 770	730 043
	Provisions pour cotisations non acquises	40 396	38 019
	Provisions d'assurance vie		
	Provisions pour sinistre (Non-Vie)	534 526	511 401
	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Non-Vie)		
	Provisions pour égalisation	9 836	8 908
	Autres provisions techniques (Non-Vie)	174 013	171 715
4	Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5	Provisions pour risques et charges	21 265	19 760
6	Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
7	Autres dettes	107 798	103 281
	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4 250	5 526
	Dettes nées d'opérations de réassurance	49 166	49 321
	Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
	Dettes envers des établissements de crédit	9 705	6 950
	Autres dettes	44 676	41 484
	Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
	Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5	5
	Personnel	17 868	16 111
	Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	16 104	15 918
	Créanciers divers	10 699	9 450
8	Comptes de régularisation passif	3 360	3 427
9	Différence de conversion		
	Actifs corporels d'exploitation		
Total du Passif		1 349 518	1 282 573

Compte de résultat

Compte de résultat technique au 31 décembre 2016 en K€	Opérations brutes		Cessions et Rétrocessions (1)		2016	2015
	2016	2015	2016	2015		
1. Cotisations acquises	497 756	497 455	188 968	188 646	308 788	308 809
Cotisations	500 132	497 238	189 918	188 587	310 214	308 651
Variations des cotisations non acquises	-2 376	217	-950	59	-1 426	158
2. Produits des placements alloués	6 939	6 850			6 939	6 850
3. Autres produits techniques	11 248	11 377			11 248	11 377
4. Charges de sinistres	-353 822	-300 233	-46 023	-95 479	-307 799	-204 754
Prestations et frais payés	-330 697	-320 235	-113 441	-103 174	-217 256	-217 061
Charges des provisions pour sinistres	-23 125	20 002	67 418	7 695	-90 543	12 307
5. Charges et autres provisions techniques	-2 298	-7 223	-88 886	197	86 588	-7 420
6. Participation aux résultats						
7. Frais d'acquisition et d'administration	-100 759	-103 735	-32 119	-31 867	-68 640	-71 869
Frais d'acquisition	-93 854	-96 670			-93 854	-96 670
Frais d'administration	-6 905	-7 065			-6 905	-7 065
Commissions reçues des réassureurs			-32 119	-31 867	32 119	31 867
8. Autres charges techniques	-18 590	-19 624			-18 590	-19 624
9. Variation de la provision pour égalisation	-928	-4 458			-928	-4 458
Résultat Technique de l'assurance Non-Vie	39 546	80 409	21 940	61 497	17 606	18 912

(1) y.c. conservation des org. Disp. D'agr.

Compte de résultat non technique au 31 décembre 2016 en K€	2016	2015
1. Résultat technique de l'assurance Non-Vie	17 606	18 912
2. Résultat technique de l'assurance Vie		
3. Produits de placements	22 224	21 745
Revenus des placements	13 934	14 773
Autres produits des placements	1 162	376
Profits provenant de la réalisation des placements	7 128	6 596
4. Produits des placements alloués		
5. Charges des placements	-6 470	-7 103
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-1 419	-1 554
Autres charges des placements	-3 307	-4 037
Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 744	-1 512
6. Produits des placements transférés	-6 939	-6 850
7. Autres produits non techniques	2 379	1 989
8. Autres charges non techniques	-4 119	-4 476
9. Résultat exceptionnel	-1 585	-3 367
Produits exceptionnels	1 115	235
Charges exceptionnelles	-2 700	-3 603
10. Participation des salariés		
11. Impôts sur les bénéfices	-2 902	-5 001
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 194	15 849

Tableau des engagements reçus et donnés au 31 décembre 2016 en K€	2016	2015
1. Engagements reçus		
2. Engagements donnés	33 714	1 457
Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	784	1 457
Autres engagements donnés	32 930	
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		-184 959
4. Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		
6. Autres valeurs détenus pour compte de tiers		

Informations générales

Juridique

Groupama Centre-Atlantique (ci-après GCA) est agréé directement auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (ACPR) pour l'ensemble des risques réassurés.

Compétence géographique

L'activité porte essentiellement sur la réassurance des contrats souscrits par les sociétaires auprès des caisses locales réparties sur dix départements sous l'enseigne de Groupama : Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Indre, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne.

Consolidation

Les comptes de Groupama Centre-Atlantique sont consolidés par intégration globale dans les comptes combinés du groupe constitué par Groupama S.A. (ci-après GSA), dont le siège est situé au 8-10 rue d'Astorg (Paris 8e)

Intégration fiscale

À compter du 1er janvier 2008, GCA a opté pour l'intégration fiscale sur la base des articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

Le comité exécutif groupe du 16 octobre 2007 a décidé que GSA, en tant qu'entité combinante conformément aux dispositions de l'article L.345-2 du Code des assurances, sera tête de groupe fiscal.

Faits marquants de l'exercice

La marge technique nette à 118,8 M€ est en baisse de 5,2 M€ par rapport au 31/12/2015.

Le chiffre d'affaires IARD à 500,1 M€ est en hausse de ,6 % (+2,9 M€), mais est impacté par une variation négative des cotisations non acquises de -2,4 M€.

La charge sinistres de l'exercice est en progression (+53,6 M€) et le S/C à 72,63 % ressort en dégradation de 10,10 pts du fait d'une sinistralité plus élevée en événements atmosphériques et d'une fréquence plus importante de sinistres graves en auto RC.

Les bonis sur exercices antérieurs ressortent à 31,8 M€ en baisse de 641 K€ par rapport à 2015. La marge technique est également marquée par un environnement de taux bas qui affecte les provisions de sinistres de rentes en attente et les provisions mathématiques de rentes en cours. Pour ces dernières, l'impact est de 7,5 M€ en origine.

Au niveau des frais généraux, un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été enregistré pour 2,3 M€, en diminution des charges de personnel.

Le résultat financier s'élève à **15,8 M€** en hausse de 1,1 M€. L'année a été marquée par les événements suivants :

- Des marchés marqués par une volatilité importante liée aux variations des cours du pétrole, aux interrogations sur la croissance mondiale et aux conséquences du Brexit. Finalement, le marché a été soutenu en fin d'année par le résultat des élections américaines. Le CAC termine l'année en hausse de **4,86 %** à 4 862 pts (vs 4 637 pts en 2015).
- La souscription à l'augmentation de capital de GSA, pour un montant de **80,1 M€** et le versement d'un dividende pour les titres Groupama Holdings de 1,6 M€.
- Un contexte de taux bas ne favorisant pas les réinvestissements (10,4 M€ de tombées d'échéance en 2016), avec un OAT 10 ans à ,69 % au 31/12/2016 (vs 1 % au 31/12/2015).
- Le stock des plus et moins-values latentes reste positif à **62,3 M€**, mais en baisse de -11,6 M€ par rapport au 31/12/2015 (73,9 M€). Il est affecté par une baisse de valorisation des titres Groupama Holding de -9,1 M€.
- Aucune variation de PDD dans les comptes sociaux **sur les titres GH (total de 201,2 M€)**, la valorisation des titres restants inférieure à 105 % de la VNC.

S'agissant de l'impôt sur les sociétés, une charge de **2,9 M€** a été enregistrée malgré le stock important des déficits, dont l'utilisation est plafonnée à 50 % du résultat fiscal.

Par ailleurs, la période a été marquée par le lancement de la commercialisation des certificats mutualistes à compter du 1er juin, avec une émission maximum sur 24 mois à 45 M€. La réalisation enregistrée dans les comptes au 31/12/2016 en fonds d'établissement s'élève à 12 070 K€ (1 207 045 certificats).

À noter également qu'à la suite de la suppression de la réserve de capitalisation à compter du 01/01/2016, son montant de 14 830 K€ a été transféré dans le poste « réserves complémentaires ».

Nouveau règlement ANC :

Le nouveau règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance a été homologué par arrêté du 28 décembre 2015 et publié au Journal officiel du 30 décembre 2015 et du 3 janvier 2016 (rectificatif).

Ainsi, désormais l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires de nature comptable ont été regroupées au titre IV du livre III du Code des assurances. Les dispositions portant sur les prescriptions comptables ont, quant à elles, été abrogées à compter du 1er janvier 2016 et sont transférées dans le règlement n° 2015-11.

Événement postérieur à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice n'a été constaté.

Règles d'évaluation et de présentation

Les comptes individuels de GCA sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code des assurances.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre.

Changements de présentation

Reclassement sur l'information 2015 (compte de résultat technique, colonne cessions et rétrocessions) : le montant des provisions mathématiques cédées à la clôture 2015 s'élevait à 85 757 K€. Ce montant figurant dans la rubrique « Charges des provisions pour sinistres » est désormais intégré dans la rubrique « charges des autres provisions techniques ».

En K€	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	2016	2015
4. Charges de sinistres :	-353 822	-46023	-307 799	-204 754
Prestations et frais payés	-330 697	-113 441	-27 256	-217 061
Charges des provisions pour sinistres	-23 125	67 418	-90 543	12 307
<i>Provisions mathématiques cédées clôture 2015</i>				-85 757
Charges des provisions pour sinistres (pro forma)	-23 125	67 418	-90 543	-73 450
5. Charges et autres provisions techniques	-2 298	-88 886	86 588	-7 420
<i>Provisions mathématiques cédées clôture 2015</i>				85 757
5. Charges et autres provisions techniques (pro forma)	-2 298	-88 886	86 588	78 337

Tableau des engagements reçus et donnés au 31/12/2016 :

Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires : l'entrée en vigueur de Solvabilité 2 au 01/01/2016 a fait disparaître l'obligation de la couverture du ratio des engagements réglementés calculé dans le régime de solvabilité 1. Dans ce contexte les valeurs reçues en nantissements de Groupama SA disparaissent (184 959 K€ au 31/12/2015).

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été constaté sur cet exercice.

Opérations techniques

Cotisations

Les cotisations comprennent les cotisations émises de l'exercice net d'annulations, de ristournes, de la variation des cotisations restant à émettre et de la variation des cotisations à annuler.

Provision pour cotisations émises non acquises

La provision pour cotisations émises non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours à la date de clôture des comptes de l'exercice, la part des cotisations émises relative à la couverture du risque du ou des exercices suivant l'exercice d'arrêté.

Elles sont constituées, conformément au règlement comptable d'assurance ANC n° 2015-11, pour l'ensemble des risques à l'exception de l'assurance construction décennale et de l'assurance dépendance, qui relèvent de modalités spécifiques de provisionnement. Le calcul est effectué contrat par contrat, au prorata temporis du nombre de jours écoulés entre la date d'inventaire et la date d'échéance des cotisations émises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition afférents aux cotisations non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

Afin de présenter un compte de résultat technique uniquement composé des produits et charges liés aux opérations d'assurance, les frais liés à l'activité bancaire sont calculés et transférés des frais d'acquisition vers les autres charges non techniques.

Sinistres

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les commissions et les autres frais de gestion des sinistres et de règlements des prestations.

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation nette des recours à encaisser et du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles sont constituées conformément au règlement comptable assurance ANC n° 2015-11.

Une provision pour tardifs est calculée et comprend l'estimation du mois de décembre au titre de l'arrêté anticipé des comptes (« fast close ») et de la provision pour tardifs traditionnels. Ces provisions sont déterminées de manière statistique en fonction d'une observation réalisée sur les trois derniers exercices.

L'estimation des provisions pour sinistres est évaluée sur la base d'une approche actuarielle, définie selon une méthodologie groupe. Elle permet, via des évaluations de charges à l'ultime basées sur des triangles de paiement ou de charges (selon les segments de risques), de déterminer le montant suffisant (conformément au règlement comptable assurance ANC n° 2015-11) et adéquat des provisions pour sinistres à payer. Cette évaluation intègre dans son approche l'évaluation des sinistres tardifs.

Une provision pour frais de gestion sur sinistres est constituée conformément au règlement comptable assurance ANC n° 2015-11. La provision de gestion sur sinistres est obtenue par l'application aux provisions pour sinistres à payer, à la PSNEM et aux prévisions de recours, d'un taux de chargement déterminé à partir du rapport entre les frais de gestion des sinistres répartis des trois dernières années et les règlements de sinistres et recours encaissés de ces mêmes années.

Une provision de gestion est également appliquée sur les provisions mathématiques de rentes.

Une provision pour risques en cours est constituée lorsque le montant estimé des sinistres susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et relatifs aux contrats conclus avant cette date excède la provision pour cotisations non acquises.

Les provisions mathématiques des rentes représentent la valeur actuelle des engagements de GCA, en ce qui concerne les rentes et accessoires des rentes mis à la charge de l'entreprise. En assurances de personnes, les modalités de détermination des provisions mathématiques introduites par l'arrêté du 28 mars 1996 pour l'invalidité sont appliquées. Au titre des rentes d'invalidité en cours, les provisions sont déterminées par application de tables de maintien du bureau commun des assurances collectives (B.C.A.C.).

S'agissant des provisions mathématiques des rentes viagères non Vie, l'entreprise évalue de manière additionnelle l'allongement de la durée de vie de la population. En conséquence, des provisions mathématiques des rentes viagères non-Vie complémentaires sont constatées à la clôture pour calculer les capitaux à verser aux victimes de dommages corporels. Celles-ci s'appuient désormais sur les tables de mortalité TH/TF 2000-2002.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarées ou non), pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages aux ouvrages, il est constitué une provision pour sinistres non encore manifestés, calculée conformément à la méthode fixée par le règlement comptable assurance ANC n° 2015-11.

En risques dépendance, les provisions pour risques croissants sont calculées par assuré en fonction de l'âge et de l'ancienneté de souscription. D'un point de vue méthodologique, elles sont calculées sur une base prospective par la différence entre les valeurs actuelles probables des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Provision pour égalisation

Conformément aux dispositions de l'article R.343-7-6 du Code des assurances, une entreprise d'assurance peut constituer des provisions dites d'égalisation pour faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations qui garantissent les risques dus à des éléments naturels, le risque atomique, les risques de responsabilité civile dus à la pollution, les risques spatiaux ainsi que les risques liés aux attentats, au terrorisme et au transport aérien. Ces provisions sont dotées de manière facul-

tative. Le Code des assurances définit les modalités de calcul, mais ne stipule pas les modalités de reprise de ces provisions.

Ainsi, il a été décidé dans les comptes arrêtés au 31/12/2016, de doter une provision sur les risques dus à des éléments naturels suivants :

- Catastrophes naturelles pour 967 K€
- Grêle : 1 869 K€

Et de reprendre la provision sur les « Autres risques dus à des événements naturels » pour un montant de 1 308 K€.

Opérations de réassurance acceptées

Les opérations de réassurance acceptées concernent des rétrocessions provenant de GSA. Un pool permanent de récession est constitué, dont l'objet principal est de répartir de manière optimale entre les caisses régionales et GSA la part que ces entités conservent dans les risques souscrits par les caisses régionales et qui ne nécessitent pas de concours important de la réassurance externe.

Réassurance des caisses locales

Groupama Centre-Atlantique réassure les caisses locales d'assurances mutuelles agricoles, auxquelles GCA se substitue dans la représentation de leurs engagements techniques. À ce titre, les cotisations et les sinistres des caisses locales figurent pour leur montant brut d'origine dans les comptes de la caisse régionale. Mais la part conservée par les caisses locales dans ces postes techniques est inscrite sur une ligne spécifique du bilan et du compte de résultat.

Opérations d'assurance cédées

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes du Règlement général de réassurance, qui lie la caisse régionale GCA à GSA. Les titres du réassureur, cessionnaire ou récessionnaire, remis en nantissement, sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

Le règlement ANC n° 2015-11 art. 210-1 et suivants, relatif aux règles de comptabilisation par les organismes d'assurance des contrats de réassurance dite « finite » et des contrats de réassurance purement financière, prévoit une modification à compter du 1er janvier 2010 des règles de comptabilisation des contrats en question.

Les traités de réassurance conclus par Groupama Centre-Atlantique ne peuvent être qualifiés de traités de réassurance « finite » ou financière. Ils suivent donc les règles de la réassurance classique et ne sont donc pas impactés par ce changement de méthode.

Placements

Coûts d'entrée et évaluation à la clôture de l'exercice

1.1 Terrains et constructions, parts de sociétés civiles immobilières ou foncières

Les immeubles et les parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières non cotées sont retenus pour leur prix d'achat ou coût de revient.

Les frais d'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes...) sont comptabilisés directement en charge, conformément à la réglementation en vigueur.

Les immeubles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation économique, estimée à compter de leur date d'acquisition.

Conformément à la réglementation, les coûts des immeubles sont découpés par composants. GCA utilise la grille de la Fédération française des sociétés d'assurance, conformément aux instructions du groupe.

Grille composants Groupama Immobilières (définitive)	Habitation et bureaux avant 1945		Habitation et bureaux après 1945		Entrepôts et activités		Commerces		Bureau ou habitation IGH	
	Durée	QP	Durée	QP	Durée	QP	Durée	QP	Durée	QP
Gros-œuvre <small>Charpente, poutres, poteaux, planchers, murs</small>	120 ans	65 %	80 ans	65 %	30 ans	70 %	50 ans	50 %	70 ans	40 %
Clos et couvert <small>Toiture-terrasse, façades, couvertures, menuiseries extérieures</small>	35 ans	10 %	30 ans	10 %	30 ans	15 %	30 ans	10 %	30 ans	20 %
Installations techniques <small>Ascenseurs, chauffage/climatisation, réseaux (électricité, plomberie et autres)</small>	25 ans	15 %	25 ans	15 %	20 ans	10 %	20 ans	25 %	25 ans	25 %
Agencements, équipements secondaires <small>Amenagements int.</small>	15 ans	10 %	15 ans	10 %	10 ans	5 %	15 ans	15 %	15 ans	15 %
TOTAUX		100 %		100 %		100 %		100 %		100 %
PGR Entretien	5 ans		5 ans		5 ans		5 ans		5 ans	
Composants	2,09 %		2,41 %		3,83 %		3,58 %		3,24 %	

Les travaux destinés à prolonger la durée de vie de l'immeuble sont affectés en immobilisation. Les travaux d'entretien ou de réparation sont affectés en charges.

La valeur de réalisation des immeubles et des parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières non cotées est déterminée conformément au Code des assurances, sur la base d'expertises quinquennales révisées annuellement.

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont retenues pour le prix d'achat net des coupons courus à l'achat. La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement est rapportée au résultat, selon un amortissement linéaire sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté au jour des travaux d'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

1.2 Valeurs mobilières à revenu fixe

Titres de dette souveraine des pays PIIGS :

Les investissements en obligations émises par les États considérés comme « non core » (hors Grèce), c'est-à-dire Espagne, Irlande, Italie et Portugal, se présentent comme suit :

En K€	31/12/2016			31/12/2015		
	Prix de revient actualisé	Valeur boursière (pied de coupon)	Plus ou moins value latente	Prix de revient actualisé	Valeur boursière (pied de coupon)	Plus ou moins value latente
Espagne 4,25 % 1016				2 513	2 591	78
Total Espagne				2 513	2 591	78
Italie 4,5 % 13-01523	4 967	6 055	1 088	4 962	6 157	1 194
Italie 4,5 % 13-01524	2 882	3 048	166	2 931	3 092	161
Total Italie	7 849	9 103	1 254	7 893	9 248	1 355
TOTAL	7 849	9 103	1 254	10 406	11 839	1 433

Obligations convertibles en actions :

L'Autorité des normes comptables a adopté le règlement ANC n° 2015-11 livre I titre II, relatif au classement comptable des obligations convertibles en actions dans les entreprises d'assurance, les mutuelles et les institutions de prévoyance.

Les obligations convertibles sont comptabilisées conformément à l'article R. 343-9 du Code des assurances et du règlement ANC n°2015-11, l'article R931-11-1 du Code

de la sécurité sociale, l'article R212-52 du Code de la mutualité lorsqu'elles répondent aux conditions définies aux premiers alinéas de ces articles.

Toutefois, les obligations convertibles en actions, lorsqu'elles présentent à l'achat un taux actuariel négatif, ce taux étant calculé sans prise en compte de l'exercice de l'option, peuvent être comptabilisées conformément à l'article R. 343-10 du Code des assurances, l'article R. 931-10-41 du Code de la sécurité sociale, ou l'article R. 212-11 du Code de la mutualité.

Lorsqu'elle est exercée, cette option s'applique à l'ensemble des obligations convertibles en actions à taux actuariel négatif.

Groupama Centre-Atlantique n'est pas concerné par cette nature d'actif en direct.

1.3 Actions et autres titres à revenus variables

Les actions et autres titres à revenus variables sont retenus pour leur prix d'achat.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond :

- Pour les titres cotés, au dernier cours coté au jour des travaux d'inventaire ;
- Pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise ;
- Pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement, au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire.

1.4 Prêts

Les prêts sont évalués au coût historique net des remboursements.

Provisions

2.1 Provisions pour dépréciation à caractère durable

Pour le calcul des provisions pour dépréciation, les méthodes préconisées par le groupe (issues de celles du CNC) ont été appliquées :

Placements immobiliers

Lorsqu'une dépréciation à caractère durable est constatée sur un placement immobilier, une provision pour dépréciation est constituée.

- Pour les biens détenus sur une courte période ou destinés à être vendus à court terme, la provision est calculée sur la base de la valeur d'expertise de l'état détaillé des placements.
- Pour les biens destinés à être détenus de façon durable, la provision est calculée sur la valeur dite patrimoniale (fondée notamment sur la rentabilité).
- Pour les biens d'exploitation, dans la majorité des cas, la valeur d'utilité est égale à la valeur comptable et aucune provision à caractère durable n'est constatée. La même méthodologie a été retenue pour les SCI d'exploitation et pour les actifs forestiers (durée de détention supérieure à 20 ans).

Titres cotés (hors participation) :

Pour les titres à revenus fixes, conformément à l'article R.343-9 du Code des assurances, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de

respecter ses engagements (paiement des intérêts ou remboursement du capital).

Pour les placements relevant de l'article R343-10, une provision pour dépréciation ligne à ligne ne peut être constatée que lorsqu'il y a lieu de considérer que la dépréciation a un caractère durable.

Ainsi en application du règlement ANC n°2015-11 livre I titre II, le caractère durable peut être présumé notamment :

- S'il existait une provision à caractère durable pour une ligne de placement à l'arrêté précédent, pour un placement non immobilier coté, lorsque le placement a été constamment en situation de moins-value latente significative (compte tenu de la volatilité constatée fin 2012, le seuil de déclenchement de provision a été fixé à 20 %) au regard de sa valeur comptable sur une période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté ; Dans ce contexte un titre est provisionné pour un total de 2 185 K€ (vs 1 titre en 2015 pour 1 545 K€).
- S'il existe des indices objectifs de dépréciation durable. La valeur de référence ou valeur recouvrable est déterminée sur la base d'une approche multicritères qui est fonction de la nature des actifs et de la stratégie de détention.

Titres de participation

L'évaluation des titres de participation repose sur des méthodes multicritères choisies en fonction de chaque situation particulière.

Les méthodes principales d'estimation retenues sont fondées par exemple sur :

- L'évaluation du patrimoine,
- Les multiples boursiers de sociétés comparables,
- Les transactions comparables,
- Le cours de bourse, pour les titres cotés.

Lorsque la valeur d'utilité à l'inventaire obtenue par le biais des méthodes d'évaluation décrites ci-dessus est inférieure au coût d'entrée de ces titres, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

« En ce qui concerne les titres de participation Groupama Holding et Groupama Holding 2, ces principes d'évaluation et de provisionnement sont appliqués en mutualisant les valorisations de ces deux sociétés holding. En effet, Groupama Holding et Groupama Holding 2 portent toutes deux le même sous-jacent constitué de titres Groupama SA et fonctionnent en gouvernance sur Groupama SA comme s'il ne s'agissait que d'une seule holding. »

Augmentation de capital :

Le Conseil d'administration du 5 novembre 2015 de la Caisse Régionale de Groupama Centre Atlantique a autorisé la souscription à l'augmentation de capital de Groupama Holding pour un montant de 80,1 M€. Cette augmentation de capital a été réalisée le 18 février 2016, et GCA a souscrit pour 80 127 K€ de titres Groupama Holding.

Valorisation des titres stratégiques Groupama Holding

En K€	Nbre de titres	31/12/2015			31/12/2016		
		Valeur brut comptable	Provision	Valeur nette comptable	Valeur brut comptable	Provision	Valeur nette comptable
Groupama Holding (1)	2 891 302	230 468	56 012	174 456	310 595	56 012	254 583
Groupama Holding 2	18 929 490	302 872	145 189	157 683	302 872	145 189	157 683
TOTAL		533 340	201 201	332 138	613 467	201 201	412 265
(1) dont augmentation de capital	883 525				80 127		80 127

La valorisation de ces titres de participation non cotés, dont l'essentiel de l'actif est une participation de 99,95 % de Groupama SA repose sur une valorisation de Groupama SA comme une société Holding actionnaire des différentes filiales du groupe (filiales françaises Vie et non-Vie, filiales internationales, activités financières).

La valeur de Groupama SA s'appuie sur une valorisation intrinsèque des actifs détenus par GSA (titres de participation intragroupe et actifs de placement).

Pour les titres de participation intragroupe, cette valorisation intrinsèque se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs disponibles estimés à partir des comptes projetés des entités (méthode dite « DCF » habituellement retenue pour ce type d'investissements).

- Pour les activités non-Vie : cette méthode consiste à additionner l'actif net comptable, les plus et moins-values latentes sur valeurs mobilières et sur l'immobilier, avec la valeur actuelle des affaires en cours au 31 décembre, et avec celle des affaires nouvelles, obtenue en actualisant le flux de résultat futur généré net du montant de marge de solvabilité réglementaire à immobiliser ;
- pour les activités Vie : la méthode consiste à additionner à l'actif net comptable, la valeur actuelle des affaires en portefeuille au 31 décembre 2016 ainsi que la valeur actuelle des affaires futures. Sur ces deux composantes, le calcul inclut la projection de produits financiers récurrents et de réalisations de plus et moins – values latentes qui font l'objet d'un partage avec les assurés. La valeur du portefeuille et des affaires nouvelles est nette du coût de portage de l'investissement en marge de solvabilité réglementaire requis par ces affaires ;
- pour les activités financières et holdings : la méthode intègre le cumul de l'actif net comptable, des plus et moins-values latentes sur actifs et de la valeur actuelle des flux de trésorerie de l'activité de ces entités, après immobilisation du capital réglementaire nécessaire pour les activités bancaires ;
- sur le plan fiscal, la méthode intègre une valorisation des déficits fiscaux reportables et tient compte de la fiscalité latente sur les plus et moins-values.

La baisse de valorisation des titres Groupama Holding et Groupama Holding 2 est de 33 % par rapport à la valorisation retenue dans les comptes au 31 décembre 2011, qui était elle-même en baisse de 25 % par rapport au 31 décembre 2010. Pour le 31/12/2016, la hausse de valorisation des titres Groupama Holding et Groupama Holding 2 est de +1,3 % par rapport à la valeur d'utilité retenue dans les comptes au 31 décembre 2012. En application de la recommandation Groupe, aucune reprise de provision n'a été enregistrée dans les comptes (comme en 2015).

- Dans la mesure où, à fin 2011, ces titres étaient en moins-value latente (soit une valeur d'utilité recouvrable qui est inférieure à leur prix de revient comptable), le résultat net de la caisse régionale avait été impacté en 2011 par la baisse de valeur du titre durant l'exercice 2011 (provision de 30,8 M€).
- Sur l'exercice 2012, une provision pour dépréciation complémentaire a été constatée à hauteur de 170,4 M€, sur la base d'une valeur d'utilité de 332,1 M€, la valeur de réalisation des titres s'établissant à 322,4 M€.

La baisse de valeur en 2011 trouve son origine principalement dans les circonstances de marché exceptionnelles connues lors de cet exercice (crise grecque, baisse des marchés actions).

La baisse additionnelle en 2012 reflète la restructuration de Groupama SA décidée et achevée en 2012 pour renforcer la situation financière du groupe. Cette décision a conduit à réviser certaines hypothèses qui avaient prévalu lors de l'arrêté des comptes 2011. Ainsi, deux facteurs expliquent dans des proportions quasiment équivalentes la baisse de valeur en 2012 : les opérations de cession d'actifs et de filiales ou branches d'activité et les conséquences de l'évolution de l'environnement économique.

La hausse de la valorisation des titres constatée en 2016 trouve son origine principalement par la hausse des marchés financiers.

2. 2 Provisions pour risque d'exigibilité

Lorsque la valeur de réalisation globale des placements, à l'exclusion des valeurs mobilières à revenu fixe, est inférieure à la valeur nette comptable de l'ensemble, l'écart constaté entre ces deux valeurs est enregistré au passif du bilan dans un sous-poste des provisions techniques : la provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques. Cette provision a pour objet de faire face à une liquidité des placements insuffisante, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres.

En 2016, le total des valeurs de réalisation des placements visés à l'article R. 343-10 du Code des assurances étant supérieur à la totalité des valeurs nettes comptables des placements, aucune provision pour risque d'exigibilité n'a été comptabilisée.

2. 3 Placements immobiliers, valeurs mobilières à revenu variable, prêts

En application de l'avis n° 95-07 du Conseil national de la comptabilité (CNC) du 12 septembre 1995, les effets des changements de méthodes provenant des modifications du Code des assurances ont été constatés sur le bilan d'ouverture de 1995 dans un poste spécifique des capitaux propres intitulé Écart des changements de méthodes.

Le montant de ce poste au 31 décembre 2016 s'élève à 1 136 K€. Il correspond principalement à des provisions à caractère durable constituées avant 1995.

Produits et charges des placements

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du « premier entré premier sorti » (FIFO) et constatées dans le résultat de l'exercice.

Produits des placements alloués au résultat technique

Un transfert des produits nets des placements du compte non technique au compte technique non-vie est réalisé à partir d'un ratio, composé au numérateur des provisions techniques nettes de cessions et au dénominateur des capitaux propres et provisions techniques nettes de cessions.

La dotation à la réserve de capitalisation

L'article 19 du décret n° 2015-513 du 7 mai 2015 transposant la directive Solvabilité 2, supprime la réserve de capitalisation pour les entreprises d'assurance non vie au 1er janvier 2016 et prévoit le virement en « autres réserves » du stock de la réserve de capitalisation au 31/12/2015.

En conséquence, le montant du transfert des comptes de réserve de capitalisation de Groupama Centre-Atlantique vers le compte « réserves complémentaires » est de 14 830 K€.

Autres opérations

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale de remboursement (coût historique).

Lorsqu'à la clôture de l'exercice la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées des logiciels et des droits au bail. Les immobilisations corporelles sont composées des matériels de transport, de bureau, d'informatique, du mobilier, ainsi que des agencements d'aménagements divers. La méthode d'amortissement linéaire est retenue avec les durées d'amortissement suivantes :

Matériels	Durée amortissement
Logiciel & programme info.	3 ans
Agencements-aménag.-Installat.	10 ans
Véhicules de tourisme	5 ans
Véhicules utilitaires	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Autres matériels	5 ans

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées à partir des dernières informations connues lors de la clôture. Elles ont pour objet de refléter l'engagement de risque ou de charge.

Comptes de régularisation

(art. 423-25 Du règlement anc 2015-11)

Les comptes de régularisation sont principalement composés des comptes d'inventaires destinés à enregistrer les opérations de cut-off (rattachement des charges et produits à l'exercice d'appartenance).

Ces opérations sont détaillées en annexe aux points 1.7.1 et 1.7.2.

Engagements en matière de retraite et autres coûts sociaux

Une provision pour médailles du travail et une pour congés anniversaires sont comptabilisées. Leur montant total au 31/12/2016 s'élève à 5 994 K€.

Ces montants sont obtenus par calcul actuariel des seuls engagements du passé (PBO).

Les droits acquis par le personnel en activité au titre des indemnités postérieures à l'emploi font l'objet de contrats d'assurance. Au 31/12/2016, une provision de 6 751 K€ a été constituée et a été évaluée sur la base de la différence entre le montant total de l'engagement de la caisse et le montant du fonds constitué auprès de Groupama Vie.

L'évaluation des engagements a été effectuée selon la méthode des unités de crédit projetées, conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R.01.

Frais de gestion et commissions

Les frais de gestion sont classés, pour la présentation des comptes, selon leur destination, par application de clés de répartition. Ces clés sont déterminées analytiquement, au regard de la structure et de l'organisation interne de GCA.

Autres produits et charges non techniques

(art. 423-35 du règlement ANC 2015-11)

Jusqu'au 31/12/2015, conformément à l'arrêté du 30 décembre 2010 consécutif à la modification du régime fiscal de la réserve de capitalisation, introduit par la loi de finances 2011, la dotation et la reprise à la réserve de capitalisation mentionnées donnent lieu respectivement à une reprise et une dotation non technique sur la réserve de capitalisation correspondant au produit et à la charge théorique d'impôt de ces premières. À compter du 01/01/2016, ce dispositif fiscal disparaît avec la suppression de la réserve de capitalisation.

La ventilation des produits et des charges non techniques est précisée dans les points 2.4.4 et 2.4.5 des tableaux en annexe.

Résultat exceptionnel

(art. 423-35 du règlement ANC 2015-11)

Le résultat exceptionnel est négatif de 1 585 K€ et se décompose de la façon suivante :

- Des produits exceptionnels divers :	+ 108 K€
- Une reprise de provision pour divers contentieux :	+ 19 K€
- Une dotation de provision pour indemnités de fin de carrière :	- 1 484 K€
- Une variation de la provision pour plan de transformation :	- 1 K€
- Une dotation de provision pour divers contentieux :	- 30 K€
- Des charges exceptionnelles diverses :	- 196 K€

Impôt

Le montant de l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat se répartit de la façon suivante :

	En K€
Subvention intégration fiscale SCI d'Agassac	-29
Économie IS dividendes SFG	-10
Crédit d'impôt	-27
Subvention intégration fiscale CLAMA	-603
Impôts sur les sociétés	3 571
Total compte 698000000	2 902
dont impôt sur les opérations ordinaires	2 902
dont impôt sur les opérations exceptionnelles	

Le stock de déficits reportables au 31/12/2016 s'élève à 60 075 K€.

Informations diverses

10.1 Honoraires de commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 141 240 € TTC.

10.2 Droit individuel à la formation

Le Compte Personnel de Formation (CPF) remplace Le Droit Individuel à la Formation (DIF) depuis le 1er janvier 2015. La gestion du CPF est externalisée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette disposition libère l'employeur de l'obligation d'information relative au nombre d'heures acquis au titre de la formation.

10.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Groupama Centre-Atlantique bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6 %. Au titre de l'exercice 2016, une provision de 2 257 K€ au titre du CICE a été comptabilisée. Au titre de l'exercice 2015, une provision de 2 277 K€ avait été passée en 2015 et a été réglée en 2016.

L'usage de ce crédit d'impôt a notamment permis le financement :

- d'actions d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers d'investissements portant sur des actions de prospection commerciale, d'amélioration de la satisfaction client ainsi que de renforcement de l'analyse technique et des procédures de gestion ;
- de formation des collaborateurs ;
- d'actions liées au développement durable.

N. B. Tous les tableaux en annexe sont exprimés en K€.

1.1 Les mouvements ayant affecté les actifs (en K€)

a) Les actifs incorporels

Tableau des mouvements de l'exercice - Valeurs Brutes

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Entrée dans l'exercice	Sortie dans l'exercice	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles	43 372			2 166		45 538
Total	43 372			2 166		45 538

Tableau des amortissements

	Montant des amort. à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation dotations aux amort. de l'exercice	Diminution amort. afférents aux éléments sortis	Montant des amort. à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles	36 602			2 942		39 544
Total	36 602			2 942		39 544

Tableau des amortissements et des provisions

	Montant des amort. et des provisions à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation dotations aux amort. et provisions de l'exercice	Diminution amort. et provisions afférents aux éléments sortis	Montant des amort. et des provisions à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles	36 602			2 942		39 544
Total	36 602			2 942		39 544

Tableau des valeurs nettes

	Montant net à l'ouverture de l'exercice	Montant net à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement		
Autres immobilisations incorporelles	6 770	5 994
Total	6 770	5 994

1.1 Les mouvements ayant affecté les actifs - Suite (en K€)

b) Les terrains et constructions

Tableau des mouvements de l'exercice - Valeurs Brutes

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Entrée dans l'exercice	Sortie dans l'exercice	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations	55 334	22	22	756	1 522	54 568
Parts de société	23 739			7	5	23 741
Total	79 073	22	22	763	1 527	78 309

Tableau des amortissements

	Montant des amort. à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation dotations aux amort. de l'exercice	Diminution amort. afférents aux éléments sortis	Montant des amort. à la clôture de l'exercice
Immobilisations	24 562			1 179	567	25 175
Parts de société						
Total	24 562			1 179	567	25 175

Tableau des provisions

	Montant des provisions à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation dotations aux provisions de l'exercice	Diminution: reprise des provisions afférents aux éléments sortis	Montant des provisions à la clôture de l'exercice
Immobilisations	35			226		261
Parts de société	5 165			105	109	5 160
Total	5 200			330	109	5 421

Tableau des amortissements et des provisions

	Montant des amort. et des provisions à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation dotations aux amort. et provisions de l'exercice	Diminution amort. et provisions afférents aux éléments sortis	Montant des amort. et des provisions à la clôture de l'exercice
Immobilisations	24 597			1 405	567	25 436
Parts de société	5 165			105	109	5 160
Total	29 762			1 510	676	30 596

Tableau des valeurs nettes

	Montant net à l'ouverture de l'exercice	Montant net à la clôture de l'exercice
Immobilisations	30 737	29 132
Parts de société	18 574	18 581
Total	49 311	47 713

1.1 Les mouvements ayant affecté les actifs - Suite (en K€)

c) Les titres de propriété

Tableau des mouvements de l'exercice - Valeurs brutes

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Entrée dans l'exercice	Sortie dans l'exercice	Montant brut à la clôture de l'exercice
Entreprises liées	542 436			80 137		622 573
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	1 172		1	290		1 461
Total	543 608		1	80 427		624 034

Tableau des provisions

	Montant des provisions à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation dotations aux provisions de l'exercice	Diminution: reprise des provisions afférents aux éléments sortis	Montant des provisions à la clôture de l'exercice
Entreprises liées	210 298					210 298
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	1 170			290		1 460
Total	211 469			290		211 758

Tableau des amortissements et des provisions

	Montant des amort. et des provisions à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation dotations aux amort. et provisions de l'exercice	Diminution amort. et provisions afférents aux éléments sortis	Montant des amort. et des provisions à la clôture de l'exercice
Entreprises liées	210 298					210 298
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	1 170			290		1 460
Total	211 469			290		211 758

Tableau des valeurs nettes

	Montant net à l'ouverture de l'exercice	Montant net à la clôture de l'exercice
Entreprises liées	332 138	412 275
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	2	1
Total	332 139	412 276

1.1 Les mouvements ayant affecté les actifs - Suite (en K€)

d) Les bons, obligations et créances de toutes natures

Tableau des mouvements de l'exercice - Valeurs Brutes

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Entrée dans l'exercice	Sortie dans l'exercice	Montant brut à la clôture de l'exercice
Entreprises liées	1 012			7		1 019
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	653			137	360	430
Dépôts espèces chez cédants						
Total	1 665			144	360	1 449

Tableau des amortissements et des provisions

	Montant des amort. et des provisions à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation dotations aux amort. et provisions de l'exercice	Diminution amort. et provisions afférents aux éléments sortis	Montant des amort. et des provisions à la clôture de l'exercice
Entreprises liées	1 012			7		1 019
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	331				331	
Dépôts espèces chez cédants						
Total	1 343			7	331	1 019

Tableau des valeurs nettes

	Montant net à l'ouverture de l'exercice	Montant net à la clôture de l'exercice
Entreprises liées		
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	322	430
Dépôts espèces chez cédants		
Total	322	430

1.2 Les placements autres que ceux visés au 1.1 (en K€)

sur ces mêmes entreprises (comptes 23 et 24)

Tableau des mouvements de l'exercice - Valeurs Brutes

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Entrée dans l'exercice	Sortie dans l'exercice	Montant brut à la clôture de l'exercice
Placements financiers	413 296	1		416 168	429 188	400 277
Plac. Représ. Les prov. Techn. Afférents aux contrats en UC						
Total	413 296	1		416 168	429 188	400 277

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation: dotations de l'exercice	Diminution: reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Placements financiers	10 624			640	61	11 203
Plac. Représ. Les prov. Techn. Afférents aux contrats en UC						
Total	10 624			640	61	11 203

Tableau des amortissements et des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation: dotations de l'exercice	Diminution: reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Placements financiers	10 624			640	61	11 203
Plac. Représ. Les prov. Techn. Afférents aux contrats en UC						
Total	10 624			640	61	11 203

Tableau des valeurs nettes

	Montant net à l'ouverture de l'exercice	Montant net à la clôture de l'exercice
Placements financiers	402 672	389 074
Plac. Représ. Les prov. Techn. Afférents aux contrats en UC		
Total	402 672	389 074

1.3 Les Immobilisations autres (en K€)

sur ces mêmes entreprises (comptes 51 et 59)

Tableau des mouvements de l'exercice - Valeurs brutes

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Entrée dans l'exercice	Sortie dans l'exercice	Montant brut à la clôture de l'exercice
Dépôts & cautionnements	141				3	138
Installations et agencements	18 991			653	421	19 223
Mobilier et matériel	7 985			116	1	8 100
Matériel informatique	2 413			107	113	2 407
Total	29 530			876	538	29 868

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation: dotations de l'exercice	Diminution: reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Dépôts & cautionnements						
Installations et agencements						
Mobilier et matériel						
Matériel informatique						
Total						

Tableau des amortissements et des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Transferts entrée	Transferts sortie	Augmentation: dotations de l'exercice	Diminution: reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Dépôts & cautionnements						
Installations et agencements	13 736			1 023	387	14 372
Mobilier et matériel	7 585			130	1	7 714
Matériel informatique	2 121			146	113	2 154
Total	23 442			1 299	501	24 240

Tableau des valeurs nettes

	Montant net à l'ouverture de l'exercice	Montant net à la clôture de l'exercice
Dépôts & cautionnements	141	138
Installations et agencements	5 255	4 851
Mobilier et matériel	400	386
Matériel informatique	292	253
Total	6 088	5 628

1.4 L'Etat récapitulatif des placements (selon règlement ANC 2015-11-26) - en K€

1. Placements (détails des postes 3 et 4 du Bilan)

	Ligne F0501	BILAN 2016			BILAN 2015		
		Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur de réalisation	Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur de réalisation
a) Terrains et constructions	R0050	78 197	47 602	66 518	79 050	49 289	70 276
i. Terrains non construits	R0060	327	327	527	327	327	558
ii. Parts de sociétés non cotées à objet foncier	R0070	1 146	1 146	2 036	1 146	1 146	1 896
iii. Immeubles bâtis hors immeubles d'exploitation	R0080	2 973	1 779	2 349	2 875	1 754	2 309
iv. Parts et actions de sociétés immobilières non cotées hors immeubles d'exploitation	R0090	22 595	17 435	25 626	22 593	17 428	25 489
v. Immeubles d'exploitation (immeubles bâtis et parts de sociétés immobilières non cotées)	R0100	51 156	26 915	35 980	52 109	28 634	40 024
b) Terrains et constructions en cours	R0110	111	111	111	22	22	22
i. Terrains affectés à une construction en cours	R0120						
ii. Immeubles en cours	R0130						
iii. Parts et actions de sociétés immobilières non cotées (immeuble en cours)	R0140						
iv. Immobilisations grevées de droits (commodats)	R0150						
v. Immeubles d'exploitation en cours	R0160	111	111	111	22	22	22
Total placements immobiliers	R0170	78 308	47 713	66 629	79 072	49 311	70 298

2. Actions, parts et autres titres à revenu variable

a) Actions, parts et autres titres à revenu variable dans les entités avec lesquelles il n'existe pas de lien de participation ou entités liées		150 695	141 711	167 712	163 135	154 731	181 755
i. Actions et titres cotés	R0210	23 006	20 182	27 901	23 167	20 923	27 805
ii. Actions et parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	R0190	77 508	77 508	84 910	79 887	79 887	85 729
iii. Actions et parts d'autres OPCVM	R0200	49 730	43 570	54 427	59 630	53 470	67 720
iv. Actions et titres non cotés	R0220	451	451	474	451	451	501
b) Actions, parts et autres titres à revenu variable dans des entités liées		622 574	412 275	417 674	542 437	332 138	346 583
i. Actions et titres cotés	R0240						
ii. Actions et titres non cotés	R0250	622 574	412 275	417 674	542 437	332 138	346 583
c) Actions, parts et autres titres à revenu variable dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		1 461	1	306	1 173	2	41
i. Actions et titres cotés	R0270						
ii. Actions et titres non cotés	R0280	1 461	1	306	1 173	2	41
Total des actions, parts et autres titres à revenu variable		774 730	553 987	585 692	706 745	486 871	528 379

3. Autres titres de placement

a) Autres titres de placement hors placements dans des entités avec lesquelles il existe un lien de participation ou entités liées		249 582	244 147	255 869	250 161	244 620	255 701
i. Obligations, titres de créance négociables et titres à revenu fixe		180 309	174 874	186 597	188 809	183 268	194 349
* Obligations cotées :		180 305	174 870	186 597	188 805	183 264	194 349
- Obligations et autres valeurs émises ou garanties par l'un des Etats membres de l'OCDE	R0330	67 496	65 548	72 675	70 052	68 506	76 147
- Obligations et titres assimilés émis par des organismes de titrisation	R0340						
- Obligations, parts de fonds communs de créances et titres participatifs négociés sur un marché reconnu, autres que celles ou ceux visés aux lignes précédentes	R0350	112 809	109 322	113 922	118 753	114 758	118 202
* Obligations non cotées :		4	4		4	4	
- Obligations non cotées émises par des organismes de titrisation	R0370						
- Autres obligations non cotées	R0380	4	4		4	4	
* Titres de créance négociables et bons du Trésor :							
- Titres de créance négociables d'un an au plus	R0400						
- Bons à moyen terme négociables	R0410						
- Autres titres de créance négociables	R0420						
- Bons du Trésor	R0430						
* Autres	R0440						
ii. Pr ts		2 773	2 773	2 772	3 352	3 352	3 352
* Pr ts obtenus ou garantis par un Etat membre de l'OCDE	R0460						
* Pr ts hypothécaires	R0470						
* Autres pr ts :		2 773	2 773	2 772	3 352	3 352	3 352
- Pr ts garantis	R0490	1	1				
- Pr ts non garantis	R0500	2 772	2 772	2 772	3 352	3 352	3 352
* Avances sur polices	R0510						
iii. Dépôts auprès des établissements de crédit	R0520	66 500	66 500	66 500	58 000	58 000	58 000

1.4 L'Etat récapitulatif des placements (selon règlement ANC 2015-11-26) - en K€

1. Placements (détails des postes 3 et 4 du Bilan)

	Ligne F0501	BILAN 2016			BILAN 2015		
		Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur de réalisation	Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur de réalisation
iv. Autres placements							
* Dépôts et cautionnements	R0540						
* Créances représentatives de titres pr tés	R0550						
* Dépôts de garantie liés à des instruments financiers à terme effectués en espèces	R0560						
* Titres déposés en garantie avec transfert de propriété au titre d'opérations sur instruments financiers à terme	R0570						
* Autres	R0580						
v. Créances pour espèces déposées chez les cédantes	R0590						
vi. Créance de la composante dépôt d'un contrat de réassurance							
b) Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte							
Placements immobiliers	R0980						
Titres à revenu variable autres que les OPCVM	R0990						
Obligations, titres de créance négociables et autres titres à revenu fixe	R1000						
Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	R1010						
Parts d'autres OPCVM	R1020						
c) Autres titres de placement dans les entreprises liées		1 019			1 012		
i. Obligations, titres de créance négociables et titres à revenu fixe							
* Obligations et titres assimilés cotés							
- Obligations et titres assimilés émis par des organismes de titrisation	R0630						
- Obligations, parts de fonds communs de créances et titres participatifs négociés sur un marché reconnu, autres que celles ou ceux visés à la ligne précédente	R0640						
* Obligations non cotées							
- Obligations non cotées émises par des organismes de titrisation	R0660						
- Autres obligations non cotées	R0670						
* Titres de créance négociables							
- Titres de créance négociables d'un an au plus	R0690						
- Bons à moyen terme négociables	R0700						
- Autres titres de créance négociables	R0710						
* Autres	R0720						
ii. Pr ts	R0730						
iii. Dépôts auprès des établissements de crédit	R0740						
iv. Autres placements	R0750	1 019			1 012		
v. Créances pour espèces déposées chez les cédantes	R0760						
vi. Créance de la composante dépôt d'un contrat de réassurance	R0770						
d) Autres titres de placement dans des entités avec lesquelles il existe un lien de participation		430	430	430	653	322	653
i. Obligations, titres de créance négociables et titres à revenu fixe							
* Obligations et titres assimilés cotés							
- Obligations et titres assimilés émis par des organismes de titrisation	R0810						
- Obligations, parts de fonds communs de créances et titres participatifs négociés sur un marché reconnu, autres que celles ou ceux visés à la ligne précédente	R0820						
* Obligations non cotées							
- Obligations non cotées émises par des organismes de titrisation	R0840						
- Autres obligations non cotées	R0850						
* Titres de créance négociables							
- Titres de créance négociables d'un an au plus	R0870						
- Bons à moyen terme négociables	R0880						
- Autres titres de créance négociables	R0890						
* Autres	R0900						
ii. Pr ts	R0910						
iii. Dépôts auprès des établissements de crédit	R0920						
iv. Autres placements	R0930	430	430	430	653	322	653
v. Créances pour espèces déposées chez les cédantes	R0940						
Total autres titres de placement		251 031	244 577	256 299	251 826	244 942	256 354
Total des placements		1 104 069	846 277	908 620	1 037 643	781 124	855 031

Les montants correspondants aux amortissements et reprises de différence sur prix de remboursement des obligations évaluées conformément aux articles R.343-9 et R.343-10 du Code des assurances sont inclus dans la colonne «Valeur nette N» sur les lignes d'obligations concernées. Ils s'élèvent à un montant de 144 k€ pour la décote amortie et à 3 360 k€ pour la prime de remboursement reprise. Le solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence sur prix de remboursement des titres évalués conformément aux articles R.343-9 et R.343-10 du code des assurances s'élève à - 2.489 k€.

1.5 Filiales et participations (en K€)

	Capital (1)	Capitaux propres hors capital et hors résultat de l'exercice (2)	Quote part de capital détenue (3)	Valeur comptable des titres détenus (4)		Chiffre d'affaires du dernier exercice (5)	Résultat du dernier exercice (6)	Montant des pr ts et avances accordés (7)	Montants des cautions et avals donnés (8)	Montant des dividendes encaissés (9)
				Brute 2016	Nette 2016					
Participations à plus de 50%										
GROUPAMA HOLDING 2	286 056	2 711	54,59%	302 872	157 683		1 094			610
SCI FERRERE	15 379	-237	51,00%	7 843	7 843	1 277	334			179
SCI CHATEAU D'AGASSAC	3 990	-972	96,00%	5 846	1 367	239	-85	230		
HOTEL DU CHÂTEAU	967	323	69,23%	1 399	908	40	23			
SASU AMASSUR	10		100,00%	10	10		-4			
Participations entre 10% et 50%										
SC GROUPAMA PARTICIPAT°	22 175	-32 362	41,02%	9 097			-225	1 019		
SCA CHATEAU AGASSAC	6 468	-1 370	50,00%	4 124	4 124	1 388	844	889	306	
SA CENTAURE	604	6	50,00%	1 460		1 010	-58	136	382	
SCP GUEYZE IMMOBILIER *	1 531	310	22,87%	350	350		62			29
SCIMA GFA	150	2	15,00%	23	23		50			
SOCHEPAR *	19	217	14,65%	11	11	681	58			
SARL SEPAI *	15	485	10,00%	2	2	418	23			
SOGEFA *	1	4	16,67%			3				
Autres valeurs dépassant 1% du fonds d'établissement constitué										
GROUPAMA HOLDING	3 145 362	121 048	7,72%	310 595	254 583		11 795		96	999
SCPI ACCES VALEUR PIERRE *	536 856	608 040	,14%	1 789	1 598	73 513	57 692			84
Société Forestière Groupama *	74 958	3 180	1,33%	1 123	1 123	5 197	2 029			27
SAFER AQUITAINE ATLANTIQUE *	1 575	15 801	5,15%	77	77	18 486	1 101			
SAFER POITOU-CHARENTE *	1 261	4 469	6,24%	75	75	17 988	97			
SEMIE NIORT	2 372	11 906	2,73%	61	61	4 402	382			
SAS CENTRE OUEST EDITION *	101	1 042	5,11%	51	51	1 322	65			
SCI LES MARRONNIERS	1 924	-180	2,38%	46	46	52	-6			
SAFER MARCHE LIMOUSIN *	1 561	1 881	2,59%	35	35	3 704	22			
SARL VIGNERONS D'AQUITAINE *	739	87	4,22%	31	31	86	6			
NOUV REP DU CENTRE OUEST *	5 316	766	1,05%	26	26	77 697	-2 192			
SCI MAISON DE LA COOP. *	355	162	5,15%	18	18	39	-31	22		
VENDEE EXPANSION *	3 037	3 945	,55%	15	15	3 285	4			

* Données N-1 sur les colonnes 2 - 5 - 6

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Valeur comptable des titres détenus		Montant des pr ts et avances accordés	Montants des cautions et avals donnés	Montant des dividendes encaissés
	BRUTE	NETTE			
Filiales	317 970	167 811	230		789
Participations	15 067	4 510	2 043	688	29
Françaises	15 067	4 510	2 043	688	29
Etrangères					

1.6 Créances et dettes (en K€)

1.6.1 Créances

	Bilan 2016				Bilan 2015			
	A échéance de:				A échéance de:			
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
6. Créances								
6a. Créances nées d'opérations d'assurance directe	7 889			7 889	6 859			6 859
6aa Cotisations acquises non émises	3 470			3 470	2 324			2 324
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	4 418			4 418	4 535			4 535
Assurés	3 980			3 980	4 124			4 124
Intermédiaires d'assurances	361			361	384			384
Coassureurs								
Autres tiers	78			78	27			27
6b Créances nées d'opérations de réassurance	253			253	3 018			3 018
Réassureurs	253			253	3 018			3 018
Cédantes								
Autres intermédiaires								
6c Autres Créances:	44 956	6 166		51 122	37 738	6 166		43 904
6ca Personnel	265			265	455			455
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	15			15	11			11
6cc Débiteurs divers	44 675	6 166		50 841	37 272	6 166		43 438
6d Capital appelé non versé								
Total Créances	53 097	6 166		59 263	47 616	6 166		53 782

1.6.2 Dettes

	Bilan 2016				Bilan 2015			
	A échéance de:				A échéance de:			
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
7. Autres dettes								
7a. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4 250			4 250	5 526			5 526
Assurés	4 245			4 245	5 523			5 523
Intermédiaires d'assurances	1			1				
Coassureurs	3			3	3			3
Autres tiers								
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	49 166			49 166	49 321			49 321
Réassureurs	5 185			5 185	6 572			6 572
Cédantes	43 981			43 981	42 750			42 750
Autres intermédiaires								
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)								
7d Dettes envers des établissements de crédit	9 705			9 705	6 950			6 950
7e Autres dettes	44 676			44 676	41 484			41 484
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise								
7eb Autre emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5			5	5			5
7ec Personnel	17 868			17 868	16 111			16 111
7ed Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	16 104			16 104	15 918			15 918
7ee Créanciers divers	10 699			10 699	9 450			9 450
Total Autres dettes	107 798			107 798	103 281			103 281

1.7 Divers postes actif et passif (en K€)

1.7.1 Divers actifs et comptes de régularisation actif (art 423-25 ANC 2015-11-26)

ACTIF	Montant 2016	Montant 2015
A) Actifs de réserve de propriété		
B) Comptes de régularisation Actif		
Intérêts non échus	3 394	3 336
Loyers acquis non échus		
Frais d'acquisition reportés Vie		
Frais d'acquisition reportés Non-Vie	7 668	7 458
Frais d'acquisition Immob. À répartir		
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices		
Différence sur prix de remboursement à percevoir	144	106
Autres comptes de régularisation Actif	205	113
Total 8C (Contrôle) de cohérence	349	219
Evaluation techniques de réassurance		
Total régularisation Actif	11 411	11 014
Autres produits à recevoir rattachés à des créances de l'exercice	2 254	5 093
Autres charges imputables à l'exercice ultérieur		
C) Primes de remboursement d'emprunt non amorties		

1.7.2 Comptes de régularisation passif (art 423-25 ANC 2015-11-26)

PASSIF	Montant 2016	Montant 2015
A) Comptes de régularisation Passif		
Produits à répartir sur plusieurs exercices		
Amortissements différés sur prix de remboursement	3 360	3 427
Report de commissions reçues des réassureurs		
Autres comptes de régularisation Passif		
Evaluations techniques de réassurance		
Total régularisation Passif	3 360	3 427
Autres charges à payer rattachées à des dettes de l'exercice	17 246	14 664
Autres produits imputables à l'exercice ultérieur		

1.7.3 Détail de la classe 4 solde débiteur

	Montant 2016	Montant 2015
	Solde débiteur	Solde débiteur
Assurés	3 980	4 124
Intermédiaires d'assurance	361	384
Coassureurs		
Réassureurs	253	3 018
Cédantes		

1.7.4 Détail de la classe 4 solde créditeur

	Montant 2016	Montant 2015
	Solde créditeur	Solde créditeur
Assurés	4 245	5 523
Intermédiaires d'assurance	1	
Coassureurs	3	3
Réassureurs	5 185	6 572
Cédantes	43 981	42 750

1.8 Entreprises liées et entreprises en lien de participation (en K€)

1.8.1 Créances envers entreprises liées et entreprises en lien de participation (art. 423-17 ANC 2015-11-26)

	BILAN 2016			BILAN 2015		
	Entreprise liées	Entreprises lien participation	Total	Entreprise liées	Entreprises lien participation	Total
A) Actif						
Capital souscrit non appelé						
Placements	412 275	431	412 706	332 138	324	332 462
Immobilier						
Actions autres titres rev. Var.	412 275	431	412 706	332 138	324	332 462
Oblig. Tcn autres titres rev. Fixe						
Pr ts						
Dépôts autres d'établissements Crédit						
Autres placements						
Créances espèces chez cédants						
Placements contrats uni. Compte						
Parts réassureurs prov. Techniques	388 797		388 797	366 379		366 379
Primes non acquises (non vie)	13 177		13 177	12 227		12 227
Provisions Sinistres (non vie)	267 186		267 186	248 846		248 846
Participation bénéfiques et ristournes (vie)						
Participation bénéfiques et ristournes (non vie)						
Provisions d'égalisations						
Autres provisions techniques (vie)						
Autres provisions techniques (non vie)	108 434		108 434	105 306		105 306
Contrats en unités de compte						
Créances nées d'assurance directe	-1 716		-1 716	-1 344		-1 344
Dont sur preneurs d'assurance	-1 716		-1 716	-1 344		-1 344
Dont sur intermédiaires d'assurance						
Dont autres tiers						
Créances nées d'opérations d'assurance directe						
Dont sur preneurs d'assurance						
Dont sur intermédiaires d'assurance						
Dont autres tiers						
Créances nées d'opérations de réassurance	253		253	3 018		3 018
Débiteurs divers	11 920		11 920	9 594		9 594
Capital appelé non versé						
Comptes courants						
Inter. Et loyers acqu. Non echus						
Autres régularisation actif						
Total	811 529	431	811 960	709 785	324	710 109

1.8 Entreprises liées et entreprises en lien de participation - Suite (en K€)

1.8.2 Dettes envers des entreprises liées et entreprises en lien de participation (art 423-17 ANC 2015-11-26)

	BILAN 2016			BILAN 2015		
	Entreprise liées	Entreprises lien participation	Total	Entreprise liées	Entreprises lien participation	Total
B) Passif						
Passifs subordonnés						
Provisions techniques brutes						
Primes non acquises						
Provisions assurance vie						
Provisions sinistres (vie)						
Provisions sinistres (non vie)						
Part bénéfiques et ristournes (vie)						
Part bénéfiques et ristournes (non vie)						
Provisions d'égalisation	337		337	365		365
Autres provisions techniques (vie)						
Autres provisions techniques (non vie)						
Provisions contrats en unités de compte						
Dettes pour dépôts d'espèces reçues des cessionnaires						
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	3		3	3		3
Dont envers preneurs d'ass.						
Dont envers intermédiaires d'ass.						
Dont envers autres tiers	3		3	3		3
Dettes nées d'opérations de réassurance	49 166		49 166	49 321		49 321
Emprunts obligataires						
Dettes envers établissement de crédit						
Autres dettes	176		176	90		90
Compte de régularisation passif						
Total	49 682		49 682	49 779		49 779

1.8 Entreprises liées et entreprises en lien de participation - suite (en K€)

1.8.3 Engagements reçus et engagements donnés

	Montant des engagements à l'égard des dirigeants	Montant des engagements à l'égard des entreprises liées	Montant des engagements à l'égard des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Autres origines	Total
1. Engagements reçus					
2. Engagements donnés		33 332	382		33 714
2a Avals, cautions et garanties de crédit					
2b Titres et actifs acquis avec engagements de revente					
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		402	382		784
2d Autres engagements donnés		32 930			32 930
3. Valeurs reçues en natissement des cessionnaires et rétrocessionnaires					
4. Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution					
5. Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance					
6. Autres valeurs détenues pour compte de tiers					

1.9 Variation des capitaux propres et montant des provisions

1.9.1 Variation des capitaux propres - Tableau des mouvements de réserves

	2015	Affectation du résultat 2015	Mouvement de la réserve de capitalisation	Imputation dépréciation durable	Mouvements de l'exercice	2016
Capital social	2 136				12 070	14 207
Prime d'émission						
Prime de fusion						
Réserve statutaire	132 433	2 377	14 830			149 641
Réserve spéciale PVL 15 %						
Fonds de solidarité statutaire	8 495					8 495
Réserve de capitalisation	14 830		-14 830			
Réserves de réévaluation						
Ecart dû au changement de Méthode						
Subvention d'investissement						
Ecart de dévolution	208 721					208 721
Report à nouveau	43 597	57 069				57 068
Résultat de l'exercice	15 849	-15 849			20 194	20 194
Total 1 Capitaux propres	426 061	43 597			32 264	458 326
Distribution						

1.9.2 Provisions pour risques et charges

	2 016	2 015	Variations
Provisions pour risques financiers	4 340	4 896	-556
Provisions pour engagements sociaux	15 045	13 075	1 970
Provisions pour impôts	107	107	
Provisions autres	1 773	1 682	91
Total	21 265	19 760	1 505

2.1 Ventilation des produits et des charges de placements (en K€)

2.1.1. Ventilation des charges de placements (II-9 ou III5)

	Exercice 2016				Exercice 2015			
	Entreprises liées	Entreprises lien de participation	Autres origines	Total	Entreprises liées	Entreprises lien de participation	Autres origines	Total
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	203		1 216	1 419	219		1 335	1 554
Autres charges de placements	401		2 905	3 306	675		3 362	4 037
Pertes provenant de la réalisation des placements			1 744	1 744			1 512	1 512
Total 5 Charges de placements	604		5 865	6 469	894		6 209	7 103

2.1.2. Ventilation des produits de placements (II-2 ou III3)

	Exercice 2016				Exercice 2015			
	Entreprises liées	Entreprises lien de participation	Autres origines	Total	Entreprises liées	Entreprises lien de participation	Autres origines	Total
Revenus des placements	1 831	29	12 073	13 933	202	15	14 556	14 773
Revenus des participations	1 609			1 609				
Revenus des placements immobiliers	222	29	2 873	3 124	202	15	3 106	3 323
Revenus des autres placements			9 200	9 200			11 450	11 450
Autres revenus financiers								
Autres produits des placements	950		212	1 162	264	13	99	376
Profits provenant de la réalisation des placements			7 128	7 128			6 596	6 596
Total 3 Produits des placements	2 781	29	19 413	22 223	466	28	21 251	21 745

2.1.3. Ventilation des produits et des charges de placements

	Exercice 2016				Exercice 2015			
	Entreprises liées	Entreprises lien de participation	Autres origines	Total	Entreprises liées	Entreprises lien de participation	Autres origines	Total
Produits des placements	2 781	29	19 413	22 223	466	28	21 251	21 745
Charges des placements	604		5 865	6 469	894		6 209	7 103
Résultat des placements	2 177	29	13 548	15 754	-428	28	15 042	14 642

2.2 Informations sur différentes charges (en K€)

2.2.1 Ventilation des charges de personnel

Libellé	2016	2015	2014
Salaires	63 923	65 229	62 671
Pensions de retraite			
Charges Sociales	27 336	28 789	26 939
Autres	-3 275	-3 965	-3 907
Total	87 984	90 053	85 703

2.2.2 Commissions de l'assurance directe

Libellé	2016	2015	2014
Commissions d'acquisition	3 149	3 110	3 146
Commissions d'administration			
Commissions sur sinistres			
Total	3 149	3 110	3 146

2.3 Affectation du résultat

Proposition d'affectation du résultat (partie débit)

Libellé	2016	2015
Report à nouveau précédent débiteur		
Perte de l'exercice		
Rémunération des certificats mutualistes	148	
Affectation aux réserves pour plus-values		
Affectation aux autres réserves	3 029	2 377
Autres répartitions		
Affectation au compte du siège social		
Report à nouveau	74 085	57 069
Total	77 262	59 446

Proposition d'affectation du résultat

Libellé	2016	2015
Report à nouveau précédent créateur	57 068	43 597
Bénéfice de l'exercice	20 194	15 849
Prélèvements sur réserves		
Prélèvement sur compte du siège social		
Report à nouveau		
Report à nouveau	77 262	59 446

2.4 Informations diverses (en K€)

2.4.1 Ventilation des primes brutes émises

Libellé	2016	2015	2014
Primes brutes émises hors taxes	497 756	497 455	519 166
Primes brutes émises hors taxes directe zone euro (hors France)			
Primes brutes émises hors taxes directe hors zone euro			

2.4.2 Résultat des 3 derniers exercices

Libellé	2016	2015	2014
Résultat avant IS, participation et dotation aux amortissements et provisions	30 768	31 449	45 765
Amortissements et provisions	7 672	10 599	4 034
Impôt sur les sociétés	2 902	5 001	7 713
Résultat net comptable	20 194	15 849	34 018

2.4.3 Personnel

Libellé	2016		2015	
	Personnel commercial	Autre personnel	Personnel commercial	Autre personnel
A) Effectif moyen du personnel				
Direction	5	12	5	11
Cadres	164	252	152	264
Non cadres	604	513	605	534
Total	773	777	762	809

2.4.4 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (art. 423-40 ANC 2015-11-26)

Libellé	2016			2015		
	Membres des organes			Membres des organes		
	d'administration	de direction	de surveillance	d'administration	de direction	de surveillance
Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance						
Rémunérations allouées dans l'exercice	238	2 128		226	1 928	
Dont salaires versés au titre de mises à disposition (mutuelles)						
Engagements de retraite à l'égard des membres ou des anciens membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	2 300	377		2 300	370	
Avances et crédits pendant l'exercice						
Autres engagements pris						
Remboursement de frais	84	30		85	25	
Nombre de membres bénéficiaires	11	17		11	16	

2.4.5 Autres Produits non techniques (art. 423-35 ANC 2015-11-26)

Libellé	2016	2015
Commissions diverses	882	378
Commissions & subvention Groupama Banque	1 452	1 561
Produits / cessions immobilisations	3	1
Travaux en gestion de patrimoine	42	48
Reprise non tech. à la réserve de capitalisation		
Total	2 379	1 988

2.4.6 Autres Charges non techniques (art. 423-35 ANC 2015-11-26)

Libellé	2016	2015
VNC / Cessions immobilisations corporelles	-34	-1
Autres charges non techniques réparties	-3 044	-3 265
Taxes sur les excédents de provisions de sinistres	-1 041	-1 062
Dotation non technique à réserve de capitalisation		-148
Total	-4 119	-4 476

2.5 Informations sur les sinistres (en K€)

2.5.1 Liquidation des provisions de sinistres

Libellé	2016	2015
Provisions pour risques en cours	706	1 172
Prévisions de recours à encaisser	19 958	19 279
Provisions pour sinistres à l'ouverture	511 401	531 404
Prestations payées dans l'exercice sur les exercices antérieurs	134 517	139 740
Provisions de sinistres clôture sur exercices antérieurs	337 125	353 576
Boni / Mali	39 760	38 088

2.5.2 Évolution des primes acquises et de sinistres

Libellé	Exercice de survenance				
	2012	2013	2014	2015	2016
Exercice N-2					
Règlements	198 250	222 771	95 208		
Provisions	37 622	53 696	130 822		
Total des sinistres (S)	235 872	276 467	226 030		
Primes acquise (P)	360 306	350 423	347 605		
S/P	65,46%	78,90%	65,02%	,00%	,00%
Exercice N-1					
Règlements	203 697	233 605	153 411	86 671	
Provisions	30 267	30 455	71 659	108 012	
Total des sinistres (S)	233 964	264 059	225 069	194 683	
Primes acquise (P)	360 329	350 446	346 979	332 189	
S/P	64,93%	75,35%	64,87%	58,61%	,00%
Exercice N					
Règlements	208 237	240 876	160 331	138 971	101 991
Provisions	19 700	20 663	72 952	36 669	138 951
Total des sinistres (S)	227 936	261 540	233 283	175 640	240 943
Primes acquise (P)	360 343	350 426	346 935	332 880	333 596
S/P	63,26%	74,63%	67,24%	52,76%	72,23%

2.5 Informations sur les sinistres - Suite (en K€)

2.5.3 Résultat technique par catégorie

	Dom. corporels con. indiv. (Cat. 20)	Dom. corporels con. collectifs (Cat. 21)	Automobile R.C (Cat. 22)	Automobile dommages (Cat. 23)	Automobile TOTAL (Cat. 22-23)	Dom. Aux biens particuliers (Cat. 24)	Dom. aux biens professionnels (Cat. 25)
	1	2	3	4	5	6	7
1a. Primes	143 833	11 799	62 504	81 685	144 189	67 578	32 415
1b. Variation des Primes non Acquises	-294	-26	592	1 165	1 757	184	454
Total 1	144 127	11 825	61 912	80 520	142 432	67 394	31 961
2a. Prestations et frais payés	106 690	8 934	44 872	53 248	98 120	34 455	13 304
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	8 044	-889	28 951	-1 587	27 364	-4 286	1 032
2. Charges des prestations	114 734	8 045	73 823	51 661	125 484	30 169	14 336
A SOLDE DE SOUSCRIPTION	29 393	3 780	-11 911	28 859	16 948	37 225	17 625
5. Frais d'acquisition	27 610	1 952	11 868	15 424	27 292	12 924	6 137
6. Autres charges de gestion nette	4 054	287	1 761	2 301	4 062	1 904	915
B CHARGES D'ACQUISITION	31 664	2 239	13 629	17 725	31 354	14 828	7 052
7. Produits des placements	2 122	57	1 314	363	1 678	869	666
8. Participations aux résultats							
C SOLDE FINANCIER	2 122	57	1 314	363	1 678	869	666
9. Part des réassureurs dans les primes acquises	37 160	2 562	24 161	31 448	55 609	29 088	12 712
10. Part des organismes dispensés d'agément dans les primes acquises							
10b. Part des réassureurs dans les prestations payées	25 858	1 821	18 959	15 996	34 955	11 686	4 635
11. Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées							
11b. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	3 572	-262	27 073	-326	26 747	-2 173	-3 667
12. Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer							
12b. Part des réassureurs dans les participations aux résultats							
13. Commissions reçues des réassureurs	5 166	439	4 311	4 992	9 303	5 652	2 299
D SOLDE DE REASSURANCE	-2 564	-564	26 182	-10 786	15 396	-13 923	-9 445
RESULTAT TECHNIQUE	-2 713	1 034	1 956	711	2 668	9 343	1 794

HORS-COMPTÉ

14. Provisions pour PNA (Clôture)	9 685	245	7 060	7 664	14 723	7 804	3 288
15. Provisions pour PNA (ouverture)	9 979	271	6 468	6 499	12 966	7 620	2 834
16. Provisions pour sinistres à payer (clôture)	67 606	2 544	259 385	17 222	276 607	47 598	42 997
17. Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	62 289	3 400	230 783	17 978	248 761	50 870	41 893
18. Autres provisions techniques (Clôture)	96 719	1 780	75 813	674	76 487	915	1 116
19. Autres provisions techniques (ouverture)	93 992	1 813	75 463	1 505	76 968	1 928	1 188

2.5 Informations sur les sinistres - Suite (en K€)

Résultat technique par catégorie (suite)

	Dom. aux biens agricoles (Cat. 26)	Dom. aux biens récapitulat. (Cat. 24-26)	Catastrophes naturelles (Cat. 27)	R.C générale (Cat. 28)	Protection juridique (Cat. 29)	Assistance (Cat. 30)	Perte pécun. diverses (Cat. 31)
	8	9	10	11	12	13	14
1a. Primes	50 191	150 185	12 906	1 821	10 401	12 097	537
1b. Variation des Primes non Acquises	40	678	62	-4	78	111	4
Total 1	50 151	149 507	12 844	1 825	10 323	11 986	533
2a. Prestations et frais payés	40 244	88 003	7 615	888	4 468	4 731	56
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	1 855	-1 399	-5 627	-410	-23	-151	25
2. Charges des prestations	42 099	86 604	1 988	478	4 445	4 580	81
A SOLDE DE SOUSCRIPTION	8 052	62 903	10 856	1 347	5 878	7 406	452
5. Frais d'acquisition	9 579	28 640	2 461	229	1 979	2 294	59
6. Autres charges de gestion nette	1 413	4 232	364	34	293	340	9
B CHARGES D'ACQUISITION	10 992	32 872	2 825	263	2 272	2 634	68
7. Produits des placements	363	1 898	140	54	81	-4	1
8. Participations aux résultats							
C SOLDE FINANCIER	363	1 898	140	54	81	-4	1
9. Part des réassureurs dans les primes acquises	27 122	68 922	8 919	713	4 060	9 076	266
10. Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises							
10b. Part des réassureurs dans les prestations payées	21 660	37 982	6 076	282	1 411	4 456	17
11. Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées							
11b. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	3 620	-2 220	-5 837	-132	-15	-149	13
12. Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer							
12b. Part des réassureurs dans les participations aux résultats							
13. Commissions reçues des réassureurs	5 890	13 841	775	206	788	1 199	60
D SOLDE DE REASSURANCE	4 048	-19 319	-7 905	-357	-1 876	-3 570	-176
RESULTAT TECHNIQUE	1 471	12 610	266	781	1 811	1 198	209

HORS-COMPTÉ

14. Provisions pour PNA (Clôture)	632	11 724	1 129	350	1 112	1 374	7
15. Provisions pour PNA (ouverture)	592	11 046	1 067	354	1 034	1 263	3
16. Provisions pour sinistres à payer (clôture)	25 533	116 128	13 251	3 148	5 382	1 575	38
17. Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	24 915	117 678	19 767	3 558	5 412	1 726	5
18. Autres provisions techniques (Clôture)	2 677	4 708	3 632		185		
19. Autres provisions techniques (ouverture)	1 441	4 557	2 743		177		8

2.5 Informations sur les sinistres - Suite (en K€)

Résultat technique par catégorie (suite)

	Transports (Cat. 34)	Construction dommages (Cat. 35)	Construction resp.civile (Cat. 36)	Crédit (Cat. 37)	Caution (Cat. 38)	Acceptation (non-Vie) (Cat. 39)	Total
	15	16	17	18	19	20	21
1a. Primes	1 408	627	2 745			7 584	500 132
1b. Variation des Primes non Acquisées	10						2 376
Total 1	1 398	627	2 745			7 584	497 756
2a. Prestations et frais payés	127	323	1 547			9 194	330 697
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	-1	-422	-514			352	26 351
2. Charges des prestations	126	-99	1 033			9 546	357 048
A SOLDE DE SOUSCRIPTION	1 272	726	1 712			-1 962	140 708
5. Frais d'acquisition	267	103	527			442	93 854
6. Autres charges de gestion nette	40	15	78			442	14 247
B CHARGES D'ACQUISITION	307	118	605			884	108 101
7. Produits des placements	2	61	328			522	6 939
8. Participations aux résultats							
C SOLDE FINANCIER	2	61	328			522	6 939
9. Part des réassureurs dans les primes acquises	545	210	925				188 968
10. Part des organismes dispensés d'agément dans les primes acquises							
10b. Part des réassureurs dans les prestations payées	40	77	466				113 441
11. Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées							
11b. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	1	-121	-127				21 468
12. Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer							
12b. Part des réassureurs dans les participations aux résultats							
13. Commissions reçues des réassureurs	146	36	160				32 119
D SOLDE DE REASSURANCE	-358	-218	-426				-21 940
RESULTAT TECHNIQUE	609	451	1 009			-2 324	17 606

HORS-COMPTÉ

14. Provisions pour PNA (Clôture)	46						40 396
15. Provisions pour PNA (ouverture)	36						38 019
16. Provisions pour sinistres à payer (clôture)	119	3 574	20 958			23 597	534 526
17. Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	119	3 996	21 472			23 218	511 401
18. Autres provisions techniques (Clôture)						337	183 848
19. Autres provisions techniques (ouverture)						365	180 622



Rapports du Commissaire aux comptes





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Sociétaires

GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE

2, avenue de Limoges

79044 Niort Cedex 09

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la caisse GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la caisse à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France, Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 400 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 606 483. TVA n° FR 79 072 006 483. Siret 672 006 483 00002. Code APE: 8420 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Reims, Strasbourg, Toulouse.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de présentation comptable, mentionné dans la partie « Règle d'évaluation et de présentation » de l'annexe aux comptes, relatif au reclassement des provisions mathématiques cédées figurant dans la rubrique « Charges des provisions pour sinistres » en 2015 et qui sont désormais intégrées dans la rubrique "Charges des autres provisions techniques".

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre caisse, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont mentionnées au chapitre « Opérations Techniques » de l'annexe.

Nous avons examiné les hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience de la caisse, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les provisions pour dépréciation à caractère durable et pour risque de contrepartie sur le portefeuille titres sont évaluées selon les modalités mentionnées au chapitre « Placements - 2. Provisions » de l'annexe.

Nous avons examiné l'évaluation des provisions portant sur les actifs relevant de l'article R.343-10 du code des assurances au regard de l'intention de détention de ces titres par votre caisse et nous avons revu, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparées dans le cadre de celle-ci.

Nous avons examiné les informations relatives aux critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des titres de participations et les provisions qui en résultent.

Nous avons pris connaissance des analyses effectuées par votre caisse sur les risques éventuels attachés aux actifs relevant de l'article R.343-09 du code des assurances et notamment à la dette souveraine, sa valorisation et son traitement comptable.

Nous avons par ailleurs examiné l'information fournie dans les annexes relatives aux placements financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Frédéric Trouillard-Mignen



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Sociétaires
GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE
2, avenue de Limoges
79044 Niort Cedex 09

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Caisse, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que sur les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 322-57 du Code des assurances, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article R 322-57 IV 2° du Code des assurances.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric Trouillard-Mignen

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 450 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 005 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les contrats d'assurance souscrits auprès de la Caisse à des conditions préférentielles par ses administrateurs et dirigeants salariés

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Sociétaires

GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE

2, avenue de Limoges
79044 Niort Cedex 09

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Caisse, nous vous présentons, en application de l'article R.322-57-IV-2° du Code des assurances, notre rapport sur les contrats d'assurance souscrits auprès de la Caisse par ses administrateurs, ses dirigeants salariés et leurs conjoints, ascendants et descendants.

Le président de votre conseil d'administration nous a communiqué ces contrats d'assurance, en indiquant ceux qui ont été souscrits à des conditions préférentielles par rapport à celles pratiquées pour les autres sociétaires.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres contrats, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques des contrats souscrits à des conditions préférentielles dont nous avons été informés.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à prendre connaissance de la liste des contrats souscrits qui nous a été communiquée et à analyser les caractéristiques des contrats souscrits à des conditions préférentielles en rapprochant les informations fournies des documents de base dont elles sont issues.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwec.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code AFE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Caractéristiques des contrats souscrits :

Les salariés élus en qualité d'administrateurs par le personnel salarié en application de l'article L.322-26-2 du code des assurances et le directeur général bénéficient, au même titre que d'autres salariés en activité, d'une tarification préférentielle pour les risques non professionnels de la cellule familiale (c'est-à-dire le salarié, son conjoint, et ses enfants à charge) à l'exclusion de la garantie CMC couverte par ailleurs, dans le cadre d'un contrat groupe de l'entreprise.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Frédéric Trouillard-Mignen



Résolutions de l'Assemblée générale

Les résolutions

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports d'activité, financier et moral du Conseil d'administration et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes relatifs aux comptes de l'exercice 2016, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui sont présentés et donne au Conseil d'administration quitus de sa gestion.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide, conformément à l'article 17 des statuts, d'affecter le résultat de l'exercice 2016, qui s'élève à 20 193 947,05 euros, de la façon suivante :

Affectation aux réserves statutaires :

- 2 019 394,71 euros à la réserve complémentaire,
- 1 009 697,35 euros à la réserve pour éventualités diverses,

Autres affectations :

- 147 854,96 euros à la rémunération des certificats mutualistes, ce qui représente un rendement brut annuel, avant prélèvements sociaux et impôts, de 3,10 %,
- Le solde, soit 17 017 000,03 euros étant reporté en à nouveau.

L'Assemblée générale décide par ailleurs que les titulaires de certificats mutualistes qui en ont fait la demande recevront le paiement de la rémunération attachée à leurs certificats sous forme d'attribution de nouveaux certificats mutualistes selon les modalités mentionnées dans le prospectus d'offre au public.

Troisième résolution

Après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux comptes sur les conventions autorisées, visées à l'article R 322-57-1 du Code des assurances, d'une part, et prévues à l'article R 322-57-IV-2° du Code des assurances d'autre part, l'Assemblée générale en approuve les termes.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle pour une période de six ans, le mandat des administrateurs désignés par le tirage au sort de la série sortante, à savoir :

Charente :

M. Walter GUINTARD – Président de la caisse locale de Jarnac

Dordogne :

M. Richard SALLES – Président de la caisse locale du Pays Vermois

Gironde :

M. Pascal RENAUD – Président de la caisse locale de Saint-Savin

Vendée :

M. Joseph PASQUIER – Vice-président de la caisse locale des Herbiers

Vienne :

M. Louis-Olivier de BAGLION – Vice-président de la caisse locale d'Usson du Poitou

Haute-Vienne :

M. Michel BAYLET – Président de la caisse locale de Limoges-Isle-Feytiat

Cinquième résolution

L'Assemblée générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration de Groupama Centre-Atlantique en date du 21 avril 2016, sur proposition du Conseil d'administration de la Fédération départementale des caisses locales Groupama de la Vendée, de :

Mme Marietta TRICHET, Vice-présidente de la caisse locale de St Gilles Croix de Vie

en remplacement de M. Lionel VEQUAUD, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sixième résolution

L'Assemblée générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration de Groupama Centre-Atlantique en date du 13 janvier 2017, sur proposition du Conseil d'administration de la Fédération départementale des caisses locales Groupama de Lot-et-Garonne, de :

Mme Nicole DALLA-BARBA, Présidente de la caisse locale de Nérac

en remplacement de Mme Josiane DUBOURG, atteinte par la limite d'âge statutaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Septième résolution

L'Assemblée générale nomme en qualité d'administrateur, sur proposition du Conseil d'administration de la Fédération départementale des caisses locales Groupama des Deux-Sèvres, de :

M. Claude DEVAUD, Président de la caisse locale de Bressuire

en remplacement de M. Gilbert LETHOUËIL, atteint par la limite d'âge statutaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2 023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Huitième résolution

L'Assemblée générale nomme en qualité d'administrateur, sur proposition du Conseil d'administration de la Fédération départementale des caisses locales Groupama de Lot-et-Garonne, de :

M. Christian CASTANET, Président de la caisse locale de Cancon

en remplacement de M. Jean-Claude JEANSOU, atteint par la limite d'âge statutaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2 019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale, connaissance prise de l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, autorise le Conseil d'administration à racheter, à leur valeur nominale, des certificats mutualistes émis par la Caisse régionale, ceci en application du programme de rachats de l'année 2018 ci-après arrêté :

Objectif du programme de rachats 2018

Le présent programme de rachats s'inscrit dans le cadre de la politique de liquidité des certificats mutualistes.

La Caisse régionale offrira à l'achat les certificats mutualistes rachetés, en priorité à toute nouvelle émission de certificats mutualistes. À défaut d'avoir été cédés dans les deux ans à compter de leur rachat, les certificats mutualistes détenus par la Caisse régionale seront annulés par compensation, à due concurrence, sur le fonds d'établissement de la Caisse régionale.

Montant maximum de certificats mutualistes pouvant être rachetés au titre de l'année 2018 et impact sur la solvabilité de l'entreprise.

Le montant maximum de certificats mutualistes pouvant être rachetés par l'Émetteur au titre de 2018 est fixé à 10 % du montant total des certificats mutualistes émis, net du montant des certificats mutualistes détenus par l'Émetteur à la date où ce montant sera arrêté, à savoir :

- au 30 juin 2018 pour les besoins du calcul du montant maximum de certificats mutualistes pouvant être rachetés à l'issue du premier semestre ;

- au 31 décembre 2018 pour les besoins du calcul du montant maximum de certificats mutualistes pouvant être rachetés à l'issue de l'année 2018 (comme précisé au paragraphe « Période d'exécution des rachats » ci-après).

Les rachats réalisés par la Caisse régionale ne pourront en aucun cas amener la Caisse régionale à détenir, à quelque moment que ce soit, plus de 10 % du montant total des certificats mutualistes émis, sauf dérogation accordée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Si les rachats effectivement réalisés atteignent le montant estimé de 10 % des certificats mutualistes émis au 31 décembre 2018, l'impact des rachats sur le taux de couverture du capital de solvabilité requis de l'entreprise estimé à fin 2018 sera de 3 points, étant précisé que ce taux est estimé à 176 % après souscription des certificats mutualistes, contre 161 % s'il n'y avait pas d'émission de certificats mutualistes.

Demandes de rachats

Les demandes de rachat seront recueillies au moyen d'un formulaire disponible auprès des conseillers commerciaux, signé par le titulaire des certificats mutualistes, et remis par ce dernier aux conseillers commerciaux ou au siège de la Caisse régionale au plus tard le 31 décembre 2018, pour les rachats au titre de l'année 2018.

Ce formulaire indiquera le nom et l'adresse du titulaire, le nombre de certificats mutualistes dont le rachat est demandé, ainsi que, le cas échéant, tout élément justifiant du caractère prioritaire de la demande selon les cas prévus à l'article L 322-26-9 du Code des assurances.

Ordre des rachats

Les rachats de certificats mutualistes sont effectués selon l'ordre d'arrivée des demandes des titulaires, en donnant la priorité aux demandes correspondant aux cas prévus à l'article L 322-26-9 du Code des assurances.

Si des demandes ne pouvaient être satisfaites au titre du programme de rachats 2018, elles conserveraient leur date d'arrivée au titre du programme de rachats de l'année suivante.

Période d'exécution des rachats

Les rachats correspondant aux demandes présentées au cours de l'année 2018 seront effectués dans la limite du montant maximum de rachats ci-dessus mentionné et sous réserve des dispositions réglementaires prescrivant la suspension des rachats dans le cas où le capital de solvabilité requis de l'entreprise d'assurance ne serait pas respecté ou dans le cas où les rachats entraîneraient un tel non-respect. Ils seront exécutés :

- au plus tard le 15 août 2018 s'agissant des demandes de rachats prioritaires présentées au cours du premier semestre ;
- au plus tard le 15 février 2019 s'agissant des demandes de rachats prioritaires présentées au cours du second semestre et des demandes de rachats non prioritaires présentées durant toute l'année 2018.

Rémunération des cédants au titre des certificats mutualistes rachetés

Les cédants des certificats mutualistes rachetés au titre du programme de rachats 2018 conservent un droit au versement de la rémunération attribuée aux certificats mutualistes par l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de 2 018, étant précisé que cette rémunération sera calculée au prorata temporis de leur durée de détention en 2018 comme suit :

- au 30 juin 2018 s'agissant des rachats prioritaires effectués au plus tard le 15 août 2018 ; et
- au 31 décembre 2018 s'agissant des rachats prioritaires et non prioritaires effectués au plus tard le 15 février 2019.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations aux fins d'accomplir toutes les formalités légales.



Groupama
CENTRE-ATLANTIQUE
la vraie vie s'assure ici

Siège social : 2, avenue de Limoges — CS 60001 — 79044 Niort Cedex 9

SIRET 381 043 686 00017 — APE 6512 Z — Entreprise régie par le Code des assurances
Mise en page et impression Groupama Centre-Atlantique Mars 2017